

M^{me} Aubry propose 22 métiers nouveaux pour lutter contre le chômage des jeunes

M. Chirac approuve « l'inspiration » du projet destiné à créer 350 000 emplois

MARTINE AUBRY a fait approuver par le conseil des ministres du 20 août son projet de loi destiné à créer 350 000 emplois, dont 150 000 d'ici la fin de 1998, afin de combattre le chômage des jeunes. A l'exception de ceux qui seront au service du ministère de l'intérieur, les titulaires de ces postes disposeront d'un contrat de droit privé d'une durée de cinq ans. L'Etat financera 80 % du SMIC, le reste de la rémunération étant à la charge des employeurs - associations, collectivités, offices d'HLM, etc. Le coût pour le budget est évalué à 35 milliards de francs sur trois ans.

Dix personnalités ont dressé un inventaire des besoins que ni le secteur marchand ni la puissance publique ne parviennent à satisfaire. « La juxtaposition d'un chômage massif et de besoins non satisfaits est inacceptable, expliquent-ils dans leur rapport. Il ne suffit plus de laisser faire le temps ou le marché pour satisfaire les attentes légitimes de chacun. » Le Monde publie la



liste intégrale de ces nouveaux métiers, avec leur définition, ainsi que les principaux passages du prologue de ce rapport.

Parmi ces nouveaux métiers, qui concernent aussi bien le logement, l'éducation, la santé, la sécurité, la culture ou l'environnement, on recense, notamment, des coordinateurs en soutien scolaire, des accompagnateurs de personnes dépendantes, des agents de gestion locale s'entremettant entre propriétaires et locataires, des agents de développement du patrimoine, des médiateurs pénaux, des agents d'aide aux victimes, des agents de traitement des déchets...

Lors du conseil des ministres, M. Chirac a approuvé « l'inspiration » de ce projet, mais a souligné qu'il ne faudrait pas qu'il « se traduise par une création massive d'emplois publics permanents », ajoutant : « C'est l'emploi privé qu'il convient de favoriser pour faire reculer le chômage. »

Lire pages 4 et 5

Le pape à Paris

Jean Paul II est accueilli jeudi par le président de la République

300 000 participants à la messe d'ouverture des Journées mondiales de la jeunesse

Le cardinal Lustiger a appelé les jeunes à choisir « la plus haute ambition, celle de l'amour »

Lire pages 7 et 20

RETOUR SUR IMAGES

La Marianne de Mai 68

JUCHÉE sur les épaules d'un jeune homme, en pleine manifestation soixante-huitarde, Caroline brandit fièrement un drapeau. Mais l'ardente fille du peuple avait étudié dans les meilleurs collèges et venait de la meilleure aristocratie. Pour cette photo, elle fut déshéritée. Et elle changea sa vie.

Lire page 8

La fin du rendez-vous citoyen

Le ministre de la défense a présenté en conseil des ministres, mercredi 20 août, la nouvelle réforme du service national. p. 6

Les touristes mis en garde au Kenya

La vague de violence qui touche notamment les zones touristiques du pays a provoqué la mort d'au moins trente-sept personnes. Les étrangers sont appelés à la prudence. p. 3

Liban : Israël veut réduire la tension

Le gouvernement de l'Etat juif tente de freiner l'escalade de la violence sur sa frontière avec le Liban. p. 2

Wall Street retrouve son calme

L'annonce, mardi 19 août, du maintien des taux en Allemagne et aux Etats-Unis a rassuré les marchés après une semaine d'agitation boursière. p. 10

Laura Ashley démodée

La société britannique de confection et de décoration ferme deux usines pour cause de perte de clientèle. p. 10

Populaire « Flûte enchantée »

En le donnant sur une piste de cirque, à Salzbourg, Achim Freyer revient aux origines « grand public » de l'opéra de Mozart. p. 18

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KR ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

L'archipel de Riou victime des goélands-éboueurs de Marseille

MARSEILLE de notre correspondant

En face des calanques de Marseille, l'archipel de Riou semble à l'abri de toute agression. Dernières îles sauvages de Méditerranée, ces massifs de calcaire dentelés ont été désertés par l'homme depuis que son ancien propriétaire, la marine nationale, y a interdit tout débarquement. C'est donc en toute tranquillité que les goélands y prolifèrent, provoquant des désordres écologiques inquiétants.

Au début du siècle, ces oiseaux, que les Marseillais ont baptisé « gabians », n'étaient guère plus de 200 à y nicher. Un recensement effectué en 1994 et 1995 permet de savoir que, maintenant, 17 000 couples de goélands - le tiers de la population française - vivent sur ces îles, notamment sur l'île Plane ou « Calsereigne ». « Calsereigne », comme « calanques sereines » en provençal. La sérénité est devenue très relative : le cri des oiseaux, à l'automne, est si assourdissant qu'il dissuade d'approcher des côtes.

Ce développement effréné de l'espèce s'explique par la proximité de décharges à ciel ouvert où les goélands trouvent une source d'alimentation inépuisable. Monu-

mental garde-manger pour les oiseaux, la décharge d'Entressen, à quelques kilomètres de Marseille, est la plus vaste d'Europe. La cité phocéenne y déverse chaque année ses 400 000 tonnes d'ordures ménagères.

Conséquence de cette invasion de volatiles, les déjections - le guano, un condensé de phosphates et de nitrates - recouvrent le sol et font disparaître la végétation. Les taux de nitrate et de phosphate du sol sont dix fois supérieurs à ceux observés dans les calanques voisines. Les plantes halophiles, adaptées au sel, au vent et à l'aridité du lieu, cèdent progressivement la place à des espèces nitrophiles, du type de celles qui foisonnent dans les terrains vagues. La lavataire a pris le pas sur le lis des sables, la coronille de Valence ou la salabelle, autant d'espèces protégées au plan national ou régional. L'astragale de Marseille a presque totalement disparu et ne subsiste que sur l'île Maïre, qui boucle au sud la rade de Marseille.

Ces plantes nitrophiles font le bonheur des rats, qui, à leur tour, prolifèrent. Goélands et rats détruisent tout et menacent trois espèces d'oiseaux de la famille des albatros : les puffins yelkouans, les puffins cendrés et

les océanites tempête. Réfugiées dans les fissures de falaises, ces espèces, pour lesquelles ces îles sont un des rares lieux de reproduction en Méditerranée, sont la proie des prédateurs. Les nids sont dévastés, les œufs cassés.

Propriétaire de l'archipel depuis 1992, le Conservatoire du littoral, en collaboration avec le conservatoire-études des écosystèmes de Provence, gestionnaire du site, tente de sauver plantes et oiseaux. Mais les solutions manquent. La stérilisation des œufs de goélands a montré ses limites. Toute initiative pour réguler le peuplement des « gabians » pourrait entraîner un exil vers les calanques, ou, pire, une installation en milieu urbain. Seule la fermeture obligatoire des décharges en 2002 permettra de limiter la prolifération des goélands. En attendant, le Conservatoire du littoral œuvre pour le classement de l'archipel en réserve naturelle. Les graines de plantes menacées sont religieusement cultivées dans des enclos protégés des rats. Pour qu'un jour l'archipel retrouve sa vocation de sanctuaire.

Luc Leroux

Lire page 13

Les Serbes dans la tourmente de l'après-guerre

LA PERSPECTIVE du retrait de Bosnie-Herzégovine de la force multinationale de l'OTAN, fin juin 1998, provoque de plus en plus de remous au sein du camp serbe. A Belgrade, la capitale de la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro), comme à Pale, le fief des Serbes de

Bosnie, les tensions se sont accrues ces dernières semaines, tandis que la communauté internationale multiplie les injonctions pour que les engagements de Dayton soient respectés.

Car ce calendrier constitue une priorité pour les Etats-Unis, où les pressions du Congrès de Washing-

ton en faveur d'un retrait à la date prévue s'accroissent. Et les partisans des Américains répètent qu'il est hors de question de maintenir une force de paix uniquement européenne dans les Balkans.

Si l'arrêt des combats s'est effectué sans heurt, des pans entiers de l'accord de paix demeurent

bafoûés, notamment le jugement des criminels de guerre devant le Tribunal pénal international (TPI) de La Haye, le fonctionnement politique et juridique de l'étrange nouvel Etat de Bosnie-Herzégovine, et le retour des réfugiés (70 % de la population) dans leurs foyers d'avant-guerre.

Il apparaît de plus en plus évident que de réels progrès sont difficilement envisageables tant que les principaux responsables de la guerre continueront d'exercer leur influence. A Belgrade, la position de Slobodan Milosevic, qui vient de se faire élire à la présidence de la RFY - alors qu'il se trouvait dans l'impossibilité constitutionnelle de briguer un troisième mandat à la tête de la Serbie - apparaît la moins menacée. La contestation de l'hiver 1996 s'est tue, la coalition Zajedno (Ensemble) a éclaté ; seule la volonté d'autonomie du Monténégro menace actuellement le président Milosevic.

En République serbe (RS), la crise ne cesse, en revanche, de s'aggraver. Les conflits internes, qui existaient déjà durant les années de guerre, ont surgi au grand jour dès son achèvement.

Denis Hautin-Guiraut et Rémy Ourdan

Lire la suite page 9

Film en familles

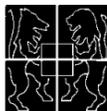


NICK CASSAVETES

C'EST UN SCÉNARIO de son père John, mort en 1989, que Nick Cassavetes a choisi de porter à l'écran pour son deuxième film. *She's so Lovely* - où sa mère, Gena Rowlands, fait une apparition -, conte l'histoire d'un amour fou entre des personnages joués par Sean Penn et son épouse, Robin Wright Penn. Sean Penn, à qui le film a valu un prix d'interprétation à Cannes, avait été pressenti par John Cassavetes pour jouer le même rôle, avant de tenter de porter lui-même l'histoire à l'écran.

Lire page 16

International.....	2	Aujourd'hui.....	13
France.....	4	Abonnements.....	14
Carnet.....	5	Météorologie.....	15
Société.....	7	Jeux.....	15
Horizons.....	8	Culture.....	16
Entreprises.....	10	Annonces classées.....	18
Finances/marchés.....	11	Radio-Télévision.....	19



SCIENCES PO

propose un Programme d'Études Avancées en 18 mois cycle court de 7 mois (sans stage) pour les professionnels en entreprise

GESTION DES TRANSFORMATIONS SOCIALES
Une formation professionnelle, originale par :

SON AMBITION : former les acteurs sociaux innovants et capables de mettre en perspective les transformations sociales engagées par les entreprises, les organismes sociaux et les pouvoirs publics.

SES CONTENUS : pluridisciplinaires, ils intègrent la dimension européenne et internationale.

SON OUVERTURE SUR LA VIE ACTIVE : les stages occupent la moitié du programme.

SES ENSEIGNANTS : praticiens des entreprises, des organismes sociaux, des administrations, universitaires et chercheurs.

SON PUBLIC : professionnels engagés dans la vie active et étudiants en fin de cursus.

SES DÉBOUCHÉS : directions d'organismes sociaux et de santé, gestion des ressources humaines, métiers du conseil, de la formation...

Directeur du PEA : Mme Yannick Moreau

Renseignements : (inscriptions avant le 26 septembre 1997)

Institut d'Études Politiques de Paris - M. Dominique Piotet

Tél. 01 45 49 56 87 - Fax 01 45 49 91 22



PROCHE-ORIENT Après le tir de roquettes, mardi 19 août, du Hezbollah libanais contre le nord d'Israël, le premier ministre de l'Etat juif, Benyamin Nétanyahou, a averti

que « la paix ne régnera pas du côté libanais de la frontière si elle ne règne pas du côté israélien ». Il a cependant estimé que sa « mission immédiate est d'arrêter l'engrenage de

la violence, qui ne sert les intérêts de personne ». ● L'ESCALADE de la violence inquiète de nombreux pays, mais les différents gouvernements se bornent à demander aux protagonis-

tes davantage de « retenue » afin d'épargner les populations civiles. ● À JÉRUSALEM-EST, Israël a accéléré, depuis le début du mois d'août, la démolition de maisons apparten-

ant à des Palestiniens. Les autorités de l'Etat juif visent ainsi à créer des faits accomplis avant l'ouverture des négociations sur le statut définitif des territoires occupés.

La volonté d'apaisement semble l'emporter sur l'escalade au Liban sud

Les dirigeants israéliens plaident pour un arrêt de l'engrenage de la violence en se démarquant de leur milice auxiliaire libanaise, l'ALS, dont les bombardements sur Saïda ont provoqué, en représailles, les tirs de roquettes du Hezbollah sur le nord de l'Etat juif

ISRAËL a affiché, mardi 19 août, un profil plutôt bas après des tirs de roquettes du mouvement chiite libanais Hezbollah contre le nord du pays (Le Monde du 20 août). Le premier ministre, Benyamin Nétanyahou, a menacé le Hezbollah de « répondre sévèrement », dans un communiqué publié peu après les tirs de roquettes qui ont légèrement blessé deux Israéliens dans le nord de la Galilée.

Lors d'une visite des localités de la frontière nord, il a prévenu que « la paix ne régnera pas du côté libanais de la frontière si elle ne règne pas du côté israélien ».

Le premier ministre a cependant souhaité éviter toute escalade. « Notre mission immédiate est d'arrêter cet engrenage de la violence qui ne sert les intérêts d'aucune des deux parties. (...) Nous voulons que les civils, de part et d'autre de la frontière [israëlo-libanaise], vivent dans le calme », a-t-il dit.

Le ministre de la défense, Itzhak Mordechai, a accusé le Hezbollah d'avoir « violé les arrangements conclus avec Israël » après l'opération « Raisins de la colère » en 1996. Mais il a insisté sur la volonté d'Israël de maintenir le calme et de ne pas être entraîné dans une spirale de violence. Le chef des ren-

seignements militaires, le général Moshé Yaalon, a manifesté la même prudence. Dans un entretien à la radio publique, il a estimé que la Syrie « freinait en règle générale » le mouvement chiite libanais. Il a estimé que les tirs de katioucha de mardi constituaient une riposte ponctuelle au bombardement, la veille, de Saïda, par l'armée du Liban sud (ALS, milice supplétive d'Israël) qui a fait 6 morts et 38 blessés.

700 RÉFUGIÉS À TYR

Mais le président de la commission parlementaire de la défense et des affaires étrangères, Ouzi Landau, a appelé à de nouvelles actions de représailles à l'intérieur du territoire libanais. « Il faut maintenant bombarder des ponts, des installations électriques et hydrauliques et montrer au gouvernement de Beyrouth que, tant que la paix ne régnera pas du côté israélien de la frontière, les Libanais ne vivront pas non plus en paix », a-t-il dit.

Au Liban, après les tirs du Hezbollah sur le nord d'Israël et échaudés par les multiples expériences des représailles israéliennes, près de 700 civils ont quitté leurs villages pour se réfugier dans la ville de Tyr. Arrivés à bord



de camionnettes et de voitures de tourisme, des familles entières, femmes et enfants en chemise de nuit, se sont installées à même la chaussée, aux abords des hôpitaux et dans les lieux de culte alors que des avions de combat israéliens survolaient la région.

Quelque 4 000 habitants de Saï-

da ont assisté à l'enterrement des six civils tués la veille. La procession, précédée par les cercueils enveloppés de drapeaux verts de l'Islam, a défilé pendant une heure le long de l'artère centrale de Saïda, où les magasins avaient fermé leurs rideaux de fer à l'appel du mufti du Liban sud. Des hommes

de religion, chrétiens et musulmans, marchaient en tête du cortège, aux côtés d'hommes politiques et des proches des victimes. Arrivés sur la place centrale de la ville, des jeunes gens ont brûlé un drapeau israélien, alors que la foule scandait « Il n'y a de dieu que Dieu, les juifs sont les ennemis de Dieu ».

RECOURS À L'ONU ?

Le chef de la diplomatie libanaise, Farès Boueiz, a évoqué la possibilité de recourir aux Nations unies, si le Comité de surveillance du cessez-le-feu (qui comprend les Etats-Unis, la France, le Liban, la Syrie et Israël) ne parvenait pas, lors de la réunion prévue pour mercredi, à réduire la tension au Liban sud. « Nous considérerions que le Comité a été dépassé par les événements et qu'il ne nous reste plus qu'à recourir au Conseil de sécurité », dit M. Boueiz. Selon lui, M. Nétanyahou cherche, en créant des tensions au Liban, à « fuir les engagements de l'accord israëlo-palestinien d'Oslo et (...) à transformer la mission du secrétaire d'Etat américain, Madeleine Albright, prévue en septembre, en une mission de sécurité, vide de tout contenu politique ». - (AFP)

Appels à « la retenue »

La France a exprimé son « inquiétude » et sa « condamnation » de l'escalade au Liban sud et souhaité que soit « conjurée la spirale de la violence qui prend en otage des populations civiles innocentes ». « Le Liban qui se reconstruit ne doit pas redevenir un champ d'affrontements », indique un communiqué du ministère des affaires étrangères qui appelle « toutes les parties à la retenue ».

L'Union européenne a « vivement déploré qu'une nouvelle fois des civils innocents soient les victimes de violences au Proche-Orient » et appelé « toutes les parties en conflit au Liban à (...) respecter les arrangements d'avril 1996 » qui interdisent de « s'attaquer à des cibles civiles ». Le secrétaire général de la Ligue arabe, Esmat Abdel Méguid, a dénoncé les « massacres israéliens » notamment à Saïda et a appelé la communauté internationale à une réaction similaire. « Résister à l'occupation israélienne (...) est un acte légitime internationalement reconnu », a souligné M. Abdel Méguid.

Entre Tsahal et le Hezbollah, une mini-guerre « autorisée » jusqu'à un certain seuil

« UN PRÉTÉ pour un rendu » : ce principe de base de la guerre qu'Israël et le Hezbollah chiite libanais se livrent au Liban sud, a souffert, mardi 19 août, une dérogation : après les tirs du « parti de Dieu »

ANALYSE

Depuis quinze jours, les échanges de tirs se sont accentués. Mais en réalité, ils n'ont jamais cessé

contre le nord d'Israël et la zone dite « de sécurité » que Tsahal occupe au Liban sud, le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, a plaidé davantage pour l'apaisement que pour la riposte immédiate.

L'autre élément nouveau – qui explique le premier –, c'est que, pour la première fois, Israël, non seulement se lave les mains d'une opération militaire faite par sa milice auxiliaire libanaise, l'Armée du Liban sud (ALS) – en l'occurrence le bombardement de la ville portuaire de Saïda qui a tué six civils et auquel les tirs du Hezbollah n'étaient qu'une riposte –, mais aussi critique vivement cette milice pour s'y être li-

vrée (Le Monde du 20 août). Et puis, à deux reprises en l'espace d'une semaine, le Hezbollah, qui n'hésite jamais à revendiquer des actions militaires contre Tsahal et l'ALS, ni même les tirs contre les localités israéliennes, dément être impliqué dans deux opérations qui lui ont été imputées par l'ALS dans la « zone de sécurité » : un attentat à la bombe, qui a fait trois morts lundi et des tirs, une semaine plus tôt, qui ont fait deux blessés.

Ces fausses notes dans un scénario dont chacun croyait pouvoir tracer à l'avance les différents épisodes sont interprétés par certains comme les signes de tiraillements entre l'Etat juif et sa milice mercenaire, laquelle chercherait à l'impliquer davantage au Liban, alors qu'il souhaiterait au contraire lever quelque peu le pied. Vrais ou faux, ces tiraillements ne changent rien au problème de fond : s'il est indiscutable que, pour Tsahal, le Liban sud est un piège, il n'en est pas moins certain que l'Etat juif est « condamné » à accepter cette situation aussi longtemps qu'il n'aura pas appliqué la résolution 425 du Conseil de sécurité des Nations unies.

Celle-ci prévoit le retrait inconditionnel de Tsahal de la partie méridionale du pays du Cédre. C'est ce qu'exigent les autorités

libanaises, qui refusent de lier l'évacuation de leur territoire au processus de paix israëlo-arabe et donc de la soumettre à la négociation. Depuis une quinzaine de jours, le cycle des échanges de bombardements est allé s'accroissant au Liban sud mais, en réalité, il ne s'est jamais arrêté. Pour s'en convaincre, il suffit de compter le nombre de plaintes déposées, depuis un peu plus d'un an, tantôt par Israël et tantôt par le Liban auprès du Comité de surveillance du cessez-le-feu du 26 avril 1996. Coprésidé par les Etats-Unis et la France, ce comité, qui comprend le Liban, la Syrie et Israël, s'est réuni vingt-quatre fois. Lors de sa dernière séance de travail, il y a une semaine, il devait examiner onze plaintes à la fois. Une nouvelle réunion était prévue mercredi.

RÉSIGNATION GÉNÉRALISÉE

Fondamentalement, une sorte de résignation généralisée s'est installée à propos de la mini-guerre dont une partie du territoire libanais est le théâtre, à condition qu'un certain seuil – qui ferait scandale – ne soit pas dépassé. Ce seuil, tel qu'il a été fixé par l'accord de cessez-le-feu du 26 avril 1996, concerne les populations civiles. Ce qui est une gageure, dès lors que tout le Li-

ban sud, occupé ou non, est peuplé et que le Hezbollah ne mène pas de guerre traditionnelle. Mais ce qui implique surtout qu'Israël et ses auxiliaires libanais, d'une part, le Hezbollah, d'autre part, sont « autorisés » à se faire la guerre.

Le Comité de surveillance du cessez-le-feu en est donc réduit à distribuer des blâmes, dans l'espoir, disent les communiqués laconiques des différents gouvernements, que les belligérants feront preuve « de retenue ». Il est vrai que ledit comité a été mis sur pied à un moment où il fallait à tout prix arrêter l'opération « Raisins de la colère » qui, non seulement avait entraîné la mort de 170 civils libanais, mais avait aussi touché certaines infrastructures libanaises. En outre, le processus de paix, si laborieux fût-il, permettait encore des espoirs. Pour cette raison, les concepteurs dudit Comité espéraient que sa tâche serait provisoire, d'autant que les pourparlers entre la Syrie et l'Etat juif avaient discrètement avancé.

Lors de sa dernière réunion, qui a duré trois jours, le Comité a failli à deux reprises, et pour la première fois, recourir aux ministres des affaires étrangères qui en constituent l'instance d'appel. Les divergences entre les délégués israélien, syrien

et libanais étaient telles qu'une intervention de Dennis Ross, le coordonnateur américain du processus de paix, a été nécessaire. Les membres du Comité sont conscients des lacunes et veulent apporter des modifications à leurs méthodes de travail. Ce ne sera pas la panacée dans la mesure où le Comité ne dispose d'aucun pouvoir coercitif.

Israël, pas davantage que le Hezbollah, ou la Syrie et l'Iran qui disposent tous deux d'une influence certaine sur le « parti de Dieu », n'ont intérêt à une escalade aux extrêmes, estimant des responsables libanais. D'après eux, l'Etat juif devrait avoir tiré les leçons de l'opération « Raisins de la colère », qui n'a pas réussi à mettre fin aux actions du Hezbollah. La Syrie et l'Iran jugeraient pour leur part la situation suffisamment grave au Proche-Orient pour ne pas être tentés de la compliquer davantage. Aussi, pour ces mêmes responsables, la politique du « coup pour coup » peut-elle continuer ainsi longtemps encore.

Il reste que, dans une situation aussi volatile, la maîtrise des événements relève souvent de la gageure. Le bombardement de la ville de Saïda, lundi, le prouve.

Mouna Naïm

Israël accélère le rythme des démolitions de maisons palestiniennes, notamment à Jérusalem-Est

TEL AVIV

de notre correspondant

L'armée israélienne a démolì, lundi 18 août, sans préavis, une extension de deux cents mètres carrés que Neeman Chabani avait ajoutée à sa maison, située à Bani Naim, près de la route de contournement d'Hébron. Les Chabani commencent à en avoir l'habitude : trois mois plus tôt, sur la même parcelle, la maison d'Omran Chabani avait été détruite, également sans préavis. Depuis le début du mois d'août, les démolitions par Israël de maisons palestiniennes, notamment à Jérusalem-Est, se sont multipliées.

Une partie de ces démolitions ont eu lieu alors même que le médiateur américain, Dennis Ross, séjourne dans la Ville sainte. Elles n'ont pas suscité de protestations notables, hormis celles de familles privées de logement. Selon Jennifer Moorehead, de la Société palestinienne pour la protection des droits de l'homme et de l'environnement (LAW), la municipalité de Jérusalem et Tsahal jugent le moment opportun, alors que les projecteurs de l'actualité sont braqués ailleurs – sur le bouclage des territoires ou sur les efforts diplomatiques –, pour mettre en œuvre un instrument supplémentaire de la politique israélienne : le « transfert de popula-

tion » à Jérusalem-Est et en Cisjordanie.

Depuis le début du mois d'août, selon un pointage opéré par LAW, 32 maisons ont été rasées en Cisjordanie et à Jérusalem-Est (deux cas non confirmés) et 125 personnes déplacées à la suite de ces démolitions. M^{me} Moorehead estime qu'il s'agit, pour les autorités israéliennes, de préparer le terrain en vue des négociations avec l'Autorité palestinienne sur le statut définitif de la Cisjordanie et de Gaza, en dégageant les zones situées autour des implantations juives et des routes de contournement qui les desservent.

A Jérusalem, les démolitions visent les maisons qui gênent deux projets urbanistiques israéliens : celui de la Porte orientale, qui prévoit de relier les quartiers juifs de la Colline française et de Pisgat Zeev, et « E-1 », qui doit créer une continuité entre Jérusalem et l'implantation de Maalé Adoumim, à l'est de la ville. Situées sur le terrain réservé au projet « E-1 », deux maisons construites à l'extrémité sud-est du petit village d'Issaouiya ont été démolies le 4 août.

Le cas d'Issaouiya est typique : sur le terrain rattaché au village, qui, du temps du mandat britannique, comprenait une couronne de terres

agricoles, il n'y a plus aujourd'hui que les maisons et leur pourtour immédiat. Du coup, les habitants ne peuvent obtenir d'autorisation de construire ni à l'intérieur du terrain, en raison de la densité atteinte, ni à l'extérieur.

Le 14 août, la municipalité de Jérusalem a détruit au camp de réfugiés de Shouefat, non loin de Pisgat Zeev, cinq maisons situées à l'entrée

Pour les autorités israéliennes, il s'agit de dégager les zones situées autour des implantations juives avant d'aborder les négociations avec l'Autorité palestinienne sur le statut définitif des territoires

du camp, tandis que les forces de sécurité empêchaient les habitants de s'approcher des bulldozers. Des jeunes du camp ont lancé des pierres sur les gardes-frontières israéliens, dont l'un a été légèrement blessé.

Dans tous les cas, Israël fait valoir qu'il ne détruit que des habitations qui ont été construites sans permis. Effectivement, reconnaît LAW, la plupart des familles palestiniennes,

propriétaires de terrains à Jérusalem-Est ou en Cisjordanie, renoncent d'emblée à demander un permis de construire, une démarche longue (facilement plus d'un an), coûteuse (de l'ordre de 2 500 dollars) et qui n'a que très peu de chances d'aboutir lorsque le pétitionnaire est palestinien. LAW ajoute que les décisions israéliennes sont fondées sur des lois remontant

« de destruction. Pour justifier sa campagne de démolitions, qu'il entend accélérer jusqu'à l'automne, il a affirmé, le 15 juillet, devant la commission des lois de la Knesset, que les plans directeurs existants pour Jérusalem permettaient la construction de 12 250 unités de logements pour les résidents arabes et que les experts municipaux estimaient la promiscuité moindre dans les quartiers non juifs que dans les quartiers juifs.

Daniel Zeidman, conseiller juridique de l'association israélienne Ir Shalem, organisation œuvrant de la Paix maintenant, s'appuyant sur des publications statistiques municipales, démonte une à une les affirmations de M. Olmert. Selon ses calculs, le potentiel de construction à Jérusalem-Est est en réalité de 3 000 unités tout au plus. A propos de la promiscuité, il cite les chiffres suivants : 2,4 % des Juifs de Jérusalem vivent à plus de trois personnes par chambre, contre 27,8 % pour la population arabe. De plus, 13,5 % des Juifs vivent à deux ou plus par pièce, contre 61,5 % pour les Arabes. Pour les Juifs, la densité moyenne est de 1,1 personne par chambre, contre 2,2 personnes par chambre pour les Arabes.

A l'affirmation de M. Olmert, selon laquelle Israël ne favorise pas les

Juifs par rapport aux Arabes dans ses projets de construction, il oppose le fait que, depuis 1967, plus de 35 % des terres de Jérusalem-Est ont été confisquées par le gouvernement pour construire 40 000 unités, attribuées exclusivement à des Juifs. Actuellement, 6 500 unités sont prévues pour des habitants juifs à Har Homa (Djebel Abou Ghneim) et 2 100 à Rekhes Shouefat, contre 400 unités seulement destinées à la population arabe à Tsour Baher.

M. Olmert se dit favorable à un traitement impartial pour toutes les constructions illégales ? Ir Shalem lui répond avec les chiffres suivants : entre 1992 et 1996, cinquante actions en justice ont été engagées par la municipalité ou le ministère de l'intérieur contre chaque groupe de cent infractions constatées dans le secteur juif. Ce taux atteint 86 % dans le secteur arabe. Durant cette même période, seulement 30 % des ordres de démolition émis concernaient des habitations juives, et 70 % des logements arabes. La conclusion de Daniel Zeidman : « Un maire qui est en mesure de présenter de manière aussi éloignée de la réalité les conditions de vie de 30 % de la population qu'il est sensé servir ne mérite pas que lui soit confié le droit de détruire des maisons sans procès. » - (Intérim.)

Au moins trente-sept personnes sont mortes au cours des violences sur la côte du Kenya

Les chancelleries étrangères ont mis en garde leurs ressortissants

La vague de violence qui s'étend sur la côte du Kenya a provoqué la mort d'au moins trente-sept personnes depuis une semaine. Les chan-

celleries étrangères ont mis en garde leurs ressortissants qui fréquentent ces régions touristiques en leur demandant d'observer la plus

grande prudence lors de leurs déplacements. En Allemagne, une cellule de crise a été mise en place par le ministère des affaires étrangères.

LES AFFRONTLEMENTS violents qui secouent le Kenya depuis plus d'une semaine ont déjà provoqué la mort d'au moins trente-sept personnes, principalement dans la région côtière du pays. Deux personnes ont été tuées, mardi 19 août, et les émeutes ont touché pour la première fois des sites touristiques. Près de 400 échoppes ont été brûlées dans la nuit de lundi à mardi à l'Africa Curio Market, en bordure de la plage de Malindi, à 120 kilomètres au nord de Mombasa, alors que la police a tué, mardi, le chef d'un gang, Hussein Ali Makuti, qui serait lié à un dirigeant local de l'Union nationale africaine kényane (KANU, parti au pouvoir), Emmanuel Maitha. Ce dernier, soupçonné d'implication active dans les violences, a lui-même été arrêté lundi.

Hussein Ali Makuti a été abattu à Mkwapa, au nord de Mombasa, dans un échange de coups de feu

avec une patrouille de police alors que son gang, fort de 150 hommes armés d'arcs et de kalachnikovs, se dirigeait vers Animo, une réserve animale associée à un restaurant. Un homme a également été tué par des gardes à Kitaruni, au nord de Mombasa, alors qu'il tentait d'incendier une maison.

Bien que, jusqu'à présent, les violences n'aient pas été dirigées contre les étrangers, les principaux pays de provenance des touristes ont multiplié les mises en garde à leurs ressortissants. Ils ont tous en mémoire les deux mille morts de 1992 lors de violences ethniques dans cette même région de Mombasa, également dans une période pré-électorale. Ils voient avec inquiétude les incidents, jusqu'à lundi plutôt confinés dans les bidonvilles autour de Mombasa, se rapprocher des zones touristiques, comme en témoignent les événements de Malindi et Mkwapa.

Le ministère allemand des af-

fares étrangères, dont le pays est le premier client du tourisme kényan, a annoncé, mardi, la création d'une « cellule de crise » en raison des troubles dans la région, dont la capacité touristique est de 35 000 lits. Les touristes français se trouvant dans la région de Mombasa ont pour leur part été invités par le Quai d'Orsay à observer la plus grande prudence dans leurs déplacements. L'ambassade d'Italie a indiqué, mardi à Nairobi, que les autorités italiennes avaient conseillé à leurs ressortissants, très nombreux à Malindi, de ne pas se rendre sur la côte kényane avant que la situation ne s'améliore. Quant à ceux qui sont à Mombasa, ils sont invités à rester dans leur hôtel la nuit. Le Foreign Office a conseillé aux Britanniques la vigilance, tout comme le département d'Etat américain, qui a recommandé aux citoyens des Etats-Unis d'éviter de se rendre sur la côte de l'Océan Indien.

Cette vague de violence touche de plein fouet le tourisme kényan, première ressource en devises du pays avec une recette, pour 1996, de 366 millions de dollars (2,2 milliards de francs environ). Même si l'incident de Mkwapa tend à désigner le parti au pouvoir comme responsable des violences, leur origine reste l'objet de polémiques entre l'opposition et le président Daniel arap Moi, qui s'accuse mutuellement de vouloir en profiter à la veille des élections présidentielle et législatives prévues avant la fin de l'année.

Trente-deux personnes arrêtées durant les incidents depuis mercredi ont été présentées devant les tribunaux, mardi, à Mombasa, sous l'accusation de « vol et violence », sans qu'on puisse déterminer à quel camp elles appartiennent. Comme les douze autres suspects présentés lundi, elles ont toutes plaidé non coupables. - (AFP)

ASIE CENTRALE, AN VI : LA FIN DES ILLUSIONS

III. - A Namangan, l'islam étend son influence malgré la répression

Après Douchanbé (Tadjikistan) et Och (Kirghizstan) (Le Monde des 19 et 20 août), nous poursuivons notre série de reportages dans sept villes d'Asie centrale ex-soviétique.

REPORTAGE

La vallée de Ferghana, fief fondamentaliste, s'attire les foudres du pouvoir ouzbek

NAMANGAN (Ouzbékistan)

de notre envoyée spéciale

A deux heures de route de la capitale ouzbèke, Tachkent, au passage d'un col, on découvre ce qui aurait dû être une vallée heureuse. L'oasis de Ferghana, avec ses champs irrigués depuis l'antiquité, ses peupliers et ses arbres fruitiers, s'étire sur 300 kilomètres, entre deux lignes de montagnes scintillant au loin. Mais ses villes, Kokand, Namangan et Andijan, aussi peuplées et riches d'histoire que Samarkand ou Boukhara, n'ont pas leur célébrité. Ici, les vieilles mosquées ne sont pas restaurées pour les touristes. Elles le sont par, et pour, une population qui fut de tout temps la plus « fondamentaliste » d'Asie centrale.

Pour entrer dans la maison des Mirzoev, à Andijan, l'étranger doit venir accompagné. La mahalla, quartier traditionnel de vastes maisons sans étage en pisé ocre, sillonné de ruelles poussiéreuses, se ligue pour protéger la famille. Le 29 août 1995, le père, cheikh Abdoulvali Qari Mirzoev, imam d'une grande mosquée de la ville, a été enlevé à Tachkent, avec un de ses élèves, par des agents de la sécurité, juste avant d'embarquer sur le vol 668 pour Moscou, où il allait participer à une conférence islamique. Depuis, les autorités ouzbèkes disent tout ignorer de son sort. Le KGB - devenu localement le NSB avec l'indépendance - surveillait depuis le début des années 80 cet imam dissident et réputé fort instruit. « Son influence s'étendait au-delà de la vallée et Islam Karimov [le président ouzbèke] craignait sa popularité », explique l'ainé de ses sept enfants. Abdelquodouz Mirzoev, vingt-deux ans, est barbu, vêtu à la mode islamique proche-orientale. Il rêve de poursuivre dans ces contrées, grâce à ses « amis saoudiens », des études de relations internationales. Pour l'instant, il maintient d'obscur réseaux, reçoit des visiteurs - vêtus, eux, comme tous les Ouzbeks : caftan ou chemise-pantalon, à la soviétique. Il se dit à son tour surveillé, convoqué régulièrement par le NSB. Alors qu'il affirme avoir tout fait, avec ses oncles, pour que la population ne manifeste pas quand son père fut enlevé et sa mosquée fermée : « Nous ne voulions pas de victimes comme à Namangan. »

Ce nom seul provoque la gêne,

dans les conversations huppées de la capitale, alors que rien, de prime abord, ne distingue Namangan d'une autre ville ouzbèke. Si ce n'est l'étendue de ses mahallas et ruelles aux murs aveugles, s'ouvrant sur des cours intérieures où se répandent verdure, roses et vignes en auvents. Les femmes, qui ont dans ces maisons leur côté réservé, y portent, comme ailleurs, des robes et des pantalons de soie bariolée aux couleurs éclatantes, à dominante rouge ou jaune. Mais, ici, peu d'entre elles fréquentent les vastes bazars, autour des mosquées et des « maisons de thé », où se réunissent les hommes, ou les quartiers « modernes », soviétiques, où règne la mixité - administrations, collèges, hôtel Intourist décrié. Aucune femme, ou presque, ne s'y rend, en tout cas, sans se « couvrir » - la tête ou le corps entier. La « décence » islamique fut de règle à Namangan même sous les communistes. La nouveauté est que les tchadors - on

remettaient à la police ou à la mosquée du quartier. La population leur en sut gré et les autorités locales les intégrèrent dans leurs rouages. « Fazloulidin fut même invité à Tachkent pour être remercié par un vice-ministre », poursuit sa mère.

Jusqu'au jour où ils tombèrent sur des criminels qui étaient aussi des policiers. Jusqu'au jour, surtout, où la ville, travaillée en outre par des groupes islamiques plus politiques, s'insurgea lors d'une visite, en 1992, du président Karimov, l'ex-chef du PC ouzbek aujourd'hui président. Il parvint à s'échapper après avoir lâché moult promesses. Mais la répression qui s'ensuivit fut à la mesure de la peur qu'il ressentit alors. Après une minutieuse préparation, des forces spéciales dépêchées sur place lancèrent les arrestations. Fazloulidin et des centaines de participants à l'aventure de l'autogestion islamique de Namangan en firent les frais.

A ce jour, ils n'ont pas été relâchés.

locale de karaté, a été arrêté le 13 novembre et condamné à deux ans de prison », raconte un professeur d'éducation physique dont le fils est aussi en prison. Dix-sept jeunes auraient été arrêtés ce jour-là, d'autres plus tard.

La vague a repris après un événement dont tout le monde parle ici : l'assassinat, en février, de deux policiers par un ancien imam de la grande mosquée d'une localité voisine, Abdoulvali Iouldachev, trente-quatre ans, qui réussit à s'échapper. Les policiers étaient venus l'arrêter, dit-on, après avoir déjà pris et sévèrement battu son frère. « A sa place, j'aurais fait pareil », dit posément le fils du gérant d'une autre mosquée de Namangan, emprisonné depuis 1992. « Mon cousin, ajoutez-t-il, a été arrêté en mars simplement car il connaissait Iouldachev. Mon frère a préféré partir chercher du travail en Russie. Je pense que le quart des hommes de Namangan âgés de vingt-cinq à trente-cinq ans sont déjà partis travailler ailleurs. » Même si son estimation est exagérée, cette tendance est une révolution pour la région de Ferghana, qui, bien qu'étant la terre agricole la plus densément peuplée de l'ex-URSS, ne fut jamais terre d'émigration.

RÉSERVES ÉNERGÉTIQUES

Nouvelle, aussi, l'idée, répandue par le pouvoir, que des « terroristes islamistes ont décidé d'assassiner des policiers ». Un autre cas récent s'est produit à Andijan, ce qui a aussi provoqué des dizaines d'arrestations. Le fils d'un imam enlevé à l'aéroport affirme que c'est une provocation, mais en des termes qui laissent la porte ouverte à une justification de l'autodéfense. Tout indique qu'on n'en est pas là. Le mode de vie, dont la rigoureuse ségrégation des sexes, prônée par les fondamentalistes, seuls groupes aujourd'hui vaguement organisés du pays, est récusé par la majorité de la population, même à Namangan.

Mais les excès de la répression, sur fond de situation économique qui empire, contrairement à ce qui se disait il y a un an, peuvent renverser la tendance à leur marginalisation. Leurs financiers extérieurs, notamment saoudiens, n'ont apparemment pas abandonné, même s'ils l'ont considérablement réduit, leur intérêt pour l'Ouzbékistan - Etat le plus puissant d'une région promise à être le deuxième exportateur d'énergie après le Moyen-Orient, et sur lequel les Etats-Unis ont déjà décidé de tablir. Alors que, dans toutes les prisons du pays, raconte-t-on à Namangan, les fils de Ferghana prient Allah et font des prosélytes.

Sophie Shihab

PROCHAIN ARTICLE
Boukhara la « déclassée » se souvient de sa gloire d'avant la conquête russe

OUZBÉKISTAN : rép. turcophone

Superficie : 447 000 km² PNB 1995 : 930 \$/hab.
Population : 23,3 millions d'hab. Religion : Musulmans sunnites (rite hanafite)



dit ici tchadra - que portent encore quelques vieilles femmes font place aux foulards blancs « modernes ». De même que, pour les hommes, des calottes blanches remplacent les traditionnelles - noires, carrées, aux fins dessins blancs.

GROUPES D'AUTODÉFENSE

La perestroïka, qui atteignit la région en 1989, amena une légalisation des structures musulmanes sous-jacentes et une vague de réouverture de mosquées, mais aussi de criminalité. « Les gens ne sortaient plus dès la tombée de la nuit. On volait les moutons, les voitures, il y avait des crimes, des viols », raconte la mère de Fazloulidin Nasredinov, un jeune homme qui rallia alors une nouvelle organisation locale, Adolat (« justice »), issue des mahallas de Namangan sous forme de groupes d'autodéfense. Ils veillaient à la « morale », arrêtaient des voleurs, des « prostituées », qu'ils exposaient à l'opprobre public, les

Leurs peines sont au besoin prolongées à l'issue de parodies de procès - Fazloulidin, qui devait sortir en 1999, a échappé d'un an de plus en 1996. Plus grave : les arrestations se poursuivent aujourd'hui encore sans provoquer le moindre remous à Tachkent. L'opposition démocratique y est paralysée et les organisations étrangères, du type mission de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) ou Helsinki Watch, sont admises pour des raisons purement diplomatiques et sans latitude de travail.

Le 31 octobre dernier, le vice-gouverneur de Namangan, M. Mamatkoulov, a été assassiné chez lui par un groupe d'inconnus masqués. Ce crime déclencha une nouvelle vague de répression parmi la jeunesse jugée « à risques », selon un système rodé : la police « trouve » en leur possession des armes, des munitions ou de la drogue. « Mon élève Mamadjon Djuraev, président de la fédération

La crise congolaise s'aggrave avec la chute de Ouessou

KINSHASA. La ville de Ouessou, dans le nord du Congo, serait tombée aux mains des forces de l'ancien président Denis Sassou Nguesso, selon des organisations humanitaires ayant recueilli des récits de réfugiés. Les tirs d'armes lourdes se sont d'autre part intensifiés, mardi 19 août, à Brazzaville, où les forces fidèles au président Lissouba ont accentué leur pression sur les quartiers tenus par M. Sassou Nguesso. L'annonce de la chute de Ouessou intervient alors que les négociations intercongolaises reprennent à Libreville sous l'égide du président gabonais Omar Bongo. Celles-ci buttent sur les prérogatives du futur premier ministre d'un gouvernement d'union nationale. La médiation de M. Bongo devrait souffrir de l'irruption sur la scène du président de l'ex-Zaïre, Laurent-Désiré Kabila, appelé à la rescousse par Pascal Lissouba, et qui a proposé l'envoi d'une force africaine d'intervention à Brazzaville. Paris, qui a fait savoir sa préférence pour les négociations de Libreville, a été accusé par Kinshasa d'avoir « une attitude coloniale ». - (AFP, Reuter.)

Six journalistes libérés des prisons turques

NEW YORK. Six journalistes ont été libérés des prisons turques en vertu d'une loi d'amnistie partielle adoptée par le Parlement turc la semaine dernière, a indiqué, mardi 19 août, le Comité pour la protection des journalistes (CPJ), un organisme indépendant de défense de la presse basé à New York. Il s'agit de Isik Yurtçu, ancien rédacteur en chef du quotidien pro-kurde Özgür Gündem, libéré vendredi dernier, de Naile Tuncer, du magazine Devrimci Proletarya, de Hatice Onaran du magazine Devrimci Cozum, de Mustafa Demirdag, du magazine Özgür Gelecek, et de Fatih Yesilbag et Bülent Balta, tous deux également travaillant pour Özgür Gündem. Tous avaient été condamnés pour délit d'opinion, entre 1992 et 1997, pour avoir publié ou écrit des articles couvrant la rébellion kurde dans le sud-est de la Turquie. La nouvelle loi suspend pour trois ans l'exécution des peines prononcées. - (AFP)

Nouvelles démissions au sein du gouvernement colombien

BOGOTA. Le président colombien Ernesto Samper est menacé par une crise gouvernementale avec la démission, mercredi 20 août, de deux membres de son cabinet impliqués dans des scandales. Le ministre des communications, Saulo Arboleda, et celui des mines et de l'énergie, Rodrigo Villamizar, ont été pris en flagrant délit de trafic d'influence dans l'adjudication de fréquences de radios privées. Le Sénat a d'autre part ouvert une réunion extraordinaire, mercredi, afin d'interpeller le gouvernement et les commandants des forces armées sur leurs plans concernant la tenue des élections d'octobre prochain. Cette réunion a été convoquée à la demande d'un groupe de parlementaires du Parti libéral qui, la semaine dernière, avaient menacé le président colombien d'un « procès politique » s'il ne parvenait pas à régler les problèmes d'ordre public que connaît actuellement le pays. - (AFP)

AMÉRIQUES

■ **ARGENTINE : des bons du Trésor, d'un montant global de 3 milliards de dollars, vont être émis** pour indemniser les familles de 10 000 personnes officiellement disparues (30 000 selon les organisations des droits de l'homme), entre 1976 et 1983, pendant la dictature militaire, a annoncé, mardi 19 août au soir, le secrétaire au budget, Pablo Guidotti. - (AFP)

■ **ÉTATS-UNIS : les autorités envisagent**, à la demande de l'Église catholique américaine, d'assouplir leurs restrictions sur les voyages des Américains à Cuba, à l'occasion de la visite du pape Jean Paul II dans l'île, en janvier, a indiqué, mardi 19 août, la Maison Blanche. Cet assouplissement ne remettrait pas en cause la politique des Etats-Unis envers Cuba ni les lois américaines prévoyant déjà, au coup par coup, des exemptions pour les voyages de nature religieuse. - (AFP)

AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : le président algérien Liamine Zeroual**, dans une allocution télévisée prononcée mardi 19 août, a déclaré que son gouvernement continuerait de combattre le « terrorisme » jusqu'à son éradication définitive. La violence politique, a-t-il ajouté au cours de son intervention prononcée à l'occasion de la Journée du moudjahid (fête nationale), est le fruit d'une « vaste conspiration préparée contre l'Algérie, mais qui a échoué dans ses objectifs ». - (Reuter.)

■ **MAURITANIE : le président Jacques Chirac se rendra en visite officielle** en Mauritanie les 4 et 5 septembre, a-t-on annoncé, mardi 19 août, à l'Élysée. M. Chirac est attendu dans la capitale, Nouakchott, et dans une ville du désert mauritanien, Atar. Cette visite interviendra trois mois avant l'élection présidentielle mauritanienne prévue le 12 décembre. - (AFP)

■ **NIGERIA : le bilan de trois jours d'affrontements ethniques** entre les communautés ife et modakeke dans la ville d'Ife (sud-ouest) s'élève à trente morts, a rapporté la presse nationale, mardi 19 août. Des milliers d'habitants ont fui les environs et 1 000 gendarmes ont été dépêchés sur place pour mettre fin aux violences commencées le week-end dernier à propos du déplacement du siège du gouvernement local. - (Reuter.)

PROCHE-ORIENT

■ **IRAK : le ministre des affaires étrangères, Mohamad Saïd El Sahaf, a notifié**, mardi 19 août à Téhéran, que les Iraniens seraient désormais autorisés à se rendre sur les lieux saints chiites en Irak, à partir du 4 septembre. Depuis le déclenchement de la guerre irako-iranienne, en septembre 1980, les Iraniens n'étaient pas autorisés à entrer en Irak. - (AFP)

Le premier ministre norvégien avait des contacts réguliers avec le KGB

STOCKHOLM. Les Norvégiens ont eu la surprise d'apprendre, mardi 19 août, à moins d'un mois des élections législatives, que leur premier ministre avait entretenu des contacts réguliers avec le KGB il y a une vingtaine d'années. Selon les informations d'un quotidien à grand tirage et d'une chaîne publique de télévision, Thorbjørn Jagland, alors jeune espoir du Parti travailliste, dont le nom de code aurait été « Youri », n'aurait jamais travaillé comme agent du KGB ni reçu d'argent de sa part.

Le chef du gouvernement a confirmé s'être entretenu à plusieurs reprises avec des « diplomates » soviétiques entre la seconde moitié des années 70 et le début des années 80. Il a expliqué qu'à cette époque « cela faisait partie de [son] travail ». M. Jagland était alors dirigeant de la fédération des jeunes travailleurs puis employé à la direction de la formation au pouvoir dans ce pays membre de l'OTAN, limitrophe de la Russie. - (Corresp.)

CHÔMAGE Le projet de loi sur la création de 350 000 emplois pour les jeunes a été adopté, mercredi 20 août, en conseil des ministres. Il prévoit que les moins de vingt-six

ans pourront être embauchés par des collectivités locales, des établissements publics et des associations pour répondre à des besoins qui ne sont couverts ni par le secteur mar-

chand ni par l'Etat. ● **DIX PERSONNALITÉS** qualifiées ont déjà recensé vingt-deux nouvelles activités possibles dans des domaines aussi différents que l'éducation, le logement, la

sécurité, la culture ou les transports. ● **JACQUES CHIRAC** a déclaré qu'« on ne peut qu'approuver l'inspiration de ce projet de loi ». Toutefois, il a jugé qu'« il ne faudrait pas que la mise en

œuvre de ce dispositif se traduise par une création massive d'emplois publics permanents », la France détenant déjà, selon lui, « le record » pour ce type d'emplois.

Des métiers nouveaux sont proposés pour créer 350 000 « emplois jeunes »

Jacques Chirac a approuvé « l'inspiration » du projet de Martine Aubry, tout en mettant en garde contre « une création massive d'emplois publics permanents ». Le gouvernement veut satisfaire des besoins auxquels ni les entreprises ni l'Etat ne répondent

TROIS CENT CINQUANTE MILLE emplois sur trois ans pour les jeunes dans les secteurs public, parapublic et associatif, pas moins ! En faisant adopter le projet de loi sur le « développement d'activités pour l'emploi des jeunes » par le conseil des ministres, mercredi 20 août, le gouvernement a apporté une première réponse à l'un des principaux engagements de Lionel Jospin durant la campagne des élections législatives. Il s'est également donné un cadre pour créer des services et des emplois qui ne relèvent, selon lui, ni du secteur marchand, ni directement des missions de l'Etat.

Présenté par Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, ce texte très court (trois articles) sera le premier projet de loi soumis au Parlement dès la session extraordinaire qui devrait s'ouvrir le 16 septembre. Les décrets d'application de la loi sont quasiment prêts, et le gouvernement estime que les premiers contrats pourront être signés courant octobre. D'ici à la fin de 1998, les pouvoirs publics espèrent que 150 000 jeunes pourront ainsi trouver un emploi. Le coût total de ces emplois sur trois ans s'élèvera à 35 milliards de francs.

Ces emplois d'une durée maximale de cinq ans s'adresseront aux

moins de vingt-six ans – et aux moins de trente ans qui n'ont jamais travaillé suffisamment longtemps pour bénéficier d'une allocation de chômage –, quel que soit leur niveau de qualification. Ils seront rémunérés sur la base du SMIC (5 240 francs nets par mois), le montant de l'aide de l'Etat, probablement une subvention au compte d'exploitation, étant fixée à 80 % du SMIC (charges sociales comprises). Les collectivités et les associations, voire des entreprises privées, devront donc apporter le complément.

CRITIQUES PATRONALES

A l'exception des 15 000 ou 20 000 postes d'adjoints de sécurité (auxiliaires de la police nationale) embauchés par l'Etat sur des contrats de droit public pour une durée de cinq ans non renouvelable, il s'agira de contrats de droit privé. Un nouveau type de contrat à durée déterminée va ainsi faire son apparition dans le Code du travail. Il bénéficiera d'un certain nombre de garanties protectrices pour les jeunes (recours aux prud'hommes, indemnités de licenciement et de précarité en cas de rupture du contrat avant terme, etc.). Une commission présidée par le préfet évaluera la pertinence des projets et donnera son accord pour

débloquer les fonds. Le texte prévoit que le gouvernement devra, avant le 31 décembre 1998, présenter au Parlement un bilan de l'application de cette loi.

Avant même que le projet de loi ne soit définitivement bouclé, les critiques ont commencé à fuser :

comme le sénateur socialiste Gérard Delfau, redoutant l'apparition d'une fonction publique « au rabais ».

Il est vrai que le projet de gouvernement porte en germe certaines difficultés, comme la situation de ces 350 000 jeunes au terme

contrats temporaires qui correspondent rarement à des besoins, à des activités ou à des métiers bien définis, mais servent surtout à dégonfler les statistiques du chômage.

BESOINS RÉELS

Les formules existantes demeurent. Lors des arbitrages sur le budget de 1998 (*Le Monde* du 31 juillet), outre 10 milliards de francs pour 1998 (en plus des 2 milliards de francs en 1997) pour financer ces nouveaux emplois, Martine Aubry a obtenu le maintien des dispositifs existants en faveur des publics en difficulté (contrats emploi-solidarité, contrats initiative-emploi, etc.), notamment les chômeurs de longue durée, dont le nombre a recommencé à augmenter depuis un an. Mais à côté de ces aides, ce programme d'activités nouvelles et de services inédits doit permettre, selon le gouvernement de créer de véritables emplois, à la fois professionnalisés et durables.

Dix personnalités qualifiées travaillent, depuis le mois de juillet, à leur recensement dans des secteurs aussi différents que l'éducation, la sécurité, la culture, le logement et l'environnement. Mais la création de ces emplois correspondant à des besoins réels suppose,

selon le gouvernement, la mobilisation et l'engagement financier des collectivités locales, des grands réseaux (HLM, mutuelles, etc.) et du monde associatif.

Au ministère de l'emploi, on estime qu'« il ne faut pas se faire trop d'illusion sur l'effet de ce dispositif en matière de chômage ». Des jeunes aujourd'hui non inscrits à l'ANPE seront tentés par ces nouveaux emplois. De plus, si la reprise économique se confirme au second semestre, des personnes dissuadées de trouver un emploi en période de croissance molle – notamment des femmes – vont de nouveau tenter leur chance sur la marché du travail. Prudent, le gouvernement a déjà prévenu qu'il ne s'attendait pas à une décade du chômage dans les mois à venir. Le premier ministre va devoir tenir, dans les années à venir, le second volet de son engagement : la création de 350 000 emplois dans le secteur privé. Cela constituera, avec les 35 heures hebdomadaires, l'un des dossiers les plus difficiles de la conférence sur les salaires, l'emploi et la réduction du temps de travail qui doit réunir, fin septembre ou début octobre, le gouvernement, le patronat et les syndicats.

Jean-Michel Bezat

Les vingt-deux métiers de Martine Aubry

dans le domaine para ou péri-scolaire.

Employeur : associations.
Financement : collectivités locales, ministères de la jeunesse et des sports, de l'éducation nationale, caisse d'allocations familiales, participation des familles.

ÉDUCATION

Coordonner le soutien scolaire

Définition : pour répondre aux nouveaux besoins éducatifs, le coordinateur scolaire aura pour mission d'aider à monter les projets entre les associations, les établissements scolaires et les communes, accueillir les jeunes et leurs familles.

Employeur : associations.
Financement : communes, associations et éducation nationale.

Prévenir la violence

Définition : les emplois d'aide éducateur serviront à assurer des fonctions polyvalentes, allant de la surveillance aux activités d'ouverture (culturelles et sportives) et à développer des formes de tutorat individuel, en favorisant la communication entre les niveaux d'enseignement.

Employeur : conseils généraux et lycées.

Financement : collectivités territoriales et éducation nationale.

Coordonner les projets éducatifs

Définition : le coordinateur assurera la liaison entre les établissements scolaires, les associations et les municipalités, planifiera les activités, assurera l'accueil et l'information du public, la communication avec les jeunes et les familles, ainsi que le secrétariat de l'association porteuse du projet. Il s'agit d'organiser l'aide aux élèves malades et handicapés et de généraliser les expériences déjà amorcées

Coordonnateur petite enfance

Définition : avec pour objectif d'améliorer la place de l'enfant dans la ville, le rôle du coordonnateur sera de diffuser des informations sur les équipements de proximité, en assurant une coordination des politiques et des dispositifs existants, en observant l'évolution de la demande des usagers, en facilitant les décloisonnements entre les services d'accueil de la petite enfance et les familles.

Employeur : communes et associations.

Financement : communes et associations.

Accompagner les personnes dépendantes, placées en institution

Définition : le rôle de la personne sera d'assurer l'accompagnement personnalisé des personnes âgées vivant en institution (établissements de santé, maison de retraite), d'améliorer leur qualité de vie en leur proposant des promenades, de la lecture, des courses, et d'assurer la liaison entre ces institutions et leur domicile.

Employeur : associations.
Financement : caisses de retraite.

Faciliter la réinsertion lors de la sortie de l'hôpital

Définition : la personne assurera la fonction de lien entre l'hospitalisation complète et le retour à domicile : organisation du retour, préparation du domicile, installation du malade, surveillance des premiers jours. Elle devra aussi aider à la résolution des problèmes matériels, administratifs et sociaux.

Employeur : baillieurs sociaux.
Financement : CNAM et hôpitaux.

Agent de gestion locative

Définition : pour faciliter les relations entre le bailleur et le locataire, les activités de l'agent seront à la fois administratives, techniques, relationnelles et sociales. Il s'agit de traiter la recherche et l'installation des nouveaux locataires, gérer le contrat de location, le loyer et les charges afférentes, compléter les dossiers d'aide sociale, enregistrer et traiter des réclamations simples. La personne devra aussi établir l'état des lieux du parc locatif, assurer les relations entre l'organisme loueur et les locataires.

Employeur : baillieurs sociaux.
Financement : baillieurs sociaux.

Agent d'entretien polyvalent

Définition : l'agent réalisera des petits travaux d'entretien et de réparation (peinture, maçonnerie, menuiserie, plomberie, électricité) et assura l'entretien des espaces verts, pour des personnes dépendantes. **Employeur :** associations.

Financement : produits des prestations.

Agent technique d'entretien-maintenance

Définition : l'agent interviendra dans les parties communes d'immeubles. Il pourra aussi intervenir chez le locataire pour les opérations d'entretien et de réparation incombant aux bailleurs et pourra conseiller le locataire pour les réparations à sa charge.

Employeur : baillieurs sociaux.
Financement : baillieurs sociaux.

Agent de médiation

Définition : il assurera la tranquillité publique en prévenant les dégradations grâce à un contact humain constant et rassurant, en organisant la prévention et la sécurisation de divers lieux (parkings, sorties d'écoles, centres commerciaux), en offrant une activité de médiation entre les habitants.

Employeur : baillieurs sociaux, éducation nationale, sociétés de transports en commun.

Financement : baillieurs sociaux et leurs partenaires.

Agents accompagnateurs

de leur contrat. A cette question aujourd'hui sans solution définitive, M^{me} Aubry répond que certains de ces emplois pourront trouver une solvabilisation différente à terme, notamment pour certains services à la personne. Mais le ministre de l'emploi a, surtout, voulu rompre avec la logique des TUC, SIVP et autres CÉS, des

Définition : le but est d'accompagner et d'encadrer les enfants dans les transports scolaires, d'accompagner les personnes âgées dépendantes ou handicapées dans leur déplacements ainsi que les jeunes enfants sur les trajets de grandes lignes.

Employeur : sociétés de transports, associations, conseils régionaux.

Financement : sociétés de transports.

Agent de prévention et d'ambiance

Définition : le but est d'assurer une présence humaine active de veille et de sécurisation des transports publics et des gares et d'organiser la solidarité sur les lieux publics.

Employeur : sociétés de transports, associations et communes.

Financement : sociétés de transports.

Initier aux nouvelles technologies de la communication

Définition : il s'agit d'initier et de former le public à la pratique des réseaux et à l'utilisation des supports informatiques, mais aussi d'assurer une fonction de consultation et de production d'information. **Employeurs :** équipements culturels.

Financement : prestations de consultation payantes par l'intermédiaire des services, opérateurs en télécommunications.

Valoriser le patrimoine

Définition : l'agent de développement du patrimoine devra concevoir des « produits patrimoine », mettre en réseau les équipements culturels du patrimoine, créer un centre facilitant l'accès au patrimoine, former les personnels de la culture et du tourisme à l'accueil et au développement, monter des plans de financements avec des partenaires multiples.

Employeur : associations, communes, départements, fondations d'entreprises.

Financement : ressources propres.

Offrir une médiation pénale

Définition : le médiateur pénal

doit intervenir en cas d'infractions et de délits mineurs. Il doit proposer une réponse institutionnelle alternative à l'incarcération (travaux d'intérêt général, par exemple), et suivre sa mise en œuvre.

Employeurs : parquet, juges pour enfants, maisons de justice et du droit.

Offrir une médiation familiale

Définition : le médiateur familial doit résoudre les conflits familiaux liés à l'exercice de l'autorité, du droit de visite ou du droit de garde des enfants. Il doit assurer le suivi des comportements de non-respect des règles communes par les enfants mineurs.

Employeurs : parquet, juges aux affaires familiales, maisons de justice et du droit.

Accueillir les familles des détenus

Définition : il s'agit d'assurer l'accueil des personnes qui viennent rendre visite à des prisonniers, en leur apportant les informations nécessaires sur le déroulement des visites et les procédures de réservation de parloirs, mais aussi en accueillant et en prenant en charge les jeunes enfants pendant la durée de l'attente ou de la visite. Il s'agit aussi d'orienter vers une solution d'hébergement de nuit les familles dont l'éloignement et la modestie des moyens le justifient.

Employeurs : établissements pénitentiaires, associations spécialisées, municipalités.

Financement : municipalités, caisses d'allocations familiales, associations, conseils généraux.

Accompagner la réinsertion des détenus

Définition : dans les établissements pénitentiaires, il s'agit de contribuer à l'information et à la prise en charge individualisée des détenus libérables, dans le cadre des orientations tracées par le service socio-éducatif et des dispositifs institués à cet effet dans l'établissement. Il s'agit de faciliter la relation avec les dispositifs de droit commun – hébergement, santé et soins, insertion socio-professionnelle – par un tutorat individuel et une aide technique permettant la réalisation du projet de sortie élaboré avec le travailleur social.

Employeurs : associations partenaires des services socio-éducatifs

et des comités de probation et d'assistance aux libérés (CPAL).

Financement : collectivités locales, conseils généraux, caisses d'allocations familiales.

Entretenir les espaces naturels

Définition : pour entretenir, réhabiliter, valoriser le patrimoine écologique, l'agent d'entretien des espaces naturels doit débroussailler, collecter et stocker les déchets, mais aussi aider au respect de la réglementation, ce qui suppose une bonne connaissance des milieux.

Employeurs : associations, collectivités locales.

Traiter les déchets

Définition : l'agent de traitement des déchets industriels et urbains doit assurer le gardiennage des déchèteries et des stations de transfert, s'occuper du tri et du traitement des déchets, de la manutention et de l'entretien du matériel et des infrastructures. Il doit aussi assurer la communication et la sensibilisation du public autour du tri sélectif et de la réduction des déchets.

Employeurs : Agence de l'Environnement et de la maîtrise de l'énergie, ministère de l'environnement, collectivités locales, ministère de l'industrie.

Accueillir, orienter et aider les victimes

Définition : l'agent d'accueil, d'orientation et d'aide aux victimes doit assurer un accueil de qualité dans les commissariats et faciliter l'accès au service public de sécurité. Cet emploi doit permettre de renforcer la police de proximité et le lien police-citoyens.

Employeur : police nationale.
Financement : ministère de l'intérieur.

Offrir une médiation locale

Définition : le médiateur local doit intervenir dans le cadre de conflits liés à la vie des quartiers (conflits de voisinage liés à l'utilisation des espaces collectifs publics ou privés...).

Employeurs : groupements d'employeurs, baillieurs sociaux, éduca-

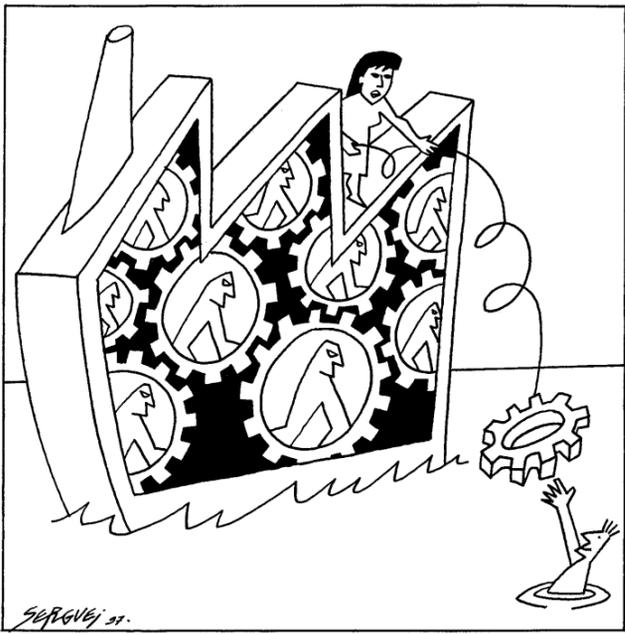
Le Carnet du Monde

POUR VOS HEUREUX ÉVÉNEMENTS

NAISSANCES, MARIAGES

70 F la ligne hors taxes

☎ 01.42.17.39.80
01.42.17.38.42



Les dix inspirateurs du rapport

Le rapport sur les nouveaux emplois a été alimenté par la réflexion ou les expérimentations engagées par dix « personnalités qualifiées » :

- pour l'éducation, **Jean-Cyril Spinetta**, inspecteur général de l'éducation nationale, ancien chargé de mission auprès de François Mitterrand à la présidence de la République et ancien PDG d'Air Inter ;
- pour la santé, la solidarité et les services à la personne, **Jean-Baptiste de Foucauld**, inspecteur des finances, ancien commissaire au plan, président du club deloriste Echange et projet ;
- pour le logement, **Jean-Marie Delarue**, conseiller d'Etat, ancien délégué interministériel à la ville et au développement social urbain ;
- pour la justice, **Dominique Charvet**, président de chambre à la cour d'appel de Paris ;
- pour les transports,

- Jean-Louis Mons**, maire (PCF) de Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis) ;
- pour la sécurité et la prévention de la délinquance, **Bruno Leroux**, député (PS), maire d'Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis) ;
- pour la jeunesse et les sports, **Yves Lair**, adjoint au maire de Clermont-Ferrand, président de l'association nationale des offices de sports ;
- pour l'environnement et le traitement des déchets, **Guy Hascoët**, député (Verts) du Nord et vice-président de la région Nord-Pas-de-Calais ;
- pour le développement culturel et les nouvelles technologies de communication, **Bernard Poignant**, maire (PS) de Quimper, président de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains et ancien député du Finistère ;
- pour le tourisme, **Jean Vila**, député (PC) des Pyrénées-Orientales.

« Des fonctions simples côtoieront des métiers très qualifiés »

VOICI de larges extraits de l'introduction du rapport intitulé *Nouveaux services, nouveaux emplois* :

« Des besoins existent dans notre pays. Des besoins essentiels

– logement, éducation, santé, sécurité – qui relèvent principalement de l'action publique, mais aussi des besoins nouveaux dus à l'évolution de notre société : tels les services aux personnes, la préservation de l'environnement et du patrimoine, la qualité du cadre de vie.

« Répondre à ces besoins pour améliorer notre vie collective, développer des services pour mieux vivre ensemble, créer des emplois, telle est l'ambition du gouvernement. (...) Aujourd'hui, la juxtaposition, d'une part, d'un chômage massif – somme d'énergie, de compétences, de capacités de travail inemployées –, et, d'autre part,

de besoins non satisfaits est inacceptable. Il ne suffit plus de laisser faire le temps ou le marché pour satisfaire les attentes légitimes de chacun.

« Aujourd'hui les besoins prioritaires touchent d'abord les services. Il en est ainsi des services aux personnes. (...) De même, la nature est menacée dans une société plus peuplée et qui consomme davantage. (...) De même, le maintien de liens sociaux, dans la ville, à l'école, entre les générations implique le développement d'activités nouvelles de médiation, d'animation, de prévention... Enfin, l'épanouissement de la personne, la maîtrise d'un monde de plus en plus complexe et l'exercice de la démocratie impliquent de développer fortement l'accès à l'information, à l'éducation, à la culture tout au long de la vie.

« Dans tous ces domaines, des associations, des collectivités locales, des entreprises ont déjà développé des initiatives. Elles se heurtent à deux difficultés en particulier : la structuration de l'offre et

la solvabilisation de la demande. Les réponses à ces besoins, encore trop souvent latents et mal définis, doivent trouver leur traduction dans les prestations identifiées qui correspondent à de vrais métiers. (...) Identifier les besoins des usagers, construire une offre susceptible d'y répondre, leur donner un contenu en termes de métiers constitue la logique de la démarche. (...)

« Le financement de ces besoins, non directement solvables et donc non pris en charge par le marché, est le second axe de l'action du gouvernement. Il a été décidé d'impulser fortement au sein de ces activités la création de 350 000 emplois pour les jeunes par une aide financière sans précédent – en règle générale 92 000 francs par poste et par an pendant cinq ans. Cet effet de levier sur l'emploi conduira à l'émergence de nouveaux secteurs d'activité et de nouvelles filières professionnelles pour lesquelles il faudra bâtir progressivement des formations et des parcours de qualification. (...) Des

fonctions simples côtoieront des métiers très qualifiés. (...) Ce programme s'adresse en priorité aux jeunes, quel que soit leur niveau de qualification. Cela permettra à des jeunes âgés de dix-huit à vingt-six ans – et même à moins de trente ans lorsqu'ils n'ont pas travaillé suffisamment pour bénéficier des allocations d'assurance-chômage – d'être les acteurs du développement d'activités nouvelles, de métiers nouveaux, et d'y investir leur énergie et leurs compétences. (...)

Bien évidemment, il importe de rechercher la pérennisation et la solvabilisation de ces emplois. C'est le sens de l'aide sans précédent apportée par l'Etat pendant cinq ans. Cette période doit être mise à profit pour trouver des sources de financement d'origines multiples, propres à sauvegarder les projets. (...) Il y a, dans ce domaine, un grand effort d'innovation à faire, qui permettra de surmonter les clivages entre fonds publics et fonds privés, apports individuels et financements collectifs. »

Des « adjoints de sécurité » dans la police nationale

LA POLICE NATIONALE est la seule administration autorisée par le plan emploi-jeunes à disposer de contrats de droit public. Baptisés « adjoints de sécurité », les jeunes gens concernés exerceront, selon le projet de loi, des missions « auprès des fonctionnaires des services actifs de la police nationale ». C'est parce qu'ils assureront des fonctions de sécurité relevant du domaine régalié de l'Etat, explique-t-on place Beauvau, que ces agents d'un nouveau type ne pouvaient relever du cadre général de droit privé prévu par le plan gouvernemental. Ils devraient être chargés notamment d'assurer un accueil de qualité dans les commissariats et d'améliorer l'aide

aux victimes de la délinquance. A la satisfaction de Jean-Pierre Chevènement, qui a fini par obtenir la reconnaissance de cette exception policière, le ministère de l'intérieur sera l'employeur direct de ces milliers de contractuels de droit public. Agés de dix-huit à vingt-six ans, ils seront recrutés pour une période maximale de cinq ans non renouvelables. Ils disposeront, ainsi que leurs conjoints et leurs enfants, des protections statutaires prévues pour les policiers victimes de menaces, de violences ou d'injures subies en raison de leurs fonctions.

Comme les autres bénéficiaires du plan emploi-jeunes, leur rémunération sera assurée à 80 % par le minis-

tère de l'emploi et de la solidarité ; le complément de 20 % sera crédité sur le budget du ministère de l'intérieur. Les modalités de leur recrutement et de leur formation seront fixées par décret. Un nombre total de 20 000 « adjoints de sécurité » est avancé par la place Beauvau. Ils s'ajouteront aux policiers auxiliaires, ces appelés du contingent qui sont aujourd'hui près de 9 000 dans la police et dont le corps sera progressivement mis en extinction jusqu'en 2002.

Hors de la police nationale, le domaine de la sécurité recevra le renfort des milliers de jeunes gens concernés par les contrats locaux de sécurité. Il s'agira cette fois d'em-

ploi contractuels de droit privé, financés à hauteur de 80 % par le ministère de l'emploi et, pour le complément, par les partenaires locaux (entreprises de transports publics, collectivités locales ou bailleurs sociaux).

Évalués à un total de 15 000 par le ministère de l'intérieur, ils devraient correspondre à des fonctions de médiation et d'animation dans les transports publics, les immeubles sociaux ou les centres commerciaux. De quoi tenir l'engagement du premier ministre, qui avait annoncé « 35 000 emplois de sécurité », le 19 juin devant l'Assemblée nationale.

Erich Inciyan

CARNET

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

EI HASSAN et **Béatrice EL MANSOURI**, leur fille **KAWTHAR**, ont le bonheur d'annoncer la naissance de

Oumaïma,

le 9 août 1997.

78, avenue Mohamed-El-Yazidi, Hay Riad Rabat, Maroc.

Anniversaires

François,

Bon anniversaire.

De la part de : Xavier, Marie-Christine, Caroline, Stéphanie, Sophie et Laure.

Décès

– Le docteur et M^{me} Olivier Denis, M. et M^{me} Sylvain Denis, M. et M^{me} Dominique Denis, ses enfants,

François et Aurélie, Nicolas, Vincent, Emmanuel, Anne, Antoine, ses petits-enfants,

M^{me} Jacques Barbizet, Le docteur et M^{me} Robert Bouvier, ont la profonde tristesse d'informer du décès de

M^{me} Claude BARBIZET-DENIS,

survenu le 16 août 1997, à Saint-Philibert (Morbihan), dans sa quatre-vingt-quatrième année.

L'inhumation aura lieu le jeudi 21 août, à 15 heures, au cimetière du Père-Lachaise, Paris-20^e.

95, boulevard Romain-Rolland, 92120 Montrouge, 16, rue Victor-Gilbert, 28000 Chartres, 27 bis, rue Miollis, 75015 Paris, 5, rue Foy, 33000 Bordeaux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le département de sociologie de l'université de Provence a la tristesse de faire part du décès de

M. Roger BENOLIEL,

maître de conférences.

THÈSES

Tarif Étudiants

65 F la ligne H.T.

– Saint-Maximin (Isère). Paris. Mostaganem.

Miriam et Djelloul Benderdouche, Mazouz, Abderahmane, Halima, ses enfants et ses petits-enfants, Les familles Bouras, Perruchon, Perrichon, Benderdouche, Méribène, Vizioz, Paquet et Shalak, Parentes, alliées et amies, ont la douleur et l'extrême tristesse de faire part du décès de

M^{me} BOURAS, née **Marie Anne PERRUCHON**, professeur honoraire de lettres classiques, titulaire des Palmes académiques,

survenu à Saint-Maximin, le 16 août 1997, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Villa Honorine, Lotissement d'Avallon, 38530 Saint-Maximin.

– Bénédicte et Claude Perdriel, Marie-Françoise Bucquet-Chaminé et Jorge Chaminé, ses enfants,

Kim, Vaea, Tessa, Louis, Olivier, Pauline, Arianna, Raymond et Marie-Hélène, ses neuf petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès, le mardi 12 août 1997, de

Raymonde BUCQUET,

née **LOLOUM**,

dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Une messe à sa mémoire sera célébrée en l'église Saint-Roch, le samedi 13 septembre, à 11 h 30.

– Marie-Christine Capelle, Béatrice et Bénédicte, Tous ses parents et amis, ont le chagrin de faire part du décès de

Gérard CAPELLE,

survenu subitement le 9 août 1997, à l'âge de cinquante-six ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

7, rue du Sergent-Blandan, 92130 Issy-Les-Moulineaux.

– Les proches de

Henri GUÉNOCHE

font part de son décès, le 16 août 1997, dans sa soixante-seizième année.

Professeur de mécanique à l'université de Provence, il avait fondé le laboratoire de dynamique des systèmes réactifs et rédigé plusieurs ouvrages de thermodynamique. Il était membre correspondant de l'Académie internationale d'astronautique.

Il restera présent dans la mémoire de ses amis.

– Président-fondateur : Bernard Lecache.

Président d'honneur : Jean Pierre-Bloch.

Président : Pierre Aidenbaum.

Fondateurs : Séverine, Comtesse de Noailles, Léon Blum, Edouard Benes, Albert Einstein, Edouard Herriot, Léon Jouhaux, Joseph Kessel, Thomas G. Masaryck, Romain Rolland.

Comité d'honneur : Joseph Aidenbaum, Harry Belafonte, André Bergeron, Jacques Chaban-Delmas, Jacques Chirac, Alain Decaux, M^{re} Etchegaray, Laurent Fabius, Jean Ferniot, P^r François Jacob, Alain Juppé, François Léotard, Joël Le Tac, Albert Memmi, François Mitterrand, Prince Napoléon, Louis-Edmond Pettiti.

Gilberte Pierre-Brossolette, Maurice Plantier, Alain Poher, Maurice Schumann, A. et S. Schwartz-Bart, Simone Veil, Elie Wiesel, P^r Etienne Wolff, Fred Zeller.

Le président Pierre Aidenbaum, Et les membres du comité directeur de la LICRA, ont la douleur de faire part du décès de

M. André GUILLARD, vice-président national et président de la fédération centre de la LICRA,

survenu le 18 août 1997, à Orléans.

– Yvonne et Robert Mery, Marianne et Henri Soler, Mireille Menu, Frank et Simone Menu, Edna-Mae Menu, Leurs enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Veuve William MENU, née **Mae BRADSTREET,**

survenu à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

11, rue Georges-Pompidou, 33400 Talence.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– San Nicolao. Porto-Vecchio. Paris.

Le docteur et M^{me} Roger Marcellesi, M. et M^{me} Jacques Colombani, ses enfants, Jean-Noël et Carole Marcellesi, Marie-Ange et Edouard Cardì, Laetitia et Alexia Colombani, ses petits-enfants, Emmanuelle, François et Pierre Cardì, Guillaume, Jean-Yves et Victor Marcellesi, ses arrière-petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Angèle COLOMBANI,

née **GIORGI,**

survenu à San Nicolao, le 19 août 1997, dans sa quatre-vingt-quinzième année, et vous prient d'y associer le souvenir de son époux.

M. Don Jean COLOMBANI, gouverneur de la France d'outre-mer, ambassadeur de France, commandeur de la Légion d'honneur.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 21 août, à 10 h 30, en l'église paroissiale de San Nicolao, et sera suivie de l'inhumation dans le caveau familial.

Les condoléances seront reçues à l'église.

Ni fleurs ni couronnes ; priez pour elle.

Reginca, 20230 San Nicolao, 103, avenue Félix-Faure, 75015 Paris.

– On nous prie de faire part du décès de

M. Paul NABOULET,

survenu, à Cestas (Gironde), le 17 août 1997, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

57 bis, avenue de Verdun, 33610 Cestas.

– M. Marcel Obadia, M. et M^{me} Harris, M. et M^{me} Steinberg, M. et M^{me} Maman, M. et M^{me} Victor Obadia, M. et M^{me} Chriqui, M. et M^{me} Amsellem, M. et M^{me} Moïse Obadia, M. et M^{me} Robert, Ainsi que leurs enfants et petits-enfants, ont l'immense douleur de faire part du décès de leur bien-aimée,

Rahma Renée OBADIA,

née **AFLALO,**

survenu à Paris, le 14 août 1997.

152, rue de Saussure, 75017 Paris.

– Silvia, son épouse, Diégo et Onuella, ses enfants, Vida, sa mère, Lita, sa sœur, L'Opus Ensemble, Ses amis, Et toute sa famille, ont le regret de faire part du décès de

M. Bruno PIZZAMIGLIO,

musicien,

survenu le 18 août 1997, après une longue souffrance, à l'âge de cinquante-deux ans.

La cérémonie sera célébrée le jeudi 21 août, à 9 h 15, dans la grande salle du crématorium au cimetière du Père-Lachaise.

– Paris. Jérusalem.

Adrien Gérard Saimot et Danielle Brenner, ses neveux, Renald et Maud, ses petits-neveux, ont le grand chagrin d'annoncer le décès de

Léa SCHWARTZMAN.

Ils rappellent le souvenir de

Horia CARP,

son père,

et de

Théodora SAIMOT,

Paula PELATTI,

ses sœurs,

Matatias CARP,

son frère.

– Denise Breteau, sa sœur, Jean Pierre, Denis, Noël, François, Gisèle, Rémy, Catherine, Philippe et Sophie, ses neveux, leurs épouse et époux, Ainsi que tous ses petits-neveux, ont la grande peine d'annoncer la disparition de

Roger VRIGNY,

écrivain,

survenue le samedi 16 août 1997, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le mercredi 20 août, à Wiry-aux-Monts (Somme).

8A, rue Lahire, 45000 Orléans. Tél. : 02-38-62-33-57.

– La Société des gens de lettres de France, Son président, François Coupry, Le comité, ont la grande tristesse de faire part du décès de

Roger VRIGNY, écrivain et producteur d'émissions de radio, qui fut vice-président de la SGDL.

(Le Monde du 19 août.)

Anniversaires de décès

– Le 21 août 1985, disparaissait

Annick GRIMAL,

née **FLEURY.**

Elle reste toujours présente dans nos cœurs.

– Il y a cinq ans, le 21 août 1992, disparaissait

Raymond LE VOT.

Tous ceux qui l'ont aimé pensent toujours à lui.

« Ô sois légère pour ton enfant
Terre sacrée de Bretagne
Et toi, vent de la mer bretonne,
Berce-le, nuit et jour. »

– Il y a six ans, le 21 août 1991,

Jean-Bernard SAINT

nous quittait.

La lumière de son souvenir nous éclaire toujours.



La Grande Ecole parisienne leader pour l'emploi et les salaires

CONCOURS PARALLELE
d'entrée en 1ère année
les 8 et 9
septembre 1997
ouvert aux étudiants de niveau
BAC + 2

3 options de concours : DROIT-SCES ECO.GESTION • LETTRES • SCIENCES

Ecole Supérieure de Gestion

RECONNUE PAR L'ETAT
DIPLOME HOMOLOGUE
PAR L'ETAT
25, RUE ST-AMBOISE
75011 PARIS

Renseignements : 01 43 55 44 44

CARNET DU MONDE

Téléphone

01-42-17-29-94

Télécopieur :

01-42-17-21-36

La réforme du service national recrée des « réserves »

Le remplacement du Rendez-vous citoyen par une journée de « préparation à la défense » satisfait les états-majors. Des volontaires serviront aux côtés des militaires de carrière

PRÉSENTÉ au conseil des ministres du mercredi 20 août par Alain Richard, ministre de la défense, le nouveau projet de réforme du service national devrait être soumis à l'Assemblée nationale dans la seconde quinzaine de septembre et au Sénat début octobre. Il crée une série d'« obligations citoyennes » comme le recensement, l'appel de préparation à la défense sous la forme d'une journée (le mercredi ou le samedi) qui remplace le rendez-vous citoyen, conçu par le précédent gouvernement, et il instaure plusieurs formules de volontariat militaire et civil. Pour la première fois, il intègre, au sein d'une armée d'active professionnelle, la possibilité de suivre une instruction de préparation militaire et de souscrire un engagement dans des formations de réserve.

● Le recensement.

Dès l'âge de 16 ans et, à titre exceptionnel, à 17 ans pour les jeunes hommes nés entre le 1^{er} janvier 1980 et le 31 décembre 1981, chaque Français (ou son représentant légal) est tenu de se faire recenser auprès de la mairie de son domicile ou d'un consulat (s'il réside à l'étranger). A partir de 2000, cette obligation sera étendue aux jeunes femmes. Ceux qui ne se seront pas fait recenser pourront régulariser leur situation à tout moment. La présentation de l'attestation de recensement, remise par la mairie, sera nécessaire pour s'inscrire à des examens et à des concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Le recensement, parce qu'il permet le suivi des jeunes entre 16 et 25 ans, garantit la possibilité de rétablir la conscription – le service national universel n'est que suspendu – si la défense de la nation l'exigeait.

● L'enseignement de défense et l'appel de préparation à la défense.

D'une manière générale, il est prévu de dispenser un enseignement sur les fondements de la défense nationale dans les établissements scolaires à l'occasion de leçons d'instruction civique ou de cours d'histoire.

Sous la responsabilité du ministère de la défense et à partir de l'automne 1998 pour les hommes et de janvier 2001 pour les femmes, il sera institué, au cours d'une seule journée, un « appel de préparation à la défense » (APD). A cette occasion les Français entre leur seizième et leur dix-huitième anniversaire seront réunis en groupes de petite taille. Des officiers d'active et de réserve délivreront une information générale sur les objectifs et l'organisation de la défense militaire. Les jeunes seront convoqués par l'administration chargée du service national qui leur proposera trois dates. Ils recevront une indemnité forfaitaire. La journée sera organisée dans chaque département, sur des sites militaires ou civils choisis par le pré-

fet et proches du domicile des jeunes. Un certificat individuel de participation sera remis à chacun ; il sera nécessaire pour l'inscription à des examens ou à des concours relevant de l'autorité publique. Jusqu'à 25 ans, tout jeune Français pourra demander à régulariser sa situation et, dès lors, il sera convoqué, dans les trois mois, pour une de ces journées.

Cette journée comportera une série d'ateliers d'information et d'exposés succincts sur les enjeux de la défense, les missions des forces et les grandes catégories d'équipement qu'elles utilisent, le contexte national et international, et sur le « devoir de mémoire » présenté par le secrétaire d'Etat aux anciens combattants, c'est-à-dire « le souvenir du sacrifice des générations précédentes au service de la nation ». Il est prévu d'évaluer les acquis scolaires des jeunes, de façon à détecter les difficultés particulières de lecture et à diriger ceux qui en ont besoin vers un centre de perfectionnement à la lecture. Au cours de l'APD, il sera expliqué comment participer à une préparation militaire, à une forme de volontariat et comment souscrire un engagement dans la réserve.

● Le volontariat dans les armées et la gendarmerie

Les Français de 18 à 26 ans – hommes et femmes – pourront souscrire un volontariat militaire d'une durée de douze mois renouvelable, chaque année, dans la limite

posé à des volontaires – hommes et femmes de plus de 18 ans et de moins de 26 ans – un service militaire adapté (SMA) d'une durée de douze mois.

En complément de ces volontariats militaires, il pourra être institué des emplois dans les unités de la sécurité civile, dans des missions de service public (prévention, solidarité et aide technique) en France ou à l'étranger (en matière de coopération et d'assistance humanitaire). Un projet de loi distinct, sur le volontariat civil, sera présenté en 1998.

● La préparation militaire

Le projet de loi ouvre aux Français qui le souhaitent la possibilité de s'inscrire à des cycles de préparation militaire dans le prolongement de leur présentation à l'APD. Ces stages proposeront une formation militaire élémentaire pour favoriser ensuite le recrutement dans la réserve.

● Les réserves

Le gouvernement a considéré qu'une armée professionnelle a besoin en permanence de réservistes aptes à s'intégrer sans délai aux unités dont ils dépendent. A partir d'une réserve de 100 000 personnes, il est prévu que les effectifs militaires d'active pourront, en cas de besoin, être renforcés d'un quart à bref délai. Comme le stipule l'exposé des motifs du projet de loi, le ministère de la défense présentera au Parlement, durant le premier semestre 1998, un texte fixant le statut

Des jeunes Français disciplinés

Les états-majors eux-mêmes n'en reviennent pas. En dépit des incertitudes qui, depuis l'annonce en 1996 de la fin de la conscription, marquent l'avenir du service national, les Français ne se refusent pas à l'appel sous les drapeaux. Au contraire, durant le premier semestre 1997 et en comparaison de la même période de 1996, on observe une régression de 12 % de l'insoumission, une diminution de 44 % des demandes pour l'objection de conscience, et un attrait croissant (deux candidatures par poste) pour les « protocoles » du service national, c'est-à-dire pour les administrations civiles (ville, rapatriés, santé, handicapés, environnement, anciens combattants, culture, etc.). C'est à peine si on note une légère augmentation des dispenses (+ 0,6 %), attribuées pour raisons sociales, et des exemptions (+ 1,5 %), accordées pour des motifs de santé. Si bien que, grâce à ce comportement des jeunes, la direction centrale du service national a pu couvrir, sans aucune difficulté, les besoins des armées.

de cinq ans. Ces volontaires bénéficieront d'une rémunération et de certains avantages en nature (logement, alimentation, transport) qui devraient être équivalents à ceux que le gouvernement accorde aux titulaires d'emplois-jeunes, soit le SMIC net (environ 5 200 francs par mois). Ils seront soumis à un statut militaire qui remonte à 1972.

Dans le cadre de la programmation militaire 1997-2002, les trois armées (air, terre, marine) et leurs services communs ont prévu d'ouvrir 10 939 postes de volontaires ; la gendarmerie nationale en offrira 16 232. De même, dans les départements et territoires d'outre-mer, il sera pro-

social et juridique – protection sociale, réparation des dommages éventuels et protection de l'emploi occupé dans le civil – des futurs réservistes.

● Période de transition

Seuls les Français nés avant le 1^{er} janvier 1979, dont la plupart (au nombre de 800 000 sursitaires) sont placés en report d'incorporation, devront avoir effectué leur service national obligatoire selon le régime actuellement en vigueur. Le projet de loi assouplit, allège et unifie le code précédent sur les reports d'incorporation et sur les dispenses.

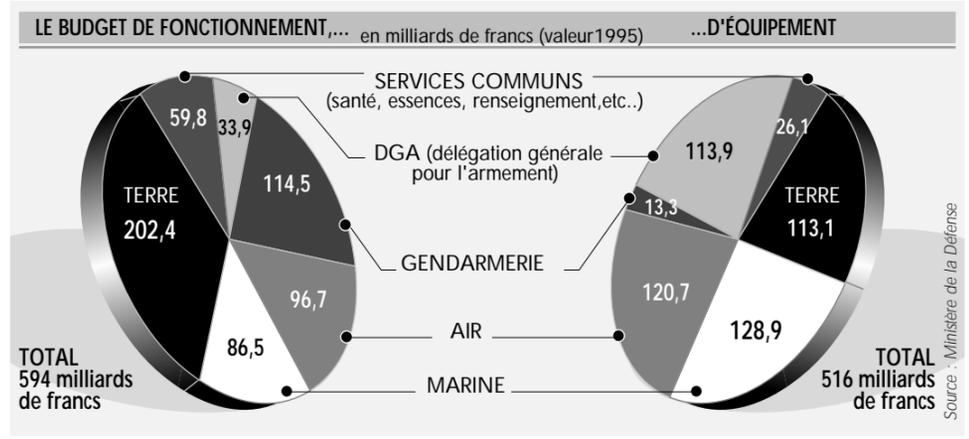
J. I.

Les grands choix d'équipement des armées pourraient être renvoyés à 2002

Le gouvernement Jospin ne respecte pas toute la loi de programmation

Le nouveau gouvernement a décidé de faire des économies sur le budget de la défense, tout en consacrant tous les crédits nécessaires à la professionnalisation des armées. Le non-respect des lois de programmation militaire est une pratique ancienne, mais cela renvoie au prochain septennat les choix essentiels.

Ce que prévoit la programmation entre 1997 et 2002



Les armées devraient recevoir au total 1 110 milliards de francs (valeur 95) en six ans.

LE 14 JUILLET, Jacques Chirac avait répété ce à quoi il s'était déjà engagé, le 22 février 1996, lors de la préparation de la programmation militaire 1997-2002 : il veillerait à ce que les armées – dont il est le chef en vertu de la Constitution – continuent de disposer des ressources nécessaires à leur rénovation et au maintien de leurs capacités. Or, dès la première année d'application de la loi de programmation, en 1997, les dépenses militaires ont enregistré ce que les experts ont appelé pudiquement « un refroidissement », c'est-à-dire une réduction annoncée de 6,6 % des crédits d'équipement par rapport à 1996, et, l'année prochaine, tout indique qu'il faille s'attendre à « une cure d'amaigrissement », pour reprendre une expression des mêmes spécialistes, qui touchera une fois encore le budget d'équipement, à hauteur de 6 à 8 milliards de francs. Autant admettre que, comme toutes les programmations qui l'ont précédée, celle des six ans à venir a capoté d'entrée de jeu.

A vrai dire, la diminution tendancielle, observée en France, des crédits militaires et des effectifs dans les armées a commencé en 1991 en même temps qu'en Allemagne et en Grande-Bretagne. Le phénomène a été plus accentué – la baisse est de 25 % – et il a été plus précoce – il remonte à 1988 – aux Etats-Unis, à un détail important près cependant : les dépenses d'équipement sont stables outre-Atlantique, à la différence de ce qui se passe en France, où c'est ce budget qui décline en priorité.

D'où les réactions syndicales tous azimuts, qui ont été exprimées ces derniers jours et qui semblent indirectement venir en appui du président de la République. Les fédérations FO, CGT, CFDT ou CFTC des travailleurs de l'armement, par exemple, protestent par avance contre les coupes dans le budget de la défense, estimant qu'elles an-

noncent de nouveaux plans sociaux dans un secteur industriel qui a déjà perdu régulièrement entre 8 000 et 9 000 emplois, chaque année, depuis le début de la décennie. Les analystes de la défense considèrent qu'une diminution d'un milliard de francs des crédits d'équipement entraîne la suppression de 2 500 emplois.

Si elle ne conteste pas la perte du pouvoir d'achat des armées au fil des ans, la Cour des comptes n'en constate pas moins que le ministère de la défense a, depuis de nombreuses années, beaucoup de mal à consommer le montant annuel – fixé par le Parlement – de son budget d'équipement et qu'il navigue à vue, de reports de crédits en fonds de concours, pour, en finale, ne pas parvenir à dépenser l'intégralité des sommes que lui a attribuées la loi de finances initiale. Les experts parlent alors de « pertes en ligne », comme, par exemple, en 1995, quand le budget exécuté a été de 86 milliards de francs pour un budget voté de 95 milliards.

« BULLE FINANCIÈRE »

Pour les années à venir, c'est, d'une certaine façon, la décision – justifiée et majoritairement approuvée, y compris à gauche – du chef de l'Etat de professionnaliser les armées et de restructurer les unités qui aura modifié assez radicalement le paysage militaire. Dès lors, en effet, les crédits de fonctionnement deviennent incompréhensibles, parce qu'il faut financer les recrutements, offrir des profils de carrière attractifs, organiser des modes de vie et de travail dans les formations qui soient compétitives avec celles pratiquées dans le civil, et parce qu'il faut prévoir la conversion des cadres qui choisissent de quitter l'uniforme. Cette réforme commencera de jouer à plein en 1998. C'est ce qui explique que le projet de budget pour l'an prochain préservera les crédits de fonction-

nement – et même fera un peu mieux que ce que la loi de programmation avait prévu – au détriment des investissements en matière d'équipement.

Mais là où gît la difficulté majeure, c'est que le gouvernement ne fait, du même coup, que retarder ou esquiver momentanément la menace qui le guette à terme. A l'instar des gouvernements antérieurs qui n'ont pas voulu ou osé trancher, peut-être de crainte de se tromper et de passer, dans les manuels d'histoire, pour avoir mal préparé la défense de la France. L'« élasticité » du budget militaire étant nulle et faute de savoir choisir, entre les programmes d'armement, ceux qui ont une raison d'être, ceux pour lesquels il existe des solutions moins onéreuses ou ceux sur lesquels on peut prendre le risque de faire des impasses, tous les ministres de la défense, tous les présidents de la République pratiquent la même politique : ils repoussent à plus tard, ils réduisent ou ils étalent leurs commandes, reportant les arbitrages sans jamais renoncer à quoi que ce soit. Si bien que les armées signent des chèques en bois et poussent devant elles « une bulle financière » qui prend de l'importance d'année en année et qui devient ingérable quand s'annonce le temps des « vaches maigres ».

Il y a tout lieu de croire que, au rythme où se font ces non-choix, cette « bulle financière » sera à son maximum à partir de 2002-2003, c'est-à-dire lorsque le gros des matériels atteindra des coûts de production insupportables et pèsera lourd dans le budget de l'Etat, si, d'ici là, aucun projet majeur n'est abandonné. Dans ces conditions, ce devrait être au prochain chef de l'Etat de prendre le risque d'être, un jour, accusé d'avoir baissé la garde en sacrifiant des programmes.

J. I.

COMMENTAIRE

HABILE ET ADAPTÉ

Voilà un projet habile. Alain Richard fait d'une pierre deux coups. Le ministre de la défense tente de renouer le lien armée-nation – Jacques Chirac et la gauche y tenaient – en rétablissant le recensement que les maires avaient tendance à oublier, en préconisant une coopération de l'éducation nationale à l'enseignement de l'esprit de défense et en réinsérant le volontariat, la préparation militaire et les réserves au sein d'une armée professionnelle. Mais, dans le même temps, sous le couvert d'un appel de préparation à la défense réduit à un jour et relativement anodin, censé se substituer au défunt *Rendez-vous citoyen*, il procure aux armées une opportunité qu'elles apprécieront : celle de pouvoir détecter, distinguer et recruter, parmi la foule des jeunes, les engagés et les volontaires dont elles ont besoin pour remplacer les recrues qui vont leur manquer.

Les états-majors ne voulaient pas entendre parler d'un rendez-

vous citoyen de cinq jours, fort coûteux en crédits et en encadrement. Aujourd'hui, ils héritent d'un mécanisme qui, en l'an 2002, quand il fonctionnera à plein régime, leur coûtera deux fois moins en dépenses que comme en hommes mobilisés. Pour ce prix, les armées pourront se faire une petite idée de la catégorie de jeunes qu'elles peuvent espérer attirer pour constituer leur main-d'œuvre de base. Au lieu de battre tambour en place publique ou d'avoir à se livrer à un tapage publicitaire excessif pour convaincre le chaland idoine. D'autres armées, par exemple en Espagne, en Belgique, en Allemagne ou en Grande-Bretagne, connaissent, en effet, dépit du chômage, de réelles difficultés pour recruter des professionnels. Outre cette journée de préparation à la défense, le projet de M. Richard restaure le volontariat et la préparation militaire, autant de circonstances offertes à un jeune qui voudrait bénéficier d'une embauche à l'essai dans les armées.

Jacques Isnard

Les réactions

■ **Jean-Louis Debré (RPR)** : « Le président de la République, qui est le chef des armées et a en charge l'intérêt national, ne peut accepter que notre système de défense soit demantelé faute de moyens », affirme, dans un entretien publié mercredi 20 août par *Le Figaro*, l'ancien ministre de l'intérieur, qui se dit « préoccupé » par les projets socialistes en matière de défense nationale.

■ **François Fillon (RPR)** : le projet du gouvernement de réduire le budget de la défense pour 1998 constitue un « cas de conflit sérieux » avec le président de la République, a estimé, mercredi 20 août sur RTL, M. Fillon, membre de la direction collégiale provisoire du RPR. « A travers cette affaire, la cohabitation est en train de prendre une autre tournure que celle que nous avons connue avec François Mitterrand », a estimé le député de la Sarthe, en ajoutant que « le gouvernement cherche à réduire les prérogatives du président de la République ».

■ **Jacques Godfrain (RPR)** a demandé, lundi 18 août, à Jack Lang, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, de réunir « très rapidement et conjointement » sa commission et celle de la défense pour examiner les « répercussions » de la réduction annoncée des crédits de la défense.

■ **Jacques Baume (RPR)** : « Une fois de plus, la défense va payer les pots cassés et servir de cagnotte bien opportune pour payer les autres dépenses du budget que l'on ne veut pas diminuer », a affirmé, mardi 19 août, le député des Hauts-de-Seine dans un communiqué.

■ **Jean-Marie Le Chevallier (FN)** : « Votre devoir est d'éviter, aujourd'hui, qu'un gouvernement comparable au Front populaire de 1936 ne désarme la France. (...) C'est votre devoir moral et la Constitution vous en donne le pouvoir effectif », a écrit le maire de Toulon dans une lettre ouverte à Jacques Chirac.

M. Le Pensec augmente les aides à la restructuration du vignoble

À LA SUITE d'une rencontre, lundi 18 août, entre Louis Le Pensec et une délégation des organisations professionnelles viticoles, le ministère de l'agriculture a rendu publiques, mardi, plusieurs mesures destinées à développer « la politique de restructuration et d'amélioration qualitative du vignoble ». Pour les restructurations – arrachage et replantage de pieds de meilleure qualité –, le montant des aides aux viticulteurs travaillant avec des coopératives sera porté à 24 000 francs par hectare (au titre de la campagne 1996/1997). Les jeunes agriculteurs recevront de plus une aide complémentaire de 6 000 francs par hectare. Cette mesure disposera d'une enveloppe de l'ordre de 30 millions de francs et devrait toucher quelque 8 500 hectares.

■ **IMMIGRATION : l'ancien ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré (RPR)**, estime, dans un entretien publié par *Le Figaro* du mercredi 20 août, que « les chiffres annoncés de demandes de régularisations [d'étrangers sans papiers] montrent l'irresponsabilité socialiste ». « Nous sommes passés d'une immigration de travailleurs, (...) qui mettaient un point d'honneur à accepter nos lois (...), à une immigration d'ayants droit, c'est-à-dire de personnes qui viennent en France uniquement pour bénéficier de notre législation sociale généreuse et qui ne cherchent pas à s'y intégrer », ajoute M. Debré.

■ **EUROPE : le Parti radical socialiste a apporté son soutien**, mardi 19 août, à Jack Lang, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, qui ne « ratifiera [t] pas » le traité européen d'Amsterdam « tel qu'il est aujourd'hui » (*Le Monde* du 19 août). M. Lang a aussi reçu l'appui de Combat socialiste, groupe de jeunes poperénistes qui veulent déposer une contribution sur ce thème au congrès du PS.



limite, la seule ambition qui ne décroît pas». ● POUR L'ÉGLISE, les années 70 marquent la fin de l'âge d'or des mouvements de jeunesse, qui touchaient en 1947 un tiers des

jeunes. A ces structures traditionnelles ont succédé des réseaux plus informels privilégiant la relation affective et l'expérience aux dépens du militantisme régulier.

300 000 jeunes ont participé à la messe d'ouverture des JMJ

Dans son homélie, au Champ-de-Mars, le cardinal Jean-Marie Lustiger a invité les pèlerins à « ne pas choisir la médiocrité » et les a appelés « à la plus haute ambition, celle de l'amour ». La cérémonie était grandiose mais elle a manqué d'émotion

IL FLOTTAIT comme un air de soulagement, mardi soir 19 août, à l'état-major des Journées mondiales de la jeunesse (JMJ). Selon le préfet de police, Philippe Massoni, qui a téléphoné en fin de journée au cardinal Lustiger, 300 000 jeunes ont participé à la cérémonie d'ouverture au Champ-de-Mars. Peu après, l'archevêque de Paris a confessé son « émotion » devant la presse, au centre Eiffel-Branly.

300 000 : les organisateurs, lors de la veillée du samedi 16 août, à Longchamp, avaient avancé en prévision le chiffre de 350 000. L'appréhension régnait alors dans leurs rangs : d'une part parce que la mobilisation des jeunes catholiques français apparaissait « lente », selon les diocèses, et d'autre part parce que la logistique semblait plus inspirée, parfois, par la bonne volonté que par la compétence. Les délégations d'étrangers sont cependant parvenues en bon ordre à Paris.

Dès mardi matin, les pèlerins sont arrivés de partout, envahissant les rames de métro en bandes joyeuses. A midi, le Boul'mich et l'île de la Cité fourmillent déjà.

Tee-shirts, shorts, tennis ou sandales, les jeunes catholiques portent tous autour du cou une fiche d'identification et sont le plus souvent lestés de sacs de toile verte ou bleue marqués au sigle des douzièmes Journées mondiales. Notre-Dame et la Sainte Chapelle font recette.

« NE VOUS RÉSIGNEZ PAS »

Dès 14 heures, les groupes convergent vers le Champ-de-Mars. Tous ont une porte d'accès et une zone d'affectation marquée d'une couleur. Les plus éloignés de l'autel seront les mieux placés samedi, à Longchamp, pour la veillée autour du pape. « Les derniers seront les premiers... »

Petit à petit, l'énorme terrain se remplit. Ni bousculade ni dispute. Huit mille jeunes « volontaires », en tee-shirt vert pomme, canalisent habilement les groupes, réorientent les égarés, rassurent et conseillent sous l'œil admiratif des CRS inutiles. Les volontaires ont été depuis plusieurs jours dûment formés et encadrés, y compris par des jésuites, chargés par le cardinal de leur « animation spirituelle ».

A 17 heures, la pelouse, de la tour Eiffel à l'École militaire, où ont été érigés le podium et l'autel, est pleine. Une marée de couleurs vives, hérissée de drapeaux, mouvante, trouée par le milieu d'un chemin où s'avancent les processions. Au pied de l'autel, 3 000 cardinaux, évêques et prêtres forment une masse homogène portant des vêtements dessinés par Jean-Charles de Castelbajac dans des couleurs gaies qui font hurler les spécialistes de la tradition liturgique : chasubles crème ornées d'une bande unie (rouge, jaune, bleue, etc.) pour les prêtres, multicolore pour les évêques et les cardinaux. La sono est parfaite, la musique aussi : aux chœurs classiques se mêlent des chants des îles Marquises, de Maurice, des Comores, d'Hawaï, de la Martinique.

L'herbe est verte, la musique excellente et le soleil à le bon goût de se voiler un peu. L'heure est à la joie et c'est à peine si l'arrivée du cardinal Lustiger, qui accueille les processions, calme l'euphorie. Les prêtres avancent vers l'autel. Au milieu d'eux, le charismatique Da-

niel-Ange, fondateur de Jeunesse Lumière, brandit une grande croix au dessus de la foule. Le spectacle débute par des divertissements sur les thèmes des Journées (« Maître, où demeures-tu ? Venez et voyez ») : danses, cerfs-volants, banderoles blanches tirées par de jeunes coureurs, brève allocution de l'archevêque de Paris vantant les mérites de Thérèse de Lisieux, « une jeune fille française de votre âge ».

La messe proprement dite ne commence qu'à 18 h 15. « Le Seigneur soit avec vous » : M^{gr} Lustiger est entouré d'un cordon de cardinaux et d'évêques, flanqué à sa droite de l'orchestre et des chœurs, à sa gauche de 250 jeunes de tous les pays. La foule, brusquement silencieuse, se signe et s'assoit dans un bruissement, comme une brise passant dans les feuilles d'une forêt. Le sermon, les prières et les bénédictions se déroulent dans un silence impressionnant entrecoupé par les chœurs et un Notre-Père murmuré à l'unisson dans toutes les langues. Des dizaines de milliers de bouches bourdonnent dévotement.

Dès son homélie, le cardinal

Lustiger entre dans le vif du sujet de ces JMJ : donner aux jeunes non pas un catalogue de recettes, mais quelques pistes et conseils pour leur vie quotidienne. « Quel est votre plus profond désir ? Qu'est-ce qui vous fait courir ? De quoi avez-vous faim ? Compétition et conquête, c'est la dure loi de l'argent et du sport. Il y a des vainqueurs et il y a beaucoup de vaincus. Il faut résister. Ne vous résignez pas, ne choisissez pas la médiocrité. Dieu veut pour vous le plus grand bonheur. » Et encore, cette envolée : « Je vous appelle à la plus haute ambition, l'ambition de l'amour, l'amour sans limite, la seule ambition qui ne décroît pas. »

RIGOUREUX BALLET

Le signal de la communion est donné par l'ouverture de milliers de parapluies bleus qui abriteront les prêtres porteurs d'hosties. Dans le carré des ecclésiastiques, c'est le self-service : chacun s'approche des tables à tréteaux où ont été disposés les coupes et le vin. La fin approche, un groupe africain en boubou se mêle aux chœurs et scande des chants mus-

clés au son des steelbands. La foule reprend en tapant dans ses mains. Les prêtres replient soigneusement leurs chasubles.

C'était parfait. Et même grandiose. Peut-être aura-t-il manqué l'émotion. Était-ce la solennité historique du lieu, entre École militaire et tour Eiffel ? Le caractère massif du podium, tout en bois - gradins et fond de scène -, imaginé par les architectes Jean-Marie Duthilleul et Elisabeth de Portzamparc ? La sobriété d'une célébration trop bien réglée, comme un rigoureux ballet ? L'imposant portrait en noir et blanc de sainte Thérèse de Lisieux ? La distance de la langue et la fatigue des participants après une courte première nuit chez l'habitant ? La communion n'a pas toujours semblé passer entre les officiants et cette foule recueillie, mais parfois distante.

Tous se disaient, au retour, que l'émotion reviendrait jeudi, quand il s'agirait cette fois d'accueillir le pape.

Véronique Maurus
et Henri Tincq

Des mouvements de jeunesse de l'après-guerre aux réseaux informels d'aujourd'hui

QU'Y A-T-IL de commun entre Edouard Balladur, Jean Piat, Michel Hidalgo, Jacques Delors, François Guillaume, Alain Decaux et Louis Lathusier ? Ils ont tous été plus ou moins formés par des mouvements catholiques de jeunesse. Jacques Delors était le pilier d'un patronage du 13^e arrondissement de Paris. Edouard Balladur a fréquenté les « œuvres » de jeunesse marseillaise. Quant au comédien Jean Piat, il a confié un jour que c'était au « patro » qu'il avait acquis le goût de la scène. « Si la fréquentation du catéchisme dans les paroisses et les "patros" était si importante, observe l'historien Gérard Cholvy, c'est parce qu'on y jouait aussi au basket et au football. »

La période qui va de l'après-guerre au milieu des années 70 est un âge d'or pour l'Eglise. En 1947, un tiers environ des six millions de jeunes Français sont concernés, à travers les patronages, le scoutisme et l'Action catholique de la jeunesse française (ACJF), dont plusieurs ministres du premier gouvernement de Gaulle - René Pleven, Georges Bidault, André Colin - sont originaires.

Les mouvements d'action catholique spécialisée deviennent un vivier pour le syndicalisme étudiant. Le futur ministre Henri Nallet est secrétaire général de la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC), avant d'être écarté par l'épiscopat en 1965. Le pèlerinage annuel de Chartres draine jusqu'à vingt mille étudiants, soit trois fois plus qu'aujourd'hui pour dix fois moins d'inscrits à l'université. Quant à la Jeunesse agricole chrétienne (JAC) de Michel Debatisse, Raymond Labrousse ou François Guillaume, elle deviendra l'un des agents de la modernisation de l'agriculture.

Pourtant, à partir des années 70, l'effondrement guette. Les patronages disparaissent, même si certains renaissent timidement à Paris ou à Marseille. La puissante Action catholique de la jeunesse française (ACJF) éclate à la fin des années 50. Le scoutisme, où Jacques Chirac, Lionel Jospin ou Michel Rocard ont fait leurs classes, perd la moitié de ses adhérents. Le Mouvement rural de la jeunesse chrétienne (MRJC), qui succède à la JAC, ne touche plus que dix mille militants, surtout des scolaires. Fondée par Marie-Louise Monnet, la sœur du « père » de l'Europe, la Jeunesse indépendante chrétienne féminine (JICF) et sa branche masculine n'en comptent même plus cinq mille. La JEC ne survit que symboliquement dans quelques collèges et lycées.

Entre les deux guerres, le pape Pie XI avait fait de l'action catholique « une courroie de transmission » de l'Eglise dans les secteurs spécialisés de la société. Mais dès les années 50-60, des tendances autonomistes traversent ces mouvements (JAC, JOC, JEC). La JOC découvre la lutte ouvrière, comme une grande partie du clergé séduite par l'expérience des prêtres-ouvriers, sanctionnés par Rome en 1954.

Le creux de la vague de l'action catholique est atteint au milieu des années 70

L'action syndicale ou politique prend le pas sur l'action catholique. Des militants de mouvements ou d'aumôneries passent au PC ou, comme Harlem Désir, à la Ligue communiste révolutionnaire. Des débats agitent l'Eglise sur les risques de « déviation ». S'ajoutent les conflits liés à la décolonisation, au concile Vatican II (1962-1965), à Mai 68, au départ de nombreux prêtres, etc. La montée d'une classe moyenne, massivement éduquée, brouille les schémas sur l'évangélisation par milieux spécialisés. Autant de facteurs qui bouleversent, jusqu'à aujourd'hui, les formes de présence et d'action de l'Eglise dans la jeunesse.

Le creux de la vague est atteint au milieu des années 70. A la génération des « mouvements » succède celle des « réseaux », dans lesquels les jeunes se retrouvent en fonction de leurs affinités, plus que selon leur appartenance sociale ou leurs convictions militantes. Avec douze mille adhérents, la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) est encore capable, par ses réseaux populaires, de réunir à La Courneuve des rassemblements de plusieurs milliers de jeunes. Mais ce sont les réseaux éducatifs - autour du scoutisme et dans le milieu étudiant - et spiritualistes - autour de communautés dites « nouvelles » - qui ont désormais le vent en poupe.

Le scoutisme masculin et féminin a retrouvé ses chiffres d'après-guerre et touche près de deux cent mille jeunes Français. L'image militariste du scoutisme, issue du passé de collaboration avec Vichy d'une petite partie de l'effectif, a disparu, mais les scouts restent repérables dans les amphithéâtres de facs et les sémi-

naires : 40 % des inscrits au séminaire français de Rome sont d'anciens scouts. Aujourd'hui, c'est une crise d'encadrement qu'ils traversent. Les chefs et cheftaines, qui venaient autrefois de familles « bourgeoises », sont aujourd'hui des étudiants qui ne peuvent plus « perdre » de temps.

La Mission étudiante regroupe les aumôneries de facs et de grandes écoles, souvent animées par des jésuites et des dominicains. Elle touche quinze mille étudiants, ce qui est peu (1,5 %), mais la relance du pèlerinage de Chartres, le succès du « Frat » (pèlerinage fraternel) des lycéens, montrent une grande disponibilité des jeunes, y compris incroyants, à l'égard d'aumôneries conçues comme des clubs conviviaux de rencontres, de formation et de célébrations, dont le rayonnement est largement supérieur aux chiffres des adhérents réguliers. Le « réseau ignatien » groupe ainsi des étudiants proches de la sensibilité jésuite d'Ignace de Loyola.

A ces réseaux, il faut ajouter la nébuleuse de tous les jeunes qui se rattachent à des activités de paroisse, à des associations caritatives (Emmaüs, Secours catholique, Hospitalité de Lourdes, etc.) et aux groupes de prière, liés ou non à des communautés charismatiques. De vrais réseaux fonctionnent autour du foyer de la rue Madame à Paris ou du monastère d'Hautecombe (Savoie), fiefs de la communauté du Chemin neuf, ou à Paray-le-Monial, haut lieu de l'Emmanuel. Sans oublier les jeunes qu'on croise sur les routes des pèlerinages (Lourdes, Compostelle), dans les haltes spirituelles de monastères ou le réseau de Taizé (Saône-et-Loire) (*Le Monde* du 20 août).

Autant dire que la distance prise avec les structures traditionnelles de l'Eglise, la difficulté des jeunes à s'inscrire dans une histoire, la priorité qu'ils donnent à la relation affective et à l'expérience sur le militantisme obligent les responsables à des révisions déchirantes. Ils doivent toucher des jeunes éloignés de l'Eglise et qui, de plus en plus, ignorent tout du christianisme. « Il faut constamment refonder les raisons de croire et d'espérer, conclut le Père Paul Destable, responsable de la « pastorale » des jeunes catholiques. Comme dans une famille où, chaque jour, on devrait se poser la question : qu'est-ce qu'on fait ensemble ? »

H. T.

Un déjeuner aux arènes

DES CENTAINES de jeunes chrétiens rassemblés dans les arènes de Lutèce à l'heure du déjeuner, c'est un fantôme de fauve, un rêve de Néron. Les organisa-

REPORTAGE

Le théâtre antique s'est transformé en vaste cantine pour pèlerins

teurs des Journées mondiales de la jeunesse (JMJ) ont dû puiser dans les ressources d'un humour très particulier pour transformer cet antique théâtre de joutes nautiques et de combats de gladiateurs du 5^e arrondissement de Paris, « où dix mille hommes pouvaient tenir à l'aise », selon une plaque signée Jean Paulhan, en une vaste cantine où les pèlerins, recrues de chaleur et de bous-

culades, pouvaient se restaurer d'une tentative de paëlla.

Des groupes se constituaient au hasard : deux Vietnamiens - « C'est magnifique, on partage, on s'aime, on attend le pape » -, un Birman, un Thaïlandais, une jeune femme de Hongkong. Une Lettonne, Lasva, organiste à l'église de sa paroisse, était étonnée de voir tant de monde. « C'est vraiment une église universelle. En Lettonie, il y a plus de catholiques communistes, bien des gens ont gardé leur foi secrète. Mais maintenant beaucoup d'adultes se font baptiser chez nous. » Des Italiens, vautés dans le gazon, aimables comme des Parisiens, répondaient : « Nous ne sommes pas intéressés à vous parler. »

Et puis un jeune de trente-huit ans, Jean-Yves, français, plein d'une agréable sérénité, s'expliquait. « J'ai une formation d'ingé-

nieur. Après deux ans en coopération au Cameroun, je suis entré pour sept ans chez Danone. Au milieu de tout cela, le Seigneur est venu me rencontrer, m'a montré tout son amour, m'a appelé à le servir. J'ai un grand désir de devenir prêtre. J'ai donc arrêté de travailler et je suis depuis quatre ans au séminaire à Bruxelles, dans une maison de la communauté de l'Emmanuel. » Vocation tardive ? « Le Seigneur a son temps pour chacun et il nous appelle au bon moment. » Le pape ? « Il n'est qu'un des éléments qui invitent à la rencontre avec le Christ. Il est là pour affirmer notre foi, mais ne demande qu'à s'effacer derrière le Christ. » N'est-il pas déphasé avec la jeunesse ? « Non. Il y a beaucoup de jeunes qui pensent qu'un avortement est néfaste pour la société et qui s'engagent à vivre dans la continence jusqu'au mariage. »

Michel Braudeau



AFRICAN DEVELOPMENT BANK
BANQUE AFRICAINE DE
DEVELOPPEMENT

AVIS D'APPEL D'OFFRES AUPRES DES SOCIÉTÉS DE COURTAGE EN VUE DE LA COUVERTURE MULTIRISQUE DU PATRIMOINE DE LA BAD

La Banque Africaine de Développement (BAD) est une institution de développement multilatérale ayant pour mission de contribuer au développement économique et au progrès social de l'Afrique. Le Groupe de la BAD compte 77 pays membres et son capital autorisé s'élève à \$ 21 milliards de dollars. La BAD s'est vu décerner la cote trois « A » par d'importantes agences internationales de cotation financière.

La BAD se propose de sélectionner une société de courtage d'assurance qui aura une mission de consultation en vue de la couverture multirisque de son patrimoine.

Seules sont admises à soumissionner les sociétés ou groupements de sociétés originaires des pays membres du Groupe de la Banque Africaine de Développement.

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés à partir du Mercredi 20 août 1997 à l'adresse suivante :

Le Directeur du Département de l'Administration - Bureau 108
Avenue Joseph-Anoma - Plateau
BP 1387 Abidjan 01 - Côte d'Ivoire
Tél. : (225) 20-40-30 - Fax : (225) 21-64-28

contre le paiement non remboursable de la somme de cent dollars (\$ 100) américains par chèque à l'ordre de la Banque Africaine de Développement.

Les dossiers d'appel d'offres doivent être remplis en bonne et due forme et retournés au plus tard le 3 octobre 1997 à 17 heures temps universel à l'adresse mentionnée ci-dessus.

RETOUR SUR IMAGES

QUAND il découvrit la photo dans la presse internationale, le comte de Bendern eut un choc effroyable. Là, juchée sur les épaules d'un inconnu, sa petite-fille Caroline, son héritière et son espoir, bafouait son rang, son titre et les valeurs que, en vain, il lui avait fait enseigner dans les meilleurs collèges anglais. Là, brandissant un drapeau, impériale et splendide, elle s'exhibait scandaleusement dans les rues de Paris, telle une fille du peuple, une Marianne issue des barricades, une égérie de la révolution. Elle était grave, ardente, elle avait l'air d'y croire, entourée de hippies, d'anarchistes, de minables. La sottise ! Il en tremblait de rage.

Comme elle l'avait trahi, lui et cette aristocratie européenne au sein de laquelle il la prédestinait à un mariage royal ! Et comme elle l'humiliait dans ce cliché inouï que certains commentateurs comparaient au tableau de Delacroix, *La Liberté menant le peuple*, et qui officialisait l'outrage. C'était pire qu'une provocation. C'était impardonnable. Alors le vieil aristocrate viennois, dont François-Joseph avait fait un baron, la reine Victoria un Anglais, Churchill un ami, la Chambre des communes un député et le prince du Liechtenstein un comte, reprit avec fureur son testament. De sa fortune, de ses titres, de ses demeures splendides éparpillées en Europe, Caroline la rebelle ne verrait jamais rien. Pour une photo, il la déshéritait.

« "You're cut off !", m'a-t-il dit (" Je te coupe les vivres ! "). Et dès lors, et jusqu'à sa mort l'année suivante, il refusa de me voir. Tant pis, me suis-je dit. Je ne voulais pas de la vie qu'il me préparait ; me voilà au moins libre de choisir celle qui me chante... Voulez-vous du thé à la menthe ? »

Pendant que l'eau chauffait dans une grosse bouilloire, elle a disposé deux verres et des biscuits anglais sur un petit plateau de fer. Et puis, dans un jardin désordonné, elle est allée cueillir quelques feuilles de menthe qu'elle a fait infuser avant de sucrer le thé. Elle était concentrée sur ses gestes, silencieuse soudain, peut-être un peu anxieuse de ce voyage dans le temps qu'impliquait ma visite. Était-elle prête à ce vagabondage ?

Je l'observais à contre-jour dans sa cuisine fourre-tout. Le profil était le même que sur la photo, fin et doux, cerné par un cheveu plus long, qui tombait sur le visage. La peau claire s'était un peu fanée, abondance de soleil, ou absence de sommeil, ou accumulation des ans. Mai 68, c'était il y a près de trente ans. Le jean était troué au-dessus du genou, les baskets avaient visiblement un usage quotidien, et le rire puéril confirmait l'image d'une grande adolescente encore un peu timide, encore un peu bohème, qui se serait flétrie. Sans quitter son enfance.

Elle proposa de s'installer dans le jardin où un soleil printanier pointait quelques rayons précoces. Et puis, elle s'enquit du jeu de piste qui, tant d'années plus tard, avait permis de retrouver sa trace. Ah ! C'était une longue histoire. Les témoignages étaient anciens et rares et le jeune homme qui la portait le jour du défilé (certaines photos montraient bien son visage) n'avait aucune information récente. Deux indices cependant : l'Afrique, le jazz. C'était



JEAN-PIERRE REYLE NOUVEL OBSERVATEUR

La Marianne de mai 1968

3

énigmatique, mais je découvris vite que la jolie Marianne, dont *Life* et *Paris Match* firent leur couverture – avant des centaines de reprises –, n'était pas inconnue d'un petit cercle de « fondus » du jazz. On l'avait vue à un concert, elle était proche d'un musicien... La piste finit par mener droit à elle, dans un petit village de la proche Normandie.

ELLE rit. « Peut-être devrais-je remercier mon grand-père. Il m'avait ôté toute envie. J'ai foncé dans le jazz. » Du bout de la maison, là où les persiennes sont closes, parviennent, assourdis, quelques sons de batterie. Le compagnon de Caroline ré-pète dans son studio. « Il y a tant de sincérité dans cette musique que ses artistes ne peuvent qu'avoir la vie dure », dit-elle à mi-voix, sans s'appesantir. Dans un grand classeur noir, elle a rangé quelques coupures de presse reprenant la photo de 68, en français, en anglais, en italien. « C'est étrange, vous savez, d'être sans cesse renvoyée à cet épisode de ma vie où une image me fige pour toujours. Cela fausse la hiérarchie et l'ordre de ma mémoire, comme si ma jeunesse, mes rêves, mes élans tenaient tout entiers dans ce cliché-là. Mais il est trop étroit pour contenir tout ça ! Il dit une vérité, il oublie toutes

les autres. C'est moi et ce n'est pas tout moi, juste une image de moi, pas mon miroir... Une photo prise quelques secondes plus tôt me montrait rieuse, légère, insouciant. C'est l'autre qui fut choisie. Et je devins symbole. » Symbole d'une époque, symbole d'une jeunesse ; symbole d'aspirations à la fois romantiques et révolutionnaires, qui voulaient « interdire d'interdire » et jugeaient raisonnable de demander l'impossible.

Y aurait-il malentendu ? « Non, s'empresse-t-elle de répondre, la photo ne ment pas. J'étais en effet jeune et en rébellion, je montais les barricades et j'adhérais totalement au mouvement. C'est pour cela qu'elle sonne juste. » Aucune bévue alors ! « Aucune, si ce n'est que je n'étudiais pas à la Sorbonne, mais que j'étais mannequin et anglaise ; que je me foutais de la politique française puisque c'est l'humanité tout entière qui me préoccupait. » Anglaise ? C'était là l'origine de ce léger accent ?

Anglaise, oui. Née à Windsor, au début de la seconde guerre mondiale, d'une mère écossaise – « La famille de l'amant d'Oscar Wilde, vous voyez ? » – et d'un père anglais, fils du fameux comte de Bendern, alias baron de Forest, qui, furibond, le renia le jour où il commit la faute de se marier en secondes noces avec une roturière.

MAI 1968

Caroline de Bendern

« On est en route vers la Bastille. Je viens de grimper sur les épaules d'un copain. On demandait quelqu'un pour porter le drapeau et moi, j'avais si mal aux pieds à force de piétiner que j'ai saisi l'aubaine. Je n'aurais voulu ni du drapeau rouge – à cause des communistes qui ont saboté le mouvement – ni du drapeau noir, car je ne connais rien aux anarchistes. Mais le drapeau vietnamien me convient comme le symbole d'une guerre que toute la jeunesse dénonce. Soudain, je sens plusieurs objectifs braqués sur moi. C'est incroyable, il faut toujours que je les repère ! Une sorte de flair, je suis mannequin... Alors, j'ai comme un réflexe professionnel. Instinctivement, je me redresse, mon visage se fait plus grave, mon geste plus solennel. Je voudrais à tout prix être belle et donner du mouvement à la hauteur de ce moment. Au fond, je prends la pose. Et je suis piégée par cette pose. Parce que d'un coup l'émotion me gagne : cette foule qui converge, juste, ardente, lumineuse, avec toutes ces bannières, et ce symbole si lourd au bout de mon bras... Je deviens exactement ce que j'essaie de paraître. Je ne joue plus aucun rôle, je suis à fond dans le mouvement et dans l'instant, et consciente, moi, l'aristo anglaise, d'une responsabilité. »



Avril 1997 - Normandie

C'est donc sur Caroline – sa préférée parmi ses petits-enfants – qu'il misa pour perpétuer sa dynastie et transmettre sa fortune. Il prit en charge son éducation, l'inscrivit en pension « dans des châteaux de vampires » et les collègues huppés d'Angleterre d'où elle se fit prestement renvoyer. « Je n'avais pas de chance, je voulais être un ange, mais les bonnes sœurs s'arrangeaient à la moindre fête pour me grimer en diable. Cela a fini par déteindre. J'ai lancé un défi à une copine : laquelle de nous sera la pire ? On a fait match nul. » Le grand-père ne se décourage pas qui envoie la jeune fille à Vienne pour la lancer dans le circuit des cours et grandes familles d'Europe. Il rêve même d'une alliance avec l'ex-roi de Yougoslavie. « Une rencontre, chez une amie, fut organisée, je devais lui sourire et faire la révérence, mais je ne l'ai pas reconnue. Il a été vexé. J'ai toujours gaffé. »

Pour avoir la paix, Caroline affabule, rassurant son bienfaiteur par des récits de bals et de cocktails mondains alors qu'elle ne fréquente qu'artistes et musiciens. C'est le prince du Liechtenstein qui, un jour, vend la mèche : pas un salon, dit-il, où l'on ait rencontré l'héritière de Bendern. Le comte dégringole et lui coupe l'argent de poche. Et la jeune femme part à Paris, gagne sa vie comme mannequin, puis s'envole pour New York, fréquente Andy Warhol, Lou Reed, croise Otis Redding. « C'étaient les prémices de mai 68, on fourmillait de rêves, le monde s'ouvrait à nous. La jeunesse se sentait forte, inspirée, impatiente. Tout était prétexte à créer. » De retour à Paris, elle gravite dans le milieu des artistes, participe à trois films « subversifs » dont un *Détruisez-vous* qui propose notamment de « faire sauter les prisons ». Elle fourmille de projets. « Cette époque était passionnante. »

Alors est arrivé le joli mois de mai. La confusion, les défilés, un grand brassage d'idées. « Je vivais au jour le jour, je courais un peu partout écouter des discours, construire une barricade, j'étais très excitée. J'ai entendu Godard, j'ai bien aimé Cohn-Bendit, quelques slogans maos, et le visage de Che Guevara... Le soir de la grande manifestation, je me suis retrouvée sur les toits. Le ciel était rouge, et en bas, il y avait des voitures en flammes, des CRS casqués, des nuages de fumée comme si Paris brûlait. C'était amusant. Car ce n'était pas une vraie guerre, nous n'avions pas de haine, rien n'était dramatique. Alors qu'aujourd'hui, si une révolution de ce genre s'enflammait, ce pourrait être horrible. Les jeunes ont de vrais soucis. Et puis des gens ont faim. »

La photo ? « C'est en juin, en Italie où j'avais trouvé un petit job, que je l'ai découverte dans un kiosque, à la « une » d'un journal. Ce ne fut pas un choc, j'avais l'habitude des photos, je l'ai trouvée pas mal et je l'ai mise dans mon book de mannequin pour la montrer aux agences. L'effet fut désastreux. »

Mais Caroline s'en moquait. Elle se sentait des ailes, une liberté planante. Elle était amoureuse d'un musicien de jazz. Et passée l'explication orageuse et définitive avec son grand-père, ils partirent pour l'Afrique. « Les autres allaient en Inde. Nous, nous rêvions de la brousse, de déserts, de savanes, de rythmiques tribales. L'idée était de tourner un film entre Tanger et

Zanzibar. Nous sommes partis avec une douzaine d'amis, trois Land-Rover, une caméra, des magnétos, des instruments, des cantines et deux mangoustes pour éloigner les serpents. A la fin, nous n'étions plus que trois et avions tout perdu. Notre associé avait reçu un message d'Allah lui commandant de jeter dans le Niger sa caméra. Il avait pris la direction de Tombouctou pour devenir marabout ! »

L'expédition foira. Mais Caroline avait découvert le swing qui réchauffe le cœur et au retour, il n'était question que de musique. Barney Willen, son compagnon, fonde un groupe, enregistre un disque en mêlant à son jazz la musique africaine enregistrée sur place. Caroline chante, écrit des paroles. Ils repartent en Afrique, vivent avec les Peuls, enregistrent les sons, les danses, reviennent, repartent, se heurtent à un coup d'Etat, et puis se posent à Monaco où Barney lance « le jazz mobile » ou jazz itinérant. L'expérience tourne court quand un élu part avec la caisse... Caroline a quitté Barney mais rencontré un autre musicien, Jacques Thollot, « enfant prodige du jazz ». Ils expérimentent des rythmes, se passionnent pour les musiques du monde, travaillent, enregistrent, se heurtent « au cynisme et au conformisme d'un show-biz qui préfère rééditer sans fin Claude François plutôt que de donner leur chance aux créateurs ». Il y a des concerts, des espérances, des déceptions. « Une mafia dirige la culture ! »

LE soleil a fui et le soir est glacé. Nous trouvons refuge dans un salon aux murs blancs, avec quelques réminiscences d'Afrique. Caroline, silencieuse, allume un feu. Que fait-elle aujourd'hui ? Elle esquive, son regard clair est un camaïeu d'émotions. Disons... Des films sur les concerts de Jacques, qu'elle monte, complète, peaufine interminablement. « Ça pourrait s'appeler des archives... » Des Mémoires auxquels elle s'est attelée pour explorer « entre autres » les secrets de son extravagante famille. Et puis des rêves de voyages lointains dont elle n'a pas les moyens. « Drôle d'époque, dit-elle dans un sourire sans joie. On sent une torpeur, une stagnation, une résignation. Et *Le Pen* qui progresse... » Il est tout ce qu'elle exècre. Au fond, tout en se défendant d'être « soixante-huitarde », elle est restée fidèle. Parfois, elle surprend, à la télé, le visage d'un ancien camarade, grossi, content, reconverti et arrogant. Cela la dégoûte un peu. Elle se souvient de quelques proches qui ont payé de leur vie leur soif d'absolu et d'expériences intenses, y compris par la drogue. « Lesquels ont eu raison ? Ceux qui ne risquent rien dans une vie étriquée ou bien ceux qui s'exposent ? » Sa question est évidemment une réponse. Ses blessures sont secrètes.

Elle a choisi la liberté. C'est tout son héritage. « La fortune de mon grand-père m'aurait interdit la vie que j'ai menée. Etre riche, vous savez, est une aliénation. » Elle sait aujourd'hui ce que c'est de ne pas l'être. Pas d'amertume, affirme-t-elle. Aucun regret. Juste un soupçon de révolte, parfois, quand une énième publication lui rappelle qu'elle ne touche aucun droit sur la photo qui la déshéritait. « Tout de même, ce n'est pas très juste... »

Annick Cojean

PROCHAIN ARTICLE
Lech Walesa,
le père de Solidarnosc

A la recherche du Prince

par Michel Guénaire

Le grand rêve constitutionnel du général de Gaulle peut commencer de s'achever. Sa clef de voûte fut l'élection présidentielle au suffrage universel, coup d'audace de la révision de 1962 qui défia toute logique constitutionnelle. Elle s'est délitée. Le suffrage universel engendre désormais deux pouvoirs, dont l'opposition ne laisse de déconcerter au plan international, et prive le pays du Prince unique et simple, du Prince concret dont il a besoin.

La Constitution du 4 octobre 1958 postulait la correspondance de ces deux pouvoirs, le président de la République et l'Assemblée nationale. Trois cohabitations ont détruit ce postulat. L'élection présidentielle n'engendre plus de président fort, ni les élections législatives de majorité indiscutable. Chaque pouvoir recherche, après chaque élection, sa légitimité, et le prince qui en résulte est un pantin désarticulé. Les Français choisissent-ils leur gouvernement lors de l'élection présidentielle ou lors des élections législatives ?

Les deux premières années du mandat de l'actuel président de la République avaient déjà cruellement illustré cette marche délétaire de la Constitution de la V^e République. Jacques Chirac avait été élu pour appliquer un programme. Au cours de son interview sur TF 1 par quatre journalistes, le 12 décembre 1996, et de son entretien sur l'emploi des jeunes organisé par France 2, le 10 mars 1997, Jacques Chirac avait peine à répondre utilement au nom de ce programme.

Lors du premier de ces entretiens, les journalistes qui l'interrogeaient ne cessaient de lui poser cette question : « *Quand vos promesses se réaliseront-elles ?* » Le chef de l'Etat leur répondait qu'il fallait du temps à l'action menée par le gouvernement. Fidèle au statut du prince irresponsable érigé par une Constitution anachronique, Jacques Chirac s'efforçait de désigner un horizon, de définir de larges objectifs, d'assigner au pays un dessein général, mais, pour le reste, il renvoyait aux déci-

sions que devaient prendre ses ministres.

Ne fallait-il pourtant pas que le Prince répondît aux questions des journalistes par des décisions immédiates ? Jamais le sentiment de frustration devant l'incarnation médiatique du chef de l'Etat ne fut aussi fort. Les conseillers en image purent espérer que leur héros s'inscrivait dans une histoire officielle, à défaut d'exister simplement dans la société. La communication du chef de l'Etat aboutit à une représentation vide de sens.

Les élections législatives des 25 mai et 1^{er} juin 1997 ont donné le coup de grâce à cette représentation, en portant une nouvelle majorité politique à l'Assemblée nationale. Alors que, dans toute démocratie cohérente, la majorité nouvelle investirait l'entier pouvoir exécutif, les bizarreries constitutionnelles de la V^e République ont laissé subsister le président is-

La France est la terre de la monarchie la plus inconsolée que foule un chef d'Etat actif mais irresponsable

su de l'ancienne majorité : situation dont on veut juger les effets et non la cause. C'est à celle-ci qu'il faut maintenant s'attaquer.

Le prince de la V^e République n'est plus le Prince que réclame le pays. Il vit dans une sphère improbable, il donne l'impression de ne plus vivre dans la cité, il n'est plus partie à la *res publica*. Comment la cité pourrait-elle se constituer et retrouver un modèle de conduite à travers un prince si lointain ? Une profonde perversion de l'institution du président de la République le transforme en une statue qui cache la personne et ne montre qu'un pédagogue lointain dont l'autorité sociale est nulle. C'est un mannequin comme au temps des monarchies, mais du moins dans les monarchies le roi allait et venait, sa personne était vraie dans la société. La France est la terre de la monarchie la plus inconsolée

que foule un chef d'Etat actif mais irresponsable.

Que veut cependant le pays de l'élection présidentielle au suffrage universel ? Ne veut-il pas un engagement concret du prince, dont les actes entraînent la société ? Ceux qui souhaitent l'éducation des valeurs de la société par de meilleurs exemples ne doivent-ils pas exiger que le chef de l'Etat soit un prince réel dans sa représentation ? Un magistrat abstrait opère contre la société, parce qu'il n'aide pas celle-ci à se constituer à partir des décisions qu'il prend. A l'opposé, tout pouvoir exprimant immédiatement la volonté du peuple, qui se rapproche de la société et en est solidaire, inscrit devant la société un exemple qui entraîne toute la société.

Le besoin de Prince concret appelle ainsi la rationalisation du pouvoir exécutif. Celui-ci peut-il raisonnablement continuer de re-

poser sur un chef d'Etat monarchique, que le septennat fait prince du long terme, et un gouvernement chargé de gérer le pays au jour le jour mais qui ne signe de contrat avec la société qu'à la faveur d'élections législatives démentant l'élection présidentielle ? Le peuple de France élit-il un président tous les sept ans pour avoir un interlocuteur diversement responsable, ou veut-il que cet interlocuteur lui réponde urgemment dans le temps de son mandat ?

Il est temps de réunir les deux institutions de l'exécutif, et du même coup de supprimer la cause du conflit absurde entre les deux pouvoirs issus du suffrage universel. A l'heure de l'Europe et du gouvernement réel qu'elle exerce, la France peut-elle garder un exécutif double et son lot de compromis ? Ne doit-elle pas se tourner vers un exécutif animé comme un

seul groupe, cristallisé dans une authentique action, défini d'un seul élan ?

Les constitutionnalistes du jour envisagent la question constitutionnelle sous l'empire de nouvelles prescriptions : cinq parmi eux proposaient dans ces colonnes, au printemps, une révision de la Constitution en faveur notamment du référendum et du quinquennat. Pourtant, l'identité de la durée du mandat présidentiel et de la durée de la législature ne peut pas efficacement mettre à l'abri d'une nouvelle cohabitation. En réalité, l'essentiel n'est pas là. Il est de faire sortir de la Constitution un Prince qui réponde à la société, plutôt que de lui ajouter de nouvelles règles retardant l'émergence du Prince.

La qualité d'une Constitution est de produire un pouvoir utile au pays. Une Constitution incapable d'engendrer le Prince réel, concret, qui réponde aux besoins, à l'attente du pays, est une Constitution sans qualités. Jacques Chirac a dit justement que la France était malheureuse de sa fracture sociale. La société l'a pris au mot. Serions-nous dans une nouvelle année 1932, ou dans une nouvelle année 1788 ? La fracture que connaît le pays appelle d'abord une réponse politique, et cette réponse ne peut pas naître des décisions soupesées et arbitrées par les deux bras désarticulés d'un même pouvoir. La fracture sociale doit être traitée par un exécutif unique ou le même prince, capable d'apporter une réponse politique à la crise du pays.

Faudra-t-il opter pour un régime présidentiel ? Rien n'est moins sûr, car la France constitutionnelle peut demeurer une France inédite. Il reste simplement au président qui voudrait sauver le grand rêve constitutionnel du général de Gaulle, confronté à une majorité parlementaire hostile, à partir. Ce départ requiert, il est vrai encore, la qualité d'un Prince.

Michel Guénaire est avocat et écrivain.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Deux leçons d'Amérique

MARDI 19 AOÛT, après deux semaines de grève totale, les salariés d'United Parcel Service (UPS), le numéro un américain de la messagerie express, ont repris le travail, la tête haute. L'accord auquel sont parvenus la direction et le syndicat, avec la création d'emplois à temps plein et une revalorisation des salaires, est unanimement présenté, outre-Atlantique, comme une victoire des travailleurs. S'agit-il, comme le proclame le patron du Teamsters, d'un « tournant historique » dans les relations sociales aux Etats-Unis ? Il est trop tôt pour en juger. Le conflit et son issue sont pourtant porteurs de deux leçons au moins.

Populaires auprès des Américains – leurs clients au quotidien –, les chauffeurs-livreurs d'UPS ont gagné car ils sont su tirer parti de deux circonstances favorables : une économie en plein boom, mais aussi une « économie nouvelle » qui fait naître au sein de la population un certain nombre d'angoisses, d'« anxiétés », selon le mot de Robert Reich, l'ex-ministre du travail de Bill Clinton.

Sept ans, bientôt, de croissance continue, régulière, sans inflation : l'excellente santé de l'économie américaine a beaucoup profité, jusqu'à présent, aux entreprises et aux épargnants – la Bourse en témoigne. Les travailleurs ont bénéficié de cette croissance, avec des créations massives d'emplois et un recul, historique, du chômage. Mais ils ont aussi subi, souvent, une érosion de leurs rémunéra-

tions et une précarisation de leur statut. Aujourd'hui, les salariés américains, ceux d'UPS pour l'instant, revendiquent un part plus conséquente du gâteau. Les tensions sur le marché du travail – où des pénuries de main-d'œuvre commencent à se faire ressentir – mettent leurs syndicats dans une position de force. Quand le revenu augmente, il y a matière à partager. La croissance permet la redistribution, c'est la première leçon.

La seconde, c'est que, face aux mutations de l'économie, tous les peuples, sans exception, ressentent une certaine appréhension. Les teamsters d'UPS ont su exploiter le mouvement de sympathie qui s'est exprimé aux Etats-Unis, pour la première fois depuis longtemps, à l'égard d'un conflit social dur et perturbateur pour la vie du pays. La concurrence des Chinois et des robots modifie le rapport de forces, sur le marché du travail, aux dépens des salariés. Elle provoque partout de grandes inquiétudes et accroît l'instabilité de l'emploi.

Les Américains ne sont pas plus insensibles que les Français, les Coréens du Sud ou les Argentins à ces transformations. La mondialisation les inquiète aussi. En soutenant un mouvement de salariés qui sont, d'une certaine manière, des « privilégiés » – les chauffeurs d'UPS ont des salaires et une couverture sociale plus favorables que la moyenne –, les Américains ont, eux aussi, fait leur « grève par procuration ». La croissance permet la redistribution. L'accord d'UPS montre qu'elle peut la favoriser.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomet, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Grelsamer, Erik Izraelwicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Vetos soviétiques

AU CONSEIL de sécurité de l'ONU, M. Gromyko, ministre des affaires étrangères soviétique, a usé du veto quatre fois en deux jours et seize fois depuis l'ouverture de la session. Un tel abus rend toute décision impossible. Il s'est d'abord manifesté contre l'admission à l'ONU du Portugal, de l'Eire et de la Transjordanie. Le Portugal et l'Eire se sont vu reprocher leur attitude pendant la guerre. Mais d'autres nations, qu'il n'est pas nécessaire de nommer, ne se sont pas comportées différemment : elles siègent pourtant à l'ONU. Et que dire de celles qui ont combattu aux côtés de l'Axe, comme la Roumanie ou la Hongrie, dont on s'apprête apparemment à Moscou à soutenir la candidature ?

La vérité, c'est que pour l'admission aux Nations unies il n'est nullement question des mérites ou des torts de telle ou telle puis-

sance. La seule chose qui compte est de savoir dans quel camp, soviétique ou anglo-saxon, le nouveau membre pourra éventuellement se ranger. On dénombre des voix : chacun des deux partenaires sputte froidement si le candidat lui apportera la sienne ou la donnera à la partie adverse. S'il est jugé favorable, il est admis ; sinon, on le repousse.

Avec de tels principes, ou plutôt de telles manières, on rend impossible l'universalité des Nations unies. La plupart des nations qui manquent ne pourront plus jamais être admises, à moins de faire l'objet d'un marchandage : donnant donnant, deux d'un côté, deux de l'autre. Celles qui, comme la Suisse, auraient des chances d'être accueillies hésiteront à entrer dans une société animée d'un pareil esprit.

(21 août 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du Monde : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Les Serbes dans la tourmente de l'après-guerre

Suite de la première page

A l'époque, les soubresauts à la tête de la RS émanaient du bras de fer permanent entre le « commandant suprême », Radovan Karadzic, et le commandant militaire Ratko Mladic. Les deux hommes étaient d'accord sur l'essentiel – la « purification ethnique » et l'intransigeance vis-à-vis de l'Occident – mais le général Mladic n'a cessé de dénoncer la corruption du clan de Pale. Ce combat, autant que son ardeur sanguinaire dans la bataille, a valu à Ratko Mladic un statut de légende vivante en République serbe.

Biljana Plavsic n'avait aucun atout pour incarner, une fois Ratko Mladic mis à l'écart, un espoir de renouveau en RS. Proche de Radovan Karadzic, elle n'avait jamais dénoncé le caractère mafieux du pouvoir bosno-serbe. Elle estimait que le nettoyage ethnique était « un phénomène naturel », et M. Karadzic n'a jamais eu à douter du dévouement de M^{me} Plavsic, considérée par les observateurs comme aussi déséquilibrée psychologiquement que lui. Slobodan Milosevic lui-même ne déclarait-il pas publiquement que « la place de M^{me} Plavsic est, si ce n'est à l'hôpital, du moins pas à la tête de fonctions publiques ». L'homme fort de cet état-major politique était Momcilo Krajisnik, le pragmatique. M. Krajisnik était aussi celui qui gérait les sociétés créées avec M. Karadzic pour encaisser les dividendes des trafics (armes, carburant, cigarettes, nourriture). A Pale, on surnommait alors M. Krajisnik « le parrain », M^{me} Plavsic « la folle », tandis que M. Karadzic, « le président », pouvait prétendre à tous ces titres réunis.

Le vent a tourné à cause de l'isolement total dans lequel Pale

plonge la République serbe. Pour les premières élections de l'après-guerre, Radovan Karadzic avait pourtant soigneusement distribué les rôles : à Momcilo Krajisnik la présidence collégiale bosniaque, à Biljana Plavsic la présidence de la RS. Ainsi pensait-il conserver les leviers de commande. La volte-face de M^{me} Plavsic a différentes causes. Elle est originaire de Banja Luka, la principale ville de République serbe, dont la population ne tolère plus les diktats de Pale, obscur village de montagne. Ensuite, elle a paradoxalement tiré du limogeage du général Mladic une relation renforcée avec l'état-major de l'ancien commandant, dont les officiers n'attendent qu'une occasion pour déstabiliser Pale. Enfin, elle comprend peut-être que le vent tourne.

SOUTIEN POPULAIRE

Biljana Plavsic n'a pas fondamentalement changé. Le parti qu'elle vient de créer, l'Alliance populaire serbe (SNS), se fondera « sur les principes originels » du Parti démocratique serbe (SDS) de Radovan Karadzic, et sera composé « à 95 % » de transfuges du SDS. Le premier principe reste d'ailleurs « la création d'un Etat national serbe », c'est-à-dire un Etat « ethniquement pur ». La principale différence est l'ambition affichée d'une « lutte contre la criminalité et la corruption », et la dénonciation de l'« obscurantisme » et de la « terreur » que fait régner le clan de M. Karadzic en République serbe.

La nouveauté est la réaction plutôt positive de la population. Il était auparavant inimaginable de critiquer ouvertement M. Karadzic, et encore moins avec un soutien affiché de l'Occident. Aujourd'hui, alors que, de sources concordantes, les conseillers et les officiers de sécurité de M^{me} Plavsic sont financés par les services américains, l'appui des Occidentaux ne la transforme pas forcément en une « traître » à la patrie. Sa lutte pour l'organisation d'élections anticipées bénéficie également d'un soutien croissant. Plus étonnant, l'opération de l'OTAN pour arrêter des criminels de guerre à Prijedor, dont Pale affirme à tort ou à raison qu'elle avait reçu l'accord de Biljana Plavsic, n'a pas entamé

le capital de sympathie naissant de la « Dame de fer ». Si la population désapprouve que des Serbes soient jugés à l'étranger, elle n'en est pas moins soulagée que soient écartés ses chefs de guerre devenus chefs mafieux.

Nul ne peut cependant savoir quelles seraient les conséquences pour le camp serbe d'une arrestation de Radovan Karadzic, évoquée régulièrement par les capitales occidentales. La disparition du « commandant suprême » pourrait bouleverser le paysage politique du pays, entérinant le divorce entre les courants nationalistes opposés de Pale et de Banja Luka. Par ailleurs, en cas d'examen approfondi du dossier Karadzic à La Haye, le sort de presque tous les élus actuels deviendrait incertain, tant ils ont organisé et exécuté avec zèle la « purification ethnique ». Cette incertitude concerne autant M. Krajisnik que M^{me} Plavsic, les « faucons » de Pale que les nouveaux chantres de la paix de Banja Luka.

Le danger pourrait aussi peser sur Slobodan Milosevic, qui fut le

AU COURRIER DU « MONDE »

NE LÉGITIMEZ PAS LA VOLONTÉ DES FORTS

Ne croyez-vous pas que votre titre du 2 août – « Israël veut un "changement complet" de la politique menée par l'OLP » – est abusif ? Ne faudrait-il pas lire au contraire : l'OLP veut un changement complet de la politique menée par Israël ? En effet, peut-on parler d'une « politique » de l'OLP alors que celle-ci ne dispose d'aucune marge de manœuvre et qu'elle se trouve de facto dans la dépendance directe de la politique menée par l'actuel gouvernement israélien, dont on peut penser qu'elle conduit inévitablement à la reprise du terrorisme ? (...) Alors, de grâce, ne légitimez pas la volonté des forts au détriment de l'impuissance des faibles. L'épouvantable attentat de Jérusalem ne doit pas effacer l'enjeu du sort et de la dignité du peuple palestinien.

Pierre Hunt, ambassadeur de France, Cadenet (Vaucluse)

FINANCE Le conseil de la Réserve fédérale américaine (Fed) a décidé, mardi 19 août, de maintenir le taux des fonds fédéraux à 5,5 %. Le principal taux directeur de l'institut

d'émission occupe ce niveau depuis la fin du mois de mars. ● WALL STREET a bien accueilli ce statu quo monétaire aux Etats-Unis et l'indice Dow Jones a terminé la séance en

forte hausse (+ 1,47 %), mardi, à 7 918,10 points. ● LA CROISSANCE américaine reste forte mais aucune tension inflationniste n'est perceptible. Les prix à la consommation ont

progressé de 0,2 % en juillet, soit 2,2 % sur un an, leur plus bas niveau depuis 1986. ● DES TURBULENCES auraient sans doute été provoquées par un relèvement des taux de la

Fed, tant sur le marché boursier que sur celui des changes. Un dollar plus attractif eût affaibli le mark, alors que la Bundesbank cherche à soutenir la monnaie allemande.

Le maintien des taux par la Réserve fédérale américaine rassure Wall Street

La banque centrale des Etats-Unis constate que la vigueur de la croissance n'entraîne toujours pas de menace d'inflation. En Europe, la Bundesbank devrait décider également de ne pas modifier sa politique monétaire. Les marchés boursiers retrouvent leur calme

LES INQUIÉTUDES monétaires qui s'étaient emparées des marchés financiers depuis plusieurs jours, au point de faire trébucher Wall Street, vendredi 15 août, se dissipent peu à peu. Mardi 19 août, après que la Bundesbank eut annoncé, en début de matinée, qu'elle reconduisait à 3 % le niveau de ses prises en pension (*repo*), le conseil de la Réserve fédérale américaine (Fed) a, en fin d'après-midi, fait savoir qu'elle ne modifierait pas sa politique monétaire.

Les fonds fédéraux, qui constituent le principal taux directeur de l'institut d'émission, restent fixés à 5,50 %, un niveau qu'ils occupent depuis la fin du mois de mars. Le *statu quo* monétaire aux Etats-Unis a été bien accueilli à Wall Street. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé la séance en forte hausse (+ 1,47 %), à 7 918,10 points.

La décision de la Fed n'a pourtant pas surpris les économistes. Si les dernières statistiques publiées outre-Atlantique avaient reflété le dynamisme de l'activité

(hausse de 0,6 % des ventes au détail au mois de juillet, recul à 4,8 % du taux de chômage), elles avaient aussi confirmé l'absence totale de tensions inflationnistes, ce qui représente le principal sujet de préoccupation d'une banque centrale. Les prix à la consommation ont progressé de 0,2 % en juillet, soit 2,2 % sur un an, leur plus bas niveau depuis 1986. Les prix à la production, de leur côté, ont reculé de 0,1 %, soit leur septième baisse consécutive, du jamais vu.

TEMPÉRATURE IDÉALE

Comme le souligne Antoine Mérieux, conseiller financier à l'ambassade de France à New York, « le terme de « Goldilocks economy » revient de plus en plus en souvent pour qualifier la situation dans laquelle se trouve l'économie américaine : une économie à la température quasi idéale, ni trop chaude ni trop froide, comme la soupe mangée par Boucle d'or dans la maison des ours ».

Même si son président, Alan

Greenspan, dit ne pas croire que les Etats-Unis soient entrés dans une nouvelle ère économique marquée par la disparition de l'inflation et des récessions - il a qualifié cette vision de « *mirage* » -, même si M. Greenspan se présente volontiers comme un partisan des frappes monétaires préventives, le moment semblait mal venu, sur le plan économique, pour que la Fed procède à une hausse des taux directeurs.

Le moment apparaissait aussi inopportun sur le plan financier et monétaire. En premier lieu, la politique de crédit menée par la banque centrale est déjà plutôt restrictive. Le niveau des taux réels à trois mois, c'est-à-dire diminué du rythme d'inflation, se situe à 3,4 % (contre 1,2 % en Allemagne) et il ne cesse d'augmenter au fur et mesure que l'indice des prix à la consommation se replie. En deuxième lieu, une hausse des taux aurait risqué de transformer les turbulences observées récemment à Wall Street en tempête. La Fed, qui avait été violemment prise à partie en mars dernier par

une partie de la classe politique américaine lorsqu'elle avait relevé ses taux et provoqué une correction du marché d'actions, ne souhaite pas endosser la responsabilité d'un krach boursier. Elle ne veut pas être accusée d'être à l'origine d'un appauvrissement massif des ménages qui possèdent d'importants portefeuilles de valeurs mobilières.

Enfin, un resserrement de la politique monétaire américaine aurait été de nature à déclencher d'importants remous sur le marché des changes. En augmentant sa rémunération, la Fed aurait risqué de doper le dollar alors que la Bundesbank cherche par tous les moyens à le faire refluer et à redonner de la vigueur au deutschemark. Il aurait pu s'en

suivre une polémique entre l'Allemagne et les Etats-Unis, comme cela avait été le cas à l'automne 1987, avec les conséquences que l'on sait.

En dépit du statu quo décidé mardi par la banque centrale américaine, le ciel monétaire n'apparaît pas entièrement dégagé. De nombreux analystes estiment d'abord que l'accélération de la croissance économique aux Etats-Unis, attendue au troisième trimestre, finira par contraindre la Fed à relever ses taux avant la fin de l'année, peut-être dès la fin du mois de septembre. Au Japon, on s'attend également, si la prochaine enquête de conjoncture confirme la reprise économique, à un relèvement du taux d'escompte, aujourd'hui fixé à 0,5 %. Ce double resserrement monétaire pourrait inciter la Bundesbank à augmenter elle-même ses taux directeurs afin d'empêcher un affaiblissement supplémentaire du deutschemark face au dollar et au yen.

Pierre-Antoine Delhommais

Laura Ashley, ni fleurs ni couronnes

LAURA ASHLEY, ses robes romantiques et ses rideaux à fleurs, serait-elle définitivement démodée ? La contre-offensive lancée à grands frais voici deux ans, sous la houlette de sa nouvelle directrice générale américaine, Ann Iverson, a fait long feu. La société britannique de confection et de décoration intérieure a annoncé, mardi 19 août, la fermeture de deux usines employant 190 personnes au Pays de Galles. Le premier semestre de l'exercice en cours s'est soldé, fin juillet, sur une perte d'environ 45 millions de francs, dont 10 millions de provision pour la fermeture des deux sites de production gallois. Pour compenser cette baisse de production, la firme a indiqué qu'elle aurait recours à de la sous-traitance délocalisée dans des pays à bas coûts de main-d'œuvre, en Asie. Elle garde tout de même quatre usines outre-Manche, qui emploient encore 677 personnes.

« C'est un sacrifice rituel, ça ne changera pas grand-chose sur le fond », commente un analyste londonien, sceptique. Le vrai problème de Laura Ashley est qu'elle est en train de faire fuir sa clientèle traditionnelle sans en conquérir une nouvelle. »

Créée en 1953 par Laura Ashley et son mari Bernard - qui demeure aujourd'hui le premier actionnaire, avec 35 % du capital -, la société a connu un succès mondial dans les années 70 avec ses tissus à fleurs, autant prisés des « babas cool » que des Anglaises de bonne famille. En 1985, Laura Ashley s'introduit avec succès à la Bourse de Londres, mais sa fondatrice décède accidentellement, à soixante ans. Cela n'empêche pas la marque de continuer sur sa lancée. Elle dégagera son record de bénéfices en 1988, avec près de 200 millions de francs. Mais les quatre direc-

teurs généraux qui se succèdent à la tête de l'entreprise ne verront pas venir le vieillissement du style et de l'image à la fin des années 80.

En outre, mal organisée, trop décentralisée, la société dépense sans compter et accumule les dettes. En 1990, Laura Ashley bascule dans le rouge. En janvier 1995, après deux ans de modeste retour aux bénéfices, l'exercice se clôt sur une perte de plus de 250 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 2,7 milliards. Les actionnaires, affolés, appellent, en juin de la même année, une Américaine à la rescousse, Ann Iverson. Cette femme de cinquante ans, qui a fait toute sa carrière dans la distribution de produits pour la personne et la maison, est auréolée du redressement réussi de Mothercare, la filiale de vêtements pour enfants du groupe Storehouse.

DIX-NEUF MÉGASTORES

Adoptant une approche typiquement américaine, M^{me} Iverson commence par appliquer des méthodes de reconquête du marché. Elle embauche comme styliste une de ses compatriotes, Basha Cohen, pour rajouter la création, et ferme, en Grande-Bretagne, dix-huit boutiques jugées trop petites pour ouvrir dix-neuf mégastores de 900 m². La nouvelle équipe lance également Laura Ashley à l'assaut du marché américain. Les ventes repartent. Et les prévisions des analystes se font optimistes : ils attendent 300 millions de profits pour l'année 1997. En septembre 1996, l'action culmine à 219 francs.

Mais cette politique offensive ne suffit pas. En avril 1997, lors de la présentation des comptes clos fin janvier, Ann Iverson reconnaît que la croissance des ventes s'es-

souffle et que l'exercice qui commence ne sera pas conforme aux objectifs de résultats financiers. Les stocks d'inventés ont gonflé jusqu'à dépasser 900 millions de francs en fin d'exercice, en janvier. Une coûteuse politique de rabais permettra de les ramener à moins de 770 millions à la fin juin. L'action Laura Ashley s'effondre : elle ne cotait plus que 49,5 pence à la mi-août. De nouvelles mesures s'imposent. Le 14 août, le quotidien *The Times* révèle que Laura Ashley a décidé de geler ses projets de développement aux Etats-Unis, ce que l'entreprise a confirmé le 19 août. L'heure du repli a sonné.

La confiance est ébranlée auprès de la City. En mai, deux cadres-clés ont quitté l'entreprise : le directeur financier pour l'Europe et la Grande-Bretagne, Dominic Lavelle, et la responsable merchandises, Julie Ramshaw. Fin juillet, la styliste Basha Cohen démissionne à son tour, officiellement pour accepter une offre plus attrayante de la concurrence. Elle sera remplacée, dès le 3 août, par l'ancienne directrice artistique pour l'Europe du couturier américain Ralph Lauren, Ann Boyd.

La société annonce dans un communiqué, le 19 août, son « retour au profit au deuxième semestre et un résultat avant impôt à l'équilibre sur l'ensemble de l'année ». Une annonce qui laisse sceptiques nombre d'observateurs. Ils estiment qu'Ann Iverson a échoué et pensent désormais que Laura Ashley ne pourra pas rester longtemps sous la férule de l'Américaine. « Encore faut-il que les actionnaires sachent par qui la remplacer et pour quoi faire », fait remarquer un analyste.

Pascal Galinier

L'écologisme de la Suède courrouce Saab et Volvo

STOCKHOLM correspondance

Le torchon brûle entre le gouvernement suédois et les constructeurs automobiles du royaume, Volvo et Saab. A l'origine du conflit, la volonté du premier ministre social-démocrate, Göran Persson, de doter les administrations publiques de voitures sûres et non polluantes. Or, si la sécurité à bord est un des arguments de vente de Volvo et de Saab, la consommation de carburant n'est pas le point fort de leurs grosses berlines.

La semaine dernière, les Ponts et Chaussées ont été les premiers à suivre les instructions du gouvernement en annonçant qu'ils n'utiliseraient plus que des voitures consommant moins de 8,6 litres d'essence (sans plomb) aux 100 kilomètres, pour une ou deux personnes à bord, et pesant au maximum une tonne et demie. Or, ces critères excluent tous les modèles produits par les groupes suédois, à l'exception de la Volvo S40, fabriquée... aux Pays-Bas en coopération avec le japonais Mitsubishi. Vingt-cinq autres organismes publics, qui doivent aussi redéfinir leur politique de transport, risquent de s'inspirer des Ponts et Chaussées, chargés de

« montrer l'exemple ». Certaines entreprises privées envisagent de leur emboîter le pas.

Le marché des voitures de fonction en Suède, pour Volvo et Saab, représente respectivement la moitié et les trois quarts de leur ventes annuelles dans ce pays, qui absorbe au total environ un dixième de leur production automobile, essentiellement des berlines, sur lesquelles ils ont parié pour survivre. Ce qui explique leurs vives réactions à l'annonce des Ponts et Chaussées.

COMPÉTITIVITÉ

Les plus virulentes sont venues de Saab, détenue à 50 % par General Motors. Son PDG, l'Américain Robert W. Hendry, dépêché l'an dernier par la firme de Detroit pour remettre la firme suédoise sur les rails, est allé jusqu'à menacer de déménager ses usines hors du pays, si « les conditions ne s'améliorent pas ».

« Nous nous étonnons que les autorités agissent de la sorte à l'encontre de leur propre industrie », a renchéri Volvo, tout en s'interrogeant sur les critères pris en compte pour fixer les niveaux requis de consommation de carburant. Des niveaux que le ministre de l'industrie lui-même a estimé trop élevés. Selon le chef de la direction du marché du travail, l'industrie automobile suédoise, qui emploie une centaine de milliers de personnes, pourrait être menacée à terme. Le premier ministre est persuadé du contraire. « Le monde entier » a tendance à choisir des véhicules moins polluants, et la nouvelle politique du gouvernement devrait, a-t-il espéré, permettre aux constructeurs suédois de « se maintenir sur le marché » à un niveau plus compétitif.

Volvo et Saab ayant promis qu'en 2005 leurs modèles consommeraient 25 % de carburant de moins qu'aujourd'hui, ils souhaitent d'ici là obtenir un répit de la part des autorités. Mais le gouvernement a fait de l'environnement un argument de campagne en vue des élections législatives de septembre 1998. En témoigne aussi sa décision de fermer deux réacteurs nucléaires d'ici à l'été 2001. Une mesure qui, remarque l'opposition, nécessitera le recours à des centrales au charbon ou au gaz et contribuera donc à augmenter les émissions de gaz carbonique, en contradiction avec le plan de renouvellement du parc automobile public...

Benoît Peltier

Quand la poste suisse démarche les Lyonnais

LES TROIS REPRÉSENTANTS de la poste suisse en France n'ont pas perdu de temps. L'inscription de leur entreprise au registre du commerce n'est pas encore effectuée mais les sociétés lyonnaises commencent déjà à être démarchées pour confier à Swiss Post international (SPI), une filiale de la poste suisse, toutes leurs expéditions à destination de l'étranger.

De la simple lettre au colis de plusieurs dizaines de kilos, en passant par les mailings publicitaires, la poste suisse s'intéresse à tout type d'envoi. A partir d'un simple bureau commercial, qui devrait officiellement ouvrir ses portes le 1^{er} septembre à Chassieu, dans la banlieue lyonnaise, une camionnette prend déjà chaque jour le chemin de Genève pour y traiter ces envois dont une partie aurait dû être acheminée par la poste française.

Si le syndicat Sud-PTT dénonce un « acte de détournement de monopole », la situation est plus complexe qu'il y paraît. Le monopole ne concerne que la distribution du courrier domestique. « Le

courrier transfrontalier sortant ne bénéficie d'aucun monopole », fait valoir le porte-parole de la poste suisse, Claude Gisiger. « Le financement d'un service public non rentable impose à la poste suisse d'avoir des missions lucratives et la mondialisation de l'économie fait exploser les situations de monopole. Si on ne veut pas voir nos parts de marché grignotées par les opérateurs privés américains, nous devons modifier notre vision du marché. »

EN ITALIE DÉJÀ

Contrairement à la poste néerlandaise, qui collecte en région parisienne du courrier à destination de la France mais qu'elle fait transiter par les Pays-Bas, la poste suisse ne pratique pas de « *repostage* » mais entend simplement « maîtriser de bout en bout la chaîne du courrier international ».

Attaquée elle-même sur son territoire par sa consœur tchèque, la poste helvétique a engagé sa contre-offensive en Italie. Depuis deux ans, une douzaine de commerciaux démarchent les entreprises transalpines. En tenant

compte des franchisés et des transporteurs sous-traitants, la poste suisse, qui ne communique pas son chiffre d'affaires à l'étranger, estime faire travailler environ soixante personnes. Elle est à l'origine cet été d'une initiative spectaculaire : la mise à disposition dans les zones touristiques d'environ 250 boîtes aux lettres afin que les touristes étrangers dans la Péninsule puissent écrire à leurs proches sans passer par la poste italienne.

Forts de ce succès, les Suisses viennent d'ouvrir une antenne à Londres où ils font travailler des franchisés. Pour Claude Gisiger, les postes européennes vont, à l'avenir, devoir mener des politiques d'alliance. Pourrait-on en envisager une avec la poste française ? C'est ce que semble souhaiter le cabinet de Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie. « Tant que la poste suisse reste dans la légalité, ce dossier ne nous concerne pas mais il serait bon que la poste française se rapproche de sa consœur helvétique », estime son entourage.

Frédéric Lemaître

Les salariés d'UPS ont obtenu de fortes hausses de salaires

L'ACCORD SIGNÉ entre la direction de United Parcels Service (UPS) et ses 185 000 chauffeurs routiers (Teamsters) se traduira par une hausse de 15 % en cinq ans du salaire horaire pour les employés à temps plein (à 23 dollars) et de 46 % pour les salariés à temps partiel (à 15 dollars). L'accord prévoit également la création de 10 000 emplois à temps plein grâce au regroupement des postes à temps partiel, en plus des 10 000 offres d'emplois (*Le Monde* du 20 août). Les salariés bénéficieront, après trente ans d'activité, d'une retraite de 3 000 dollars (environ 18 000 francs), en hausse de 50 %. (*Lire également notre éditorial page 9.*)

DÉPÊCHES

■ **AMERITECH** : la Commission fédérale des communications américaine (FCC) a refusé, mardi 19 août, à la compagnie régionale Ameritech le droit de pénétrer sur le marché des communications longue distance en raison d'une ouverture insuffisante de son marché local à la concurrence.

■ **COGEMA** : associé au canadien Cameco et à l'américain Nukem, le français Cogema a signé avec la Russie, mardi 19 août, un accord de principe pour l'achat de l'uranium naturel tiré de l'uranium enrichi issu du démantèlement des armes nucléaires russes.

■ **GIAT** : le ministère de l'intérieur a renoncé à commander à Giat-Industries 15 000 pistolets Pamas qui devaient équiper les CRS, a-t-on appris, mardi 19 août, de source syndicale.

■ **MARSEILLE** : les syndicats CGT des dockers et des salariés du Port autonome de Marseille (PAM) ont appelé à une grève de 24 heures, mercredi 20 août, par solidarité avec les salariés de la Compagnie marseillaise de réparation (CMR), en dépôt de bilan.

■ **LA BOURSE DE TOKYO** a terminé la séance du mercredi 20 août en nette progression. L'indice Nikkei a gagné 1,54 %, pour s'inscrire à 19 252,23 points en clôture.

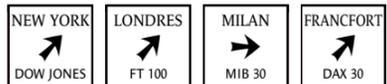
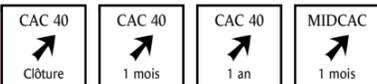
■ **LE DOLLAR** s'inscrivait en hausse, mercredi matin, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il cotait 1,8440 mark et 6,2150 francs.

■ **L'OR** a ouvert en hausse, mercredi, sur le marché international de Hongkong. L'onçe s'échangeait à 322,80-323,30 dollars, contre 321,85-322,05 dollars mardi en clôture.

■ **WALL STREET** a fortement progressé, mardi 19 août, soutenu par l'annonce d'un statu quo monétaire. Le Dow Jones a gagné 114,74 points (+ 1,47 %), à 7 918,10 points.

■ **LES COURS** du pétrole ont monté, mardi, sur le marché à terme de New York. Le baril de « light sweet crude », livraison septembre, a gagné 21 centimes, à 20,12 dollars.

LES PLACES BOURSIÈRES



Progression à Paris

LA BOURSE DE PARIS a ouvert en hausse, mercredi 20 août. Après quelques minutes d'échanges, l'indice CAC 40 gagnait 1,39 % à 2 976,99 points. La veille, la Bourse de Paris avait vivement progressé grâce au raffermissement du dollar et au redressement de Wall Street. En hausse de 1,56 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 avait fini sur un gain de 2,30 % à 2 936,16 points.



depuis des mois l'évolution des marchés boursiers européens, de retrouver des couleurs. Les valeurs pétrolières et parapétrolières avaient été recher-

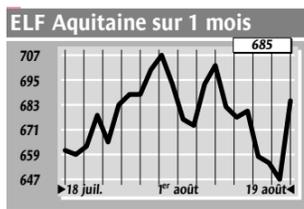
chées : Elf Aquitaine, qui a annoncé la découverte d'un important gisement de pétrole en Angola, avait gagné 5,87 %, et Coflexip 8,87 %.

Elf, valeur du jour

LA CONFIRMATION, mardi 19 août, par le groupe pétrolier Elf de la découverte d'un important gisement pétrolier au large de l'Angola, dénommé Dalia (Le Monde du 20 août), a dopé le cours de la valeur. Le titre a bondi de 5,9 %, à 685 francs, dans un gros volume de 1,8 million de pièces échangées.

de francs au premier semestre, en hausse de 19,4 %, a enregistré une hausse de son action de 3,1 %, à 603 francs.

Le titre Elf a entraîné à la hausse l'ensemble des valeurs pétrolières, et notamment Total. La compagnie pétrolière, qui a annoncé un chiffre d'affaires consolidé de 96 milliards



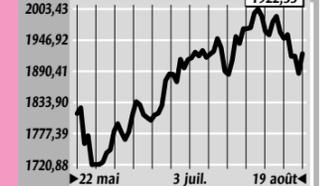
PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSSES, 10h15	Cours au 20/08	Var. % 19/08	Var. % 31/12
Hachette Fili.Med.	1363	+6,07	+18
Rhone Poulenc A	253,20	+4,88	+43,13
Saupiquet (Ns)	639	+3,90	-12,46
Elf Aquitaine	710	+3,64	+50,32
B.N.P.	292	+3,61	+45,41
Geophysique	680	+3,50	+88,88
Coflexip	484	+3,19	+76
Technip	740	+2,92	+51,95
Essilor Intl.ADP	1449	+2,76	+11,46
Chargeurs	346	+2,67	+34,63

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSSES, 10h15	Cours au 20/08	Var. % 19/08	Var. % 31/12
Rubis et Cie #	146	+3,54	+0,68
CNIM CA#	232	+3,11	+17,76
Sogeparc (Fin)	369,50	+2,07	-12,23
TF1	511	+1,79	+3,02
Union Fin.France	600	+1,69	+7,14

Indice SBF 250 sur 3 mois



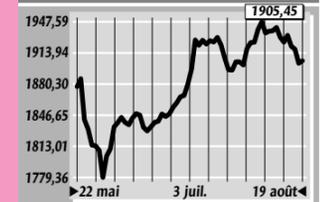
BAISSSES, 10h15

BAISSSES, 10h15	Cours au 20/08	Var. % 19/08	Var. % 31/12
Stedim #	731	-4,31	+100,54
Guy Degrenne #	195	-3,46
Pochet	807	-3,35	-9,83
EXEL Industries	335	-2,61
Rallye/Cathiard/Ly	249	-2,35	+18,57

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	19/08	18/08	Var. %
Ind. gén. SBF 120	2009,02	1967,12	+2,13
Ind. gén. SBF 250	1922,55	1886,47	+1,91
Ind. Second Marché	1905,45	1902,66	+0,15
Indice MidCac	1621,27	1614,02	+0,45

Indice second marché sur 3 mois



VALEURS LES PLUS ACTIVES

SEANCE, 10h15	20/08 Titres échangés	Capitalisation en F
Elf Aquitaine	265623	187183839
B.N.P.	291867	85049615,80
Rhone Poulenc A	227264	57685722,40
Total	57467	35099260
Alcatel Alstom	37578	31199897
L'Oréal	12910	30211784
Carrefour	6829	28096454
Eaux (Gle des)	30401	21485121
Axa	50061	20587100,50
AGF-Ass.Gen.France	86293	19700249,30

Valeurs indus.

	2008	1908	Var. %
1 - Energie	2618,35	2501,95	+4,65
2 - Produits de base	2164,49	2117,23	+2,23
3 - Construction	1877,72	1858,96	+1,01
4 - Biens d'équip.	1664,44	1625,49	+2,40
5 - Automobile	2344,73	2282,96	+2,71
6 - Biens consom.	3647,54	3582,17	+1,83
7 - Indus. agro-alim.	1712,37	1687,14	+1,50
Services	2086,73	2055,68	+1,51
8 - Distribution	4114,59	4018,36	+2,40
9 - Autres services	1310,87	1299,57	+0,87
Sociétés financières	1399,37	1384,21	+1,10
10 - Immobilier	763,42	765,05	-0,21
11 - Services financ.	1398,25	1376,62	+1,57
12 - Sociétés invest.	1867,16	1865,87	+0,07

Indice MidCac sur 1 mois



Légère reprise à Tokyo

LA BOURSE DE TOKYO a terminé, mercredi 20 août, en légère hausse, grâce à une vague d'achats en fin de séance, selon les opérateurs. L'indice Nikkei a gagné 291,23 points (+ 1,5 %) pour s'inscrire à 19 252,23 points en clôture.

La hausse enregistrée mardi lui permet de les effacer en quasi-totalité. La fin du conflit d'UPS a également contribué à soutenir le marché.

Les places européennes se sont également reprises mardi, rassurées par la détente sur le front des taux d'intérêt. A Londres, le Footsie a terminé en hausse de 1,63 %. A Francfort, le Dax a progressé de 2,2 %.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 19/08	Cours au 18/08	Var. % en %
Paris CAC 40	2936,16	2870,13	+2,25
New-York/DJ Indus.	7845,17	7803,36	+0,53
Tokyo/Nikkei	18961	19041,10	-0,42
Londres/FT100	4917,40	4835	+1,68
Francfort/Dax 30	4169,62	4078,60	+2,18
Frankfurt/Commer.	1401,50	1357,89	+3,11
Bruxelles/Bel 20	2930,90	2896,18	+1,18
Bruxelles/Général	2398,71	2370,29	+1,18
Milan/MIB 30	1144	1144
Amsterdam/Gé. Cbs	644,70	623,20	+3,33
Madrid/Ibex 35	584,16	576,02	+1,39
Stockholm/Affarsal	2535,71	2535,71
Londres FT30	3135,20	3124,80	+0,33
Hong Kong/Hang S.	15477,30	16096,90	-4
Singapour/Strait t	1918,53	1918,85	-0,02

NEW YORK Les valeurs du Dow-Jones

	19/08	18/08
Alcoa	84,87	83,68
Allied Signal	86,06	85
American Express	82,87	80,75
AT & T	40,37	40,50
Boeing Co	57,25	56
Caterpillar Inc.	59,56	58,31
Chevron Corp.	78,93	77,62
Coca-Cola Co	60,81	60,12
Disney Corp.	79,68	78,68
Du Pont Nemours&Co	65,06	63,75
Eastman Kodak Co	63,50	63,75
Exxon Corp.	62,25	62,18
Gen. Motors Corp.H	63,12	61
Gen. Electric Co	66,56	65,87
Goodyear T & Rubbe	62,93	62,31
Hewlett-Packard	64,43	63,81
IBM	107,93	104
Intl Paper	54,68	54,18
J.P. Morgan Co	112,87	110,75
Johnson & Johnson	59,12	58,06
Mc Donalds Corp.	49,75	50,18
Merck & Co.Inc.	94,62	93,12
Minnesota Mng.&Mfg	93	91,87
Philip Morris	44,43	44,93
Procter & Gamble C	138,75	135
Sears Roebuck & Co	58,50	58
Travelers	68	66,75
Union Carb.	53	52,93
Utd Technol	81,75	80,93
Wal-Mart Stores	35,87	35,62

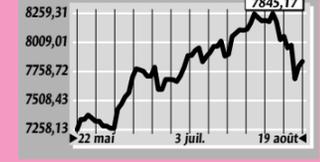
LONDRES Sélection de valeurs du FT 100

	19/08	18/08
Allied Lyons	4,79	4,68
Barclays Bank	13,95	13,82
B.A.T. industries	5,09	5,13
British Aerospace	14,43	14,49
British Airways	6,24	6,12
British Petroleum	8,60	8,37
British Telecom	3,79	3,81
B.T.R.	2,27	2,21
Cadbury Schweppes	5,97	6,02
Eurotunnel	0,70	0,68
Fort
Glaxo Wellcome	12,34	11,95
Granada Group Plc	8,02	8,02
Grand Metropolitan	5,85	5,87
Guinness	5,76	5,77
Hanson Plc	0,87	0,87
Great I	6,43	6,34
H.S.B.C.	20,98	20,22
Imperial Chemical	10,13	9,99
Legal & Gen. Grp	4,44	4,39
Lloyds TSB	7,40	7,11
Marks and Spencer	5,95	5,86
National Westminster	7,95	7,82
Peninsular Orienta	6,42	6,38
Reuters	6,43	6,26
Saatchi and Saatch	1,22	1,20
Shell Transport	4,32	4,16
Tate and Lyle	4,15	4,15
Unilever Ltd	18,16	17,77
Zeneca	19,52	18,90

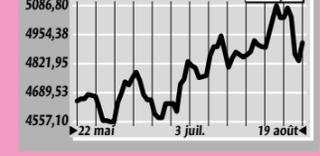
FRANCFORT Les valeurs du DAX 30

	19/08	18/08
Allianz Holding N	416,50	418
Basf AG	68,58	65,60
Bayer AG	71,45	70
Bay hyp&Wechselbk	68,80	68,45
Bayer Vereinsbank	96,20	94
BMW	1338	1295
Commerzbank	67,90	64
Daimler-Benz AG	141,50	137
Degussa	99	100,30
Deutsche Bank AG	114,40	111,10
Deutsche Telekom	39,05	39,50
Dresdner BK AG FR	80,30	76,50
Henkel VZ	101	100,40
Hoechst AG	73,70	72,30
Karstadt AG	685	667,50
Linde AG	1333	1300
DT. Lufthansa AG	35,85	34,40
Man AG	529,50	523
Mannesmann AG	817,50	814
Metro	95,40	92,15
Muench Rue N	601,50	610,50
Preussag AG	561	541
Rwe	84,70	84,70
Sap VZ	447,50	441
Scherching AG	199,30	197
Siemens AG	120,20	114,35
Thyssen	438,50	427,50
Vebe AG	102,80	100,30
Viag	766,20	755
Volkswagen VZ	1022	961

New York. Dow Jones sur 3 mois



Londres. FT100 sur 3 mois



Francfort. Dax 30 sur 3 mois



LES TAUX



LES MONNAIES



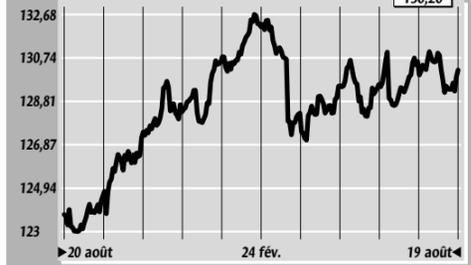
Stabilité du Matif

LE MARCHÉ OBLIGATAIRE FRANÇAIS a ouvert sur une note stable, mercredi 20 août. Après quelques minutes de transactions, le contrat notional du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, gagnait 2 centimes, à 130,22 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,50 %, soit 0,10 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance. La veille, les obli-

gations américaines avaient terminé la séance en légère hausse. Les opérateurs avaient été rassurés par la décision de la Réserve fédérale de ne pas modifier sa politique monétaire. Le rendement de l'emprunt à 30 ans, qui constitue la référence obligataire outre-Atlantique, s'était inscrit à 6,51 % en clôture.

La Banque de France a laissé inchangé, mercredi matin, à 3,19 %, le taux de l'argent au jour le jour.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an



LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 19/08	Vente 19/08	Achat 18/08	Vente 18/08
Jour le jour	3,1875	3,1875
1 mois	3,22	3,34	3,22	3,34
3 mois	3,31	3,43	3,30	3,40
6 mois	3,42	3,54	3,40	3,50
1 an	3,56	3,68	3,58	3,70

PIBOR FRANCS					
	Achat 19/08	Vente 19/08	Achat 18/08	Vente 18/08
Pibor Francs 1 mois	3,3359	3,3438
Pibor Francs 3 mois	3,4121	3,4277
Pibor Francs 6 mois	3,5234	3,5527
Pibor Francs 9 mois	3,6211	3,6484
Pibor Francs 12 mois	3,7168	3,7461

PIBOR ÉCU					
	Achat 19/08	Vente 19/08	Achat 18/08	Vente 18/08
Pibor Ecu 3 mois	4,3490	4,3646
Pibor Ecu 6 mois	4,4375	4,4375
Pibor Ecu 12 mois	4,5000	4,5000

MATIF

Échéances 19/08	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Notionnel 10 %	79646	130,20	130,28	129,80	129,90
Sept. 97	4159	99,16	99,22	98,80	98,88
Mars 98	2	98,28	98,28	98,28	98,28

PIBOR 3 MOIS

	Achat 19/08	Vente 19/08
--	-------------	-------------

RÈGLEMENT MENSUEL



MERCREDI 20 AOUT

Liquidation : 22 août
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 10h15

+ 1,10%
CAC 40 :
2968,36

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	%	Paiement dernier coup. (1)
B.N.P. (T.P.)	971	975	+ 0,41	30/07/97
Cr. Lyonnais (T.P.)	940	940
Renault (T.P.)	1754	1752	- 0,11	24/10/96
Rhone Poulenc (T.P.)	2240	2240
Saint Gobain (T.P.)	1299	1299
Thomson S.A. (T.P.)	980	980
Accor	977	977
ACF-Ass. Gen. France	222,90	229	+ 1,82	07/07/97
Air Liquide	940	943	+ 0,31	05/06/97
Alcatel Alsthom	823	826	+ 0,36	27/06/97
Atos (ex. Axime) CA	630	631	+ 0,15
Axa	410	410
Bail Investis.	740	749	+ 1,21	11/07/97
Bancaire (Cie)	728	723	- 0,68	12/05/97
Bazar Hot. Ville	552	555	+ 0,54	12/06/97
Bertrand Faure	327	323	- 1,22	29/07/97
BIC	498,90	495,10	- 0,76	09/07/97
BIS	495	499	+ 0,80	01/07/96
B.N.P.	281,80	292	+ 3,61	17/07/97
Bolloré Techno.	770	778	+ 1,03	01/07/97
Bongrain	2100	2100
Bouygues	497,70	502	+ 0,86	01/08/97
Bouygues Offs.	218	223	+ 2,29	26/06/97
Bullfinch	63,10	62,90	- 0,31
Canal +	1030	1030
Cap Gemini	390,90	390	- 0,23	09/05/97
Carbone Lorraine	1500	1505	+ 0,33	03/07/97
Carrefour	4074	4110	+ 0,88	28/04/97
Casino Guichard	280,50	285	+ 1,60	10/06/97
Casino Guich.ADP	232,50	234	+ 0,64	10/06/97
Castorama Dub. (Li)	700	704	+ 0,57	02/07/97
C.C.F.A.	315,70	319,10	+ 1,07	20/05/97
Cegid (Ly)	617	611	- 0,97	27/05/97
Cerus Europ.Reun.	34,60	34,95	+ 1,01	01/07/90
Cetelem	676	676
CGIP	1730	1740	+ 0,57	13/06/97
Chargeurs	337	346	+ 2,67	25/06/97
Christian Daloz	2480	2480
Christian Dior	950	967	+ 1,78	20/06/97
Ciments Francis	226	224	- 0,88	13/08/97
Cipe France Ly #	680	677	- 0,44	12/08/97
Clarins	736	745	+ 1,22	21/07/97
Club Mediterranee	496,90	494,50	- 0,48	24/06/96
Coflexip	469	484	+ 3,19	10/06/97
Colas	782	784	+ 0,25	30/06/97
Comptoir Entrep.	10,30	10,40	+ 0,97	15/07/92
Comptoirs Mod.	2833	2855	+ 0,77	13/06/97

CPR	468,10	468,80	+ 0,14	10/07/97
Cred. Fon. France	62,50	62,60	+ 0,16	16/06/95
Credit Lyonnais Cl	333	336	+ 0,90	01/07/93
Cred. Nat. Natexis	376,20	377,50	+ 0,34	13/06/97
CS Signaux (CSEE)	214,50	210,20	- 2	01/07/97
Damart	4690
Danone	923	925	+ 0,21	20/05/97
Dassault-Aviation	1263	1255	- 0,63	04/07/97
Dassault Electro	542	545	+ 0,55	11/06/97
Dassault Systemes	386,50	393	+ 1,68	18/07/97
De Dietrich	250	250
Degremont	420	421	+ 0,23	06/06/97
Deveaux (Ly) #	723	724	+ 0,13	29/08/97
Dev. R.N.P. Cal Li #	45	44,70	- 0,66
Dexia France	576	573	- 0,52	25/06/96
DMC (Dollfus Mi)	117	119,90	+ 2,47	20/06/96
Dynacion	141	139,50	- 1,06	10/07/92
Eaux (Gle des)	702	704	+ 0,28	01/07/97
Eiffage	338,50	340	+ 0,44	01/07/96
Elf Aquitaine	685	710	+ 3,64	18/06/97
Eramet	303,50	299,80	- 1,21	08/08/97
Eridania Beghin	832	841	+ 1,08	11/07/97
Essilor Intl.	1539	1540	+ 0,06	02/07/97
Essilor Intl.ADP	1410	1449	+ 2,76	02/07/97
Esso	545	545
Eurafrance	2452	2440	- 0,48	19/12/96
Euro Disney	8,60	8,65	+ 0,58	02/04/97
Europe 1	1388	1400	+ 0,86	02/04/97
Eurotunnel	7,10	6,90	- 2,81
Fimalac SA	518	517	- 0,19	25/06/97
Finextel	106
Fives-Lille	430
Fromageries Bel.	4135	4100	- 0,84	30/07/97
Galeries Lafayette	2500	2514	+ 0,56	30/06/97
GAN	138	138
Gascogne (B)	559	559
Gaumont #	435	439,80	+ 1,10	12/05/97
Geaz et Eaux	2600	2610	+ 0,38	06/06/97
Geophysique	657	680	+ 3,50	12/07/93
G.F.C.	500	500
Groupe Andre S.A.	581	585	+ 0,68	12/02/96
Gr.Zannier (Ly) #	151,60	154,50	+ 1,91	01/07/97
GTM-Entrepose	326,40	332	+ 1,71	29/07/97
Guilbert	855	848	- 0,81	25/07/97
Guyenne Gascogne	2085	2095	+ 0,47	13/06/97
Hachette Fili.Med.	1285	1363	+ 6,07	19/06/97
Havas	386,90	389,20	+ 0,59	22/08/97
Havas Advertising	695	690	- 0,71	03/09/97
Imetal	859	865	+ 0,69	25/06/97
Immeubl.France	336	330	- 1,78	25/06/97
Infogrames Enter.	850	850
Ingenco	144	145	+ 0,69	04/08/97
Interball	152	152
Intertechnique	1407	1401	- 0,42	30/09/96
Jean Lefebvre	300,10	300,10
Klepierre	760	760
Labinal	1599	1600	+ 0,06	09/07/97
Lafarge	414,90	412,80	- 0,50	02/06/97
Lagardere	172	170,50	- 0,87	22/07/97
Lapeyre	380	386	+ 1,57	27/05/97
Lebon	214,10
Legrand	1147	1140	- 0,61	13/06/97
Legrand ADP	750	760	+ 1,33	13/06/97
Legris indust.	250	249	- 0,40	02/07/97

Union Assur.Fdal	639	634	- 0,78	16/06/97
Usinor	114	113,90	- 0,08	01/07/97
Valleo	368,50	368,50	- 1,07	02/07/97
Valloire	370,30	380	+ 2,61	03/07/97
Via Banque	164	168	+ 2,43	13/06/95
Worms & Cie	332	338	+ 1,80	13/06/97
Zodiac ex.td divid	1431	1438	+ 0,48	20/01/97
Elf Gabon	1400	1410	+ 0,71	16/12/96

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	%	Paiement dernier coup. (1)
ABN Amro Hol.	144,60	148,90	+ 2,97	30/05/97
Adecco S.A.	2230	2214	- 0,71	30/05/97
Adidas AG #	760	772	+ 1,57	30/05/97
American Express	510	517	+ 1,37	08/08/97
Amigo American #	334	335	+ 0,29	28/07/97
Amgold #	343
Arjo Wiggins App.	19,40	19,40
A.T.T. #	251,40	252	+ 0,23	01/08/97
Banco Santander	173,80	179	+ 2,99	31/07/97
Barrick Gold #	146	142,50	- 2,39	16/06/97
B.A.S.F. #	227,80	230	+ 0,96	16/05/97
Bayer #	244	245,40	+ 0,57	02/05/97
Cordiant PLC	12,05	11,90	- 1,24	01/07/97
Crown Cork ord.#	321	316,10	- 1,52	20/08/97
Crown Cork PV CF#	293	292	- 0,34	20/08/97
Daimler Benz #	478	487,50	+ 1,98	30/05/97
De Beers #	199,90	201	+ 0,75	28/05/97
Deutsche Bank #	383,90	392	+ 2,10	21/05/97
Dresdner Bank	273,80	276,40	+ 0,94	27/05/97
Driefontein #	46,10	46,55	+ 0,97	06/08/97
Du Pont Nemours #	394,30	406,30	+ 3,04	12/09/97
Eastman Kodak #	409	396,20	- 3,12	01/07/97
East Rand #	1,39	1,41	+ 1,43	15/08/94
Echo Bay Mines #	31,80
Electrolux #	461,50
Ericsson #	272	280,30	+ 3,05	09/05/97
Ford Motor #	249,50
Freemgold #	32,45	32,05	- 1,23	14/03/97
Gencor act.regr.#	13,65	14,50	+ 6,22
General Elect. #	408	415	+ 1,71	25/07/97
General Motors #	384,90	391,60	+ 1,74	10/09/97
Gle Belgique #	547
Grd Metropolitan	58,40	58,50	+ 0,17	07/04/97
Guinness Plc #	57	57,20	+ 0,35	20/05/97
Hanson PLC reg.	31	30,85	- 0,48
Harmony Gold #	29,60	29,80	+ 0,67	01/09/95
Hitachi #	64,35	64,05	- 0,46	31/12/99

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 10h15
MERCREDI 20 AOUT

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	7,249
CEPME 9% 89-99 CA#	0,148
CEPME 9% 92-06 TSR	1,553 o
CFD 9,7% 90-03 CB	122,76	5,342 d
CFD 8,6% 92-05 CB	120,45	4,618
CFF 10% 88-98 CA#	106,62	8,411
CFF 9% 88-97 CA#	100,53	8,038
CFF 10,25% 90-01 CB#	117,57	4,577
CLF 8,9% 88-00 CA#	2,170
CLF 9% 88-99/98 CA#	102,30	5,055 d
CNA 9% 4/92-07	2,786 t
CRH 8,6% 92/94-03	1,343 o
CRH 8,5% 10/87-88#	4,029
EDF 8,6% 88-89 CA#	110,14	4,500
EDF 8,6% 92-04 #	119,03	3,252 d
Finansers 9% 91-06#	124,45	6,707
Finansd. 8,6% 92-02#	115,45	4,948
Floral9,75% 90-99#	0,855 d

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	77	79
Baccarat (Ny)	650	650
Bains C.Monaco	643	643
Bque Transatlant.	194,50	194,50
B.N.P. Intercont.	835	835
Bidermann Intl.	1110	1110
B.T.P. (la cie)	7,60	7,60
Centenaire Blanzj	437	437
Champex (Ny)	240	242,00
CIC Un.Euro.CIP	407	407
C.I.T.R.A.M. (B)	2031	2031
Concorde-Ass Risq	1289	1289
Continental Ass.Ly.	558	558
Darblay	535	535
Didot Bottin	798	798
Eaux Bassin Vichy	3830	3830
Ecia	1050	1050
Ent.Mag. Paris	1450	1450
Ficheit Bauche	74,80	74,80
Fidei	37	38
Finalens	327,50	327,50
F.I.P.P.	329	329
Foncier (Cie)	591	591
Fonc. Lyonnaise #	738	738
Foncina #	476,10	476,10

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	330	297,903 o
Commerzbank AG	227	227
Fiat Ord	19,95	19,95
Gevaert	515	515
Gold Fields South	143,50	143,50
Kubota Corp.	24	24
Montedison act.ep.	9,60	9,60
Olympus Optical	48	48
Robeco	594	605
Rodamco N.V.	185	185
Rolingo	591	591
Sema Group Plc	139,20	139,20
Solvay SA	3320	3320

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 10h15
MERCREDI 20 AOUT

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	61,40	61,40
AFF #	500	500
Aigle #	302	302
Albert S.A. (Ns)	180	180
Altran Techno. #	1970	1979
Arkopharma	315	318
Montaignes P.Gest.	2880	2880
Assystem #	310	313
Bque Picardie (Li)	719	719
Bque Tarneaud (B) #	349,10	349,10
Bque Vernes	130,40	130,40
Beneteau #	965	965
B.I.M.P.	99,70	99,70
Boiron (Ly) #	344,80	341
Boisset (Ly) #	785	785
But S.A.	304,90	300

Cardif SA	760	760
C.E.E. #	132,60	130
CFPI #	375	375
Change Bourse (M)	220	217,50
CNIM CA#	225	232
Codetour	360	360
Comp.Euro.Tele-CET	461	460
Confandey #	311	311
C.A. Hte Normandie	310	308,50
C.A. Paris IDF	799	799
C.A. Ille & Vilaine	331	331
C.A.Loire Atl.Ns #	294	294
C.A.Morbihan (Ns)	324	324
C.A.Pas de Calais	521	522
C.A.Du Nord (Li)	549	549

POLLUTION La formation d'ozone (O₃) est attribuée aux gaz d'échappement des automobiles. Pourtant, elle intervient de préférence en été, période de faible tra-

fic, et touche des villes comme Strasbourg, pourtant renommée pour sa politique de circulation urbaine. ● **LE PARADOXE** s'explique par la complexité des processus

chimiques qui aboutissent à l'apparition de ce polluant insaisissable. ● **LE RAYONNEMENT SOLAIRE** y joue un rôle important, mais, selon les circonstances, les interactions

entre différents gaz peuvent avoir des résultats inattendus sur la production ou la destruction d'ozone. ● **LES ZONES RURALES** ne sont pas épargnées. Comme le nuage de

Tchernobyl, les masses d'ozone n'ont pas de frontières et leur contrôle implique une coordination européenne des mesures de protection de la qualité de l'air.

L'ozone se joue des frontières et touche aussi les campagnes

La complexité des processus chimiques aboutissant à la production de ce polluant insaisissable rend délicates des mesures de contrôle qui, pour être efficaces, doivent prendre un caractère global

« **L'OZONE?** C'est le polluant le plus compliqué ! », assure Robert Vautard, directeur de recherche au laboratoire de météorologie dynamique de l'École normale supérieure. Invité à expliquer au *Monde* pourquoi ce gaz toxique, dont on attribue généralement la production à la circulation automobile, se manifeste à Paris en plein mois d'août, alors que la capitale est quasi déserte, il explique que cet O₃ paradoxal – protecteur dans la stratosphère, en haute altitude, néfaste au ras du sol – est encore un sujet de recherche, et que les réponses à son sujet ne peuvent être « catégoriques ».

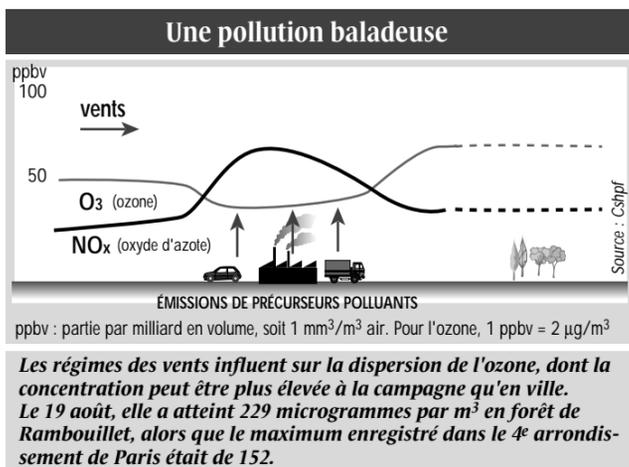
Certes, l'ozone, molécule constituée de trois atomes d'oxygène, est issue de la réaction de différents polluants – essentiellement les hydrocarbures (essence et fuel) et les oxydes d'azote issus de leur combustion. Mais cette réaction dite photo-oxydante doit être activée par le rayonnement solaire. Aussi n'est-il pas surprenant que les pics d'ozone soient enregistrés durant la période estivale. « L'ozone a en outre une durée de vie très longue, de l'ordre de plusieurs jours », précise Robert Vautard. Il suffit donc d'une météorologie anémique – anticyclone immobilisant de vastes masses d'air – pour qu'il s'accumule. Une circulation automobile, même ré-

duite, ou encore l'activité industrielle habituelle, peut alors activer la réaction chimique qui conduit à la formation d'ozone.

Les citadins ne sont pas forcément les plus menacés. « Ils sont même plus protégés que les banlieusards qui se trouvent sous le vent, dans le panache qui arrive de la ville », note Robert Vautard. Ainsi, les 9 et 10 avril, la concentration observée à Marolles-les-Braults, à 165 kilomètres au sud-ouest de Paris, était deux fois plus importante que celle enregistrée au même moment à Neuilly-sur-Seine. Les stations de mesure intermédiaires montraient une concentration croissante dans l'axe est-ouest. Ce phénomène de « délocalisation », relativement fréquent, est dû à l'orientation générale des vents (nord-est) en période anticyclonique.

PHÉNOMÈNE EUROPÉEN

L'ensemble de ces observations a conduit les chercheurs à distinguer deux types d'« épisodes », qui peuvent d'ailleurs être combinés : locaux, ils résultent des polluants émis dans des agglomérations comme Paris par exemple ; régionaux, ils affectent des zones ayant une échelle européenne. « Il semble que l'épisode actuel, similaire à celui d'août 1995, appartienne à cette seconde catégorie », note Robert Vau-



tard. De fait, *De Telegraaf*, le quotidien populaire des Pays-Bas, fait sa « une » sur le rideau de « smog » qui couvre « toute la Hollande » tandis qu'en Allemagne, autour du 15 août, l'alerte a été donnée, et l'interdiction de la circulation envisagée en Bavière.

Le phénomène est donc de grande ampleur. Sa gestion sera compliquée par le comportement décidément imprévisible d'O₃. Sa production est en effet sensible au rapport des concentrations dans l'atmosphère de hydrocarbures et des oxydes d'azote (NO_x). « Globa-

lement, plus ce rapport est élevé, plus on produit d'ozone », mais cet axiome doit encore être affiné en fonction de la nature du polluant : des alcanes tels que le méthane et l'éthane sont peu producteurs d'ozone à l'échelle d'une agglomération, tandis que le toluène est beaucoup plus réactif.

Dans son bulletin d'avril-mai 1997, l'Institut français de l'environnement (IFEN) décrit ainsi trois types d'évolution des concentrations d'O₃ en fonction des concentrations en oxydes d'azote. Dans les zones très isolées, avec une

faible concentration de NO_x, on peut assister à des réactions de consommation de l'ozone produit. En revanche, dans les zones périurbaines et rurales, lorsque la concentration de NO_x sont moyennes, on observe une forte production d'O₃.

MESURES ILLUSOIRES

Mais le plus surprenant est de constater que les zones urbaines et industrielles, où règnent de fortes concentrations d'oxydes d'azote, peuvent connaître des réactions de consommation de l'ozone qui y est produit, et que sa teneur peut diminuer ! On assiste, dans ce cas, à une forme de neutralisation de différents produits chimiques les uns par les autres. Ce qui, évidemment, ne signifie pas qu'il faille encourager leur production, car ils restent en eux-mêmes des polluants. « Il faut en tout cas réfléchir, si l'on s'applique à réduire leurs émissions, à ces phénomènes complexes et aux rapports qu'ils entretiennent », conseille Robert Vautard.

Plus largement, il met en garde contre des mesures qui ne pourraient être qu'illusoire : « Si on décidait d'abandonner la voiture à essence, il n'est pas évident que l'on échapperait pour autant à l'ozone troposphérique. » Ainsi, Strasbourg, renommée pour sa politique de circulation urbaine, est l'une des rares

villes de France dont le centre est interdit aux voitures. Cela ne l'empêche pas d'avoir enregistré, mardi 19 août, un « pic » plus important que Paris.

Il faut en effet tenir compte des voisins, même éloignés. Dans l'hémisphère Nord, la concentration moyenne d'ozone a quadruplé entre 1874 et 1990 – même si la France, note Robert Vautard, est moins touchée que ses voisins en termes d'émissions atmosphériques parce qu'elle a préféré le nucléaire aux combustibles fossiles pour sa production d'électricité ! Entre avril et juillet 1996, près de la moitié des 1012 stations réparées dans l'Union européenne ont observé des dépassements de la norme horaire, note l'IFEN.

Les masses d'air ne connaissant pas de frontière – comme l'a prouvé le « nuage de Tchernobyl » –, il faudra donc s'attaquer à cette pollution à l'échelle européenne. Tout en sachant que les réponses ne pourront pas être globales : quel point commun entre des zones industrielles comme la Ruhr ou la concentration urbaine du Benelux et le territoire français structuré autour de grands pôles urbains ? Une loi sur l'air n'aura de cohérence que si elle rencontre un écho hors de nos frontières.

Hervé Morin

Les zones rurales ne sont pas épargnées

SANS QUE LES VILLES aient été transportées à la campagne – vieux rêve de poète –, les zones rurales, déjà affectées par la pollution des nitrates, pesticides et engrais, n'échappent pas à celle par l'ozone. Un nombre croissant d'études, conduites notamment aux Etats-Unis, montrent que O₃ s'y trouve parfois en abondance, ayant un impact non négligeable sur la production agricole.

La photosynthèse qui permet aux plantes de croître et embellir est en effet perturbée par cette molécule, qui mine leur résistance. Le tabac est particulièrement sensible à ses attaques, au point qu'il sert parfois d'indicateur. On a même suspecté l'ozone d'avoir contribué à la dégradation de certaines forêts d'Europe et d'Amérique du Nord, sans que sa responsabilité ait pu être clairement établie. Le secteur agricole reste vigilant : aux Etats-Unis, l'Agence pour la protection de l'environnement a estimé à 1 à 2 milliards de dollars par an le coût de la baisse de rendement des cultures liée à la présence d'ozone.

Dans un article publié récemment par la revue américaine *Science* (9 mai 1997), des chercheurs

du Georgia Institute of Technology et de l'université de Caroline du Nord décrivent les conséquences des nouvelles normes de qualité de l'air ambiant (NAAQS) proposées par le gouvernement. Ces normes – qui imposent un contrôle des émissions polluantes – étaient fondées sur une exposition de type urbain : étaient classées sensibles les zones où avaient été enregistrées plus de trois fois au cours des trois années précédentes des concentrations moyennes en ozone de 0,12 part par million, sur une durée d'une heure. Désormais, si la concentration maximale, mesurée pendant huit heures consécutives, dépasse par trois fois 0,08 part par million, sur une durée de trois ans, la zone devra contrôler les émissions polluantes.

CONCENTRATION PLUS STABLE

Cette nouvelle norme s'applique directement aux conditions qui règnent en zone rurale. La concentration en ozone y est moins élevée, mais reste plus stable. Les chercheurs américains ont appliqué ces nouvelles normes à quatre-vingt-cinq sites ruraux de l'est des Etats-Unis. Ils ont constaté que quarante et un d'entre eux ne sa-

tisfaisaient pas aux normes, contre six seulement avec le précédent standard.

Cela suggère que « l'impact sanitaire de l'ozone troposphérique est bien plus répandu que ne le suggéraient les précédentes NAAQS ». Cela indique aussi que la présence élevée d'O₃ en zone rurale, attribuée aux émissions de polluants en zone urbaine, peut être tout autant due à des sources de pollution rurales, proches ou lointaines. « Leur contrôle nécessitera une stratégie régionale, dont le coût pourrait être significatif », notent-ils en conclusion.

En France, on compte actuellement 270 analyseurs (192 en 1996), majoritairement situés en zone urbaine, là où, selon une directive européenne, « le risque d'approcher ou de dépasser les seuils fixés est le plus élevé, et là où il est probable que les êtres humains soient exposés ». L'an passé, l'Aquitaine, le Centre, la Corse et le Limousin ne disposaient d'aucun capteur. L'impact réel des pollutions d'ozone dans les campagnes françaises, jusqu'ici négligé, est donc encore largement méconnu.

H. M.

L'ensemble de l'Europe est concernée

ENSOLEILLEMENT, absence presque totale de vent : les conditions météorologiques de ces derniers jours étaient particulièrement favorables à la formation d'ozone troposphérique. Des concentrations importantes de ce polluant ont été enregistrées, mardi 19 août, dans de nombreuses villes françaises, mais aussi dans d'autres régions d'Europe et notamment aux Pays-Bas.

A Strasbourg, pour la sixième fois en huit jours, le taux d'ozone a dépassé le niveau d'alerte 2 (180 microgrammes par mètre cube d'air) au-delà duquel les grandes agglomérations doivent lancer une procédure d'information. La concentration, qui atteignait 189 microgrammes à 15 heures au centre-ville, a grimpé jusqu'à 209 microgrammes vers 13 heures à Schiltigheim, dans la proche banlieue de la capitale alsacienne. Ailleurs dans la région, et en particulier dans les deux grandes villes du Haut-Rhin, Colmar et Mulhouse, les seuils sont restés inférieurs au niveau 2.

« TRÈS MÉDIOCRE »

En revanche, Nancy a enregistré un « pic » de 184 microgrammes. Airlor, l'association pour la surveillance et l'étude de la qualité de l'air en Lorraine, prévoyait une situation similaire mercredi.

A Paris, le niveau 2 a été dépassé dans le treizième arrondissement (187 microgrammes) et approché dans les autres secteurs, selon Airparif. L'organisme de surveillance prévoyait pour mercredi 20 août une qualité de l'air

Un capteur individuel

Une société allemande commercialise depuis 1996 une carte individuelle permettant de mesurer le taux d'ozone dans l'air, l'Ozon control card. Elle permet d'effectuer cinq mesures de concentration d'ozone au niveau du sol en retirant la bande d'un des cinq capteurs qu'elle comporte avant de la placer dans un environnement ambiant pendant dix minutes en extérieur et vingt minutes en intérieur. Selon l'intensité de la concentration en ozone, le capteur vire du jaune clair au brun clair. Il détermine quatre niveaux possibles de pollution, du niveau 1 (absence ou très légère pollution à l'ozone) au niveau 4 correspondant, pour les personnes à risques (enfants, personnes âgées, asthmatiques, sportifs), à la nécessité de prendre des précautions. Le service environnement industriel de la direction de la prévention et de la pollution au ministère de l'environnement indique cependant « n'avoir pas délivré d'agrément à ce produit n'ayant pas fait de tests poussés du système permettant des conclusions scientifiques ».

« très médiocre » avec, pour l'après-midi, un « maximum d'ozone compris entre 130 et 190 microgrammes par mètre cube ». La situation devrait, selon Airparif, rester « stationnaire » jeudi.

En périphérie de la capitale, le niveau 2 a été dépassé ces derniers jours, et notamment à Ram-

bouillet où la concentration d'ozone a atteint 188 microgrammes/m³ le samedi 16 août, 207, le 18 et 229, mardi 19. A Fontainebleau, un « pic » de 190 microgrammes a été enregistré le 12 août tandis que le niveau 1

d'ozone n'a dépassé que le seuil d'alerte 1 (130 microgrammes). Les préfetures ont cependant maintenu dans toutes les grandes villes leurs dispositifs d'information, ainsi que différentes mesures visant à réduire le trafic automobile.

Les pays voisins ne sont pas épargnés. Aux Pays-Bas, le quotidien populaire *De Telegraaf* a consacré sa « une », mardi, au « rideau de smog » qui s'est installé au-dessus de toute la Hollande. Encore limitée mardi et mercredi, la pollution à l'ozone pourrait, selon le journal, atteindre la cote d'alerte dans les prochains jours.

INQUIÉTUDES EN ALLEMAGNE

En Allemagne, la situation a été suffisamment préoccupante la semaine dernière dans plusieurs Länder pour que les autorités invitent les automobilistes à « rouler moins vite ». Les responsables bavarois ont même envisagé un temps d'interdire la circulation. Jusqu'à ce que, vendredi 15 août, la concentration d'ozone baisse sur l'ensemble du territoire.

En revanche, l'air d'Athènes, coutumière des pollutions urbaines agües, était, ces jours derniers, totalement pur, grâce au Meltem, sorte de Mistral hellène...

Dominique Voynet veut éviter « la gesticulation médiatique »

« **J'AI L'INTENTION** de travailler (...) en évitant les gesticulations médiatiques aussi spectaculaires qu'inefficaces, en évitant les effets d'annonces qui ne seraient pas suivis d'effets. » Après les critiques venues de l'opposition mais également de ses amis politiques sur sa gestion des pics de pollution, Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, a repris l'offensive, mardi 19 août, lors du journal de 20 heures sur France 2.

La ministre considère que l'« efficacité » de la circulation alternée « n'est pas garantie »

Une nouvelle fois, elle a rappelé son intention d'appliquer la loi sur l'air dans son intégralité, s'agissant notamment des mesures contraignantes applicables en cas de seuil d'alerte 3 (circulation alternée et réduction de la vitesse).

Mercredi, dans les colonnes du quotidien *Aujourd'hui*, M^{me} Voynet considère que l'« efficacité » de la circulation alternée « n'est pas garantie ». Selon elle, « au lieu, comme le permettrait la pastille verte, d'éliminer les véhicules les plus polluants responsables de la pollution la plus importante, la circulation alternée tire au hasard ».

La ministre suggère de coupler la distribution de cette pastille verte, attendue pour fin 1998, avec celle de la vignette. Enfin, Dominique Voynet souhaite pour la première fois que « la législation [évolue] vers un dispositif de "riposte graduée" ». En d'autres termes, certaines des mesures prévues pour un seuil de niveau 3 pourraient être mises en place dès le niveau 2.

Cette mesure est souhaitée par les Verts. Président de leur groupe au conseil régional d'Île-de-France, Jean-Félix Bernard a remarqué, pour le *Monde*, que « toutes les études épidémiolo-

giques ont montré que le niveau 2 de pollution est dangereux pour la santé ». Estimant que les seuils actuels retenus pour l'alerte 3 « ne sont plus d'actualité », M. Bernard demande que « ces seuils soient fixés en fonction des augmentations significatives des pathologies relevées par ces études épidémiologiques. Des limitations sévères de la circulation doivent intervenir dès le niveau 2 ». De son côté, le groupe communiste au Conseil de Paris a demandé, mardi 19 août, que des mesures permanentes soient prises contre la pollution atmosphérique dans la capitale. « On ne peut attendre le niveau 3 pour prendre des mesures », précise le groupe communiste.

Quant à Roger Madec, maire socialiste du 19^e arrondissement, il « invite instamment toutes les autorités concernées à faire preuve d'un véritable courage politique pour adopter rapidement un nouveau dispositif plus efficace de lutte contre la pollution ». Dans un communiqué, M. Madec « demande que l'on revioie complètement le plan d'urgence actuel en incitant plus fortement le recours aux transports en commun ».

L'épisode de pollution par l'ozone s'est prolongé mardi 19 août dans les principaux centres urbains. Selon la loi sur l'air, les grandes agglomérations françaises, dans leur ensemble, devaient être équipées, avant fin 1996, en matériel permettant de mesurer les taux de pollution. Certaines des villes qui doivent être équipées au 1^{er} janvier 1998 n'en sont encore qu'aux études préalables.

A. Pe.

Tout le cinéma

36 15 LEMONDE

Orageux

L'ANTICYCLONE faiblit légèrement. Le temps est souvent chaud et lourd. Jeudi, une bande nuageuse dans laquelle se développent quelques ondées et des orages traverse le pays. Une petite perturbation peu active aborde la Bretagne en soirée. Les températures évoluent peu.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Après la dissipation des brouillards matinaux, le ciel se dégage. Seuls quelques nuages voilent par moments le soleil. Des nuages épais abordent les côtes bretonnes en soirée. Les températures sont stationnaires.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Le temps est lourd. Des ondées orageuses peuvent se développer au cours de la journée. Elles rafraîchissent un peu l'atmosphère.

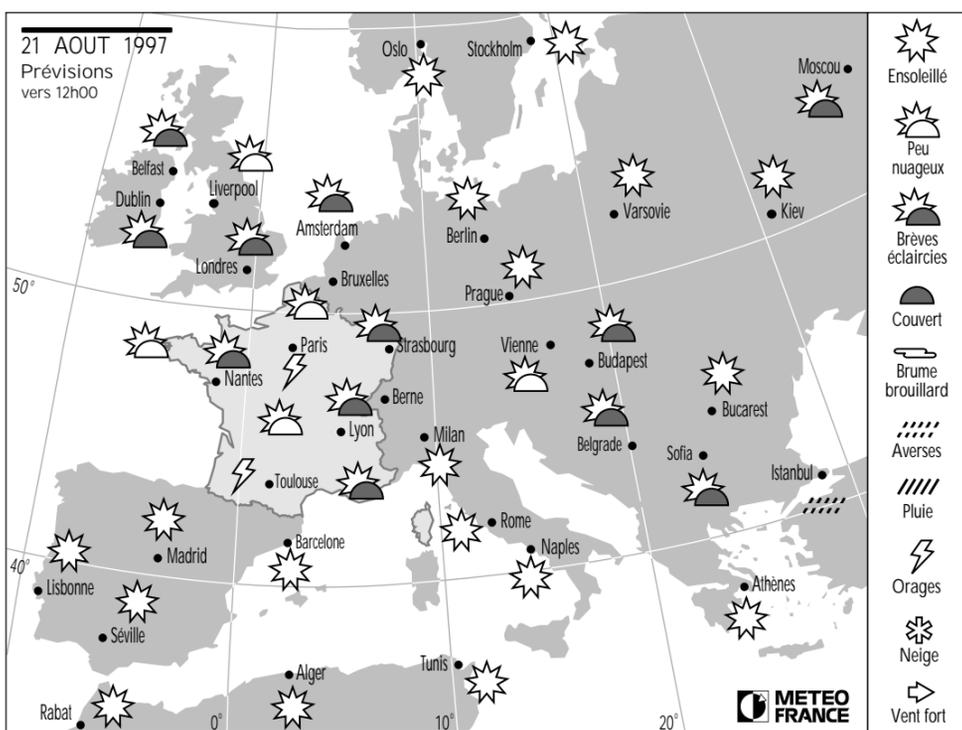
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Après une matinée relativement ensoleillée, le ciel se voile progressivement par l'ouest. Des orages

se développent à partir de la mi-journée, d'abord sur la Champagne, puis sur la Bourgogne et la Lorraine dans l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - En Aquitaine et Midi-Pyrénées, des ondées orageuses se développent dès le matin. Les orages se généralisent sur Midi-Pyrénées dans l'après-midi. Le Poitou-Charentes est épargné mais reste sous les nuages.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Les nuages deviennent parfois menaçants et quelques orages peuvent éclater dans la matinée sur le Limousin et à la mi-journée en Auvergne. En Rhône-Alpes, après une matinée ensoleillée des orages se développent, surtout sur le relief.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - La journée est encore estivale, parfois orageuse dans la soirée. Des orages éclatent dès le matin sur le relief des Pyrénées et l'après-midi sur les Préalpes et la Corse.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **GRANDE-BRETAGNE.** Les passagers embarquant à bord de l'Eurostar, gare du Nord à Paris, peuvent être soumis à des contrôles douaniers sporadiques. Cette mesure « temporaire » a pour but d'empêcher d'éventuels demandeurs d'asile de monter à bord des trains. Durant les six premiers mois de l'année, quelque 500 passagers de l'Eurostar ont été dans ce cas. - (AFP.)

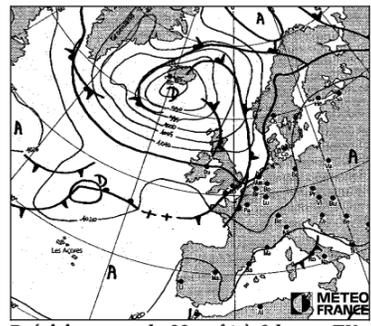
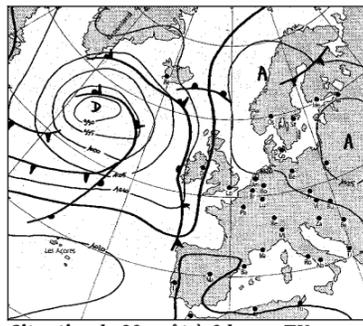
■ **FRANCE.** Pour les retours de vacances des 23 et 24 août, les sociétés d'auto routes ont prévu des animations culturelles et sportives sur les principales aires du réseau. Des paniers pique-nique (40 F environ) seront achetés dans 360 stations-service. Les informations sur les conditions de circulation sont données 24 heures sur 24 par la radio (FM 107.7) ou par téléphone (audio-tel, 08-36-68-10-77, 2,23 F la minute).

PRÉVISIONS POUR LE 21 AOÛT 1997

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	12/27 S
AJACCIO	NANTES	17/29 S
BIARRITZ	NICE	21/28 S
BORDEAUX	PARIS	16/29 N
BOURGES	PAU	18/27 N
BREST	PERPIGNAN	20/30 N
CAEN	RENNES	17/29 S
CHERBOURG	ST-ETIENNE	14/29 N
CLERMONT-F.	STRASBOURG	13/27 S
DIJON	TOULOUSE	19/29 N
GRENOBLE	TOURS	16/29 N
LILLE	FRANCE outre-mer	15/28 N
LIMOGES	CAYENNE	22/32 S
LYON	FORT-DE-FR.	25/29 P
MARSEILLE	NOUMEA	19/30 S
		15/21 S

PAPEETE	20/26 S	KIEV	15/24 S	VENISE	19/26 S	LE CAIRE	22/32 S
POINTE-A-PIT.	25/30 P	LISBONNE	18/26 S	VIENNE	16/26 N	MARRAKECH	20/34 S
ST-DENIS-RE.	19/24 N	LIVERPOOL	17/21 N	AMÉRIQUES	4/9 C	NAIROBI	13/23 C
EUROPE		LONDRES	19/26 N	BRASILIA	14/28 S	PRETORIA	10/28 S
AMSTERDAM	17/28 N	LUXEMBOURG	17/29 N	BUENOS AIR.	25/30 S	RABAT	20/26 S
ATHENES	21/28 S	MADRID	19/32 S	CARACAS	16/23 N	TUNIS	24/32 S
BARCELONE	22/28 S	MILAN	12/20 N	CHICAGO	26/30 S	ASIE-OCÉANIE	
BELFAST	15/21 S	MOSCOU	14/20 N	LIMA	22/25 C	BANGKOK	26/32 C
BELGRADE	15/27 N	MUNICH	12/23 N	LOS ANGELES	19/24 N	BOMBAY	27/29 P
BERLIN	16/28 S	NAPLES	21/28 S	MEXICO	12/23 S	DIJAKARTA	25/31 C
BERNE	14/27 S	OSLO	14/27 S	MONTREAL	13/21 P	DUBAI	30/37 C
BRUXELLES	16/28 N	PALMA DE M.	21/31 S	NEW YORK	20/25 P	HANOI	24/34 S
BUCAREST	13/25 S	PRAGUE	14/25 S	SAN FRANCISCO	13/19 N	HONGKONG	27/30 P
BUDAPEST	16/28 N	ROME	19/28 S	SANTIAGOCHI	3/12 S	JERUSALEM	22/30 S
COPENHAGUE	18/26 S	SEVILLE	21/33 S	TORONTO	14/21 P	NEV DEHLI	26/33 S
DUBLIN	14/22 S	SOFIA	13/22 N	WASHINGTON	22/29 N	PEKIN	21/28 S
FRANCFORT	16/27 S	ST-PETERSB.	15/20 S	AFRIQUE		SEOUL	#####
GENEVE	17/26 S	STOCKHOLM	18/28 S	ALGER	18/31 S	SINGAPOUR	28/31 P
HELSINKI	13/23 S	TENERIFE	15/22 N	DAKAR	26/29 C	SYDNEY	10/18 N
ISTANBUL	18/23 P	VARSOVIE	13/25 S	KINSHASA	19/28 S	TOKYO	24/31 C



COMMUNICATION

Bruxelles s'inquiète du poids audiovisuel du groupe espagnol Telefonica

LE CONFLIT pour la maîtrise de la télévision numérique en Espagne a pris une nouvelle dimension après que la Commission de Bruxelles s'est émue, dans une lettre d'avertissement, de la position dominante du groupe Telefonica, l'opérateur espagnol des télécommunications, dans le paysage audiovisuel. Déjà actionnaire à hauteur de 35 % du bouquet numérique Via Digital, qui doit démarrer à la mi-septembre, Telefonica a en effet pris le contrôle, le 24 juillet, de la principale chaîne privée, Antena 3, partenaire de l'autre bouquet numérique, Canal Satélite Digital. En plus de 15 % des actions de la plate-forme concurrente, cette opération a apporté par ricochet à Telefonica une position stratégique dans le domaine des droits du football, jusque-là détenus en exclusivité par le bouquet de programmes piloté par Canal Plus et le groupe Prisa, l'éditeur du quotidien *El País*.

Ces derniers ont déposé deux plaintes, le 31 juillet puis le 6 août, devant la Commission européenne en estimant que l'acquisition d'Antena 3 par Telefonica constituait « un abus de position dominante et donnait lieu à des pratiques

contraires à la libre concurrence ». La Commission européenne a, semble-t-il, été sensible à ces arguments puisqu'une lettre d'avertissement, signée par John Temple Lang, un responsable des services de la DG IV en charge des questions relatives à la concurrence, a été envoyée le 13 août au secrétaire général de Telefonica, José Mas Millet, et à tous les acteurs impliqués dans ce dossier (Audiovisual Sport, Canal Satélite Digital, Gestion de Medios Audiovisuales Futbol, Antena 3, etc.).

« RISQUES D'ABUS »

« La Commission n'acceptera pas d'être mise devant le fait accompli », affirme cette lettre. Bruxelles, qui n'a apparemment pas l'intention de laisser l'opérateur de télécommunications privatisé Telefonica devenir un acteur hégémonique du paysage audiovisuel hispanique, a demandé à être informée sur toutes les décisions prises le 18 août lors de l'assemblée générale extraordinaire pour nommer les nouveaux administrateurs de la chaîne. « Il existe des risques d'abus de position dominante, mais nous ne pouvons pas empêcher Telefonica de prendre le contrôle d'An-

tena 3. Vu la gravité des plaintes formulées, ce rachat a des chances d'être contraire aux règles européennes de la concurrence. Dans ce cas, il pourrait être annulé ultérieurement par la Commission », explique un porte-parole à Bruxelles, qui précise qu'aucune décision de la Commission n'a encore été prise dans ce dossier. Telefonica avait rétorqué, jeudi 14 août, que la Commission « n'est pas compétente pour (...) les opérations de concentration qui n'ont pas de dimension communautaire ». Le groupe annonçait, par ailleurs, son intention d'entamer une procédure judiciaire contre l'instance européenne. Toutefois, les jeux se sont un peu calmés en début de semaine. Après la nomination du secrétaire général de Telefonica, José María Mas, comme nouveau président d'Antena 3 en remplacement d'Antonio Asensio, le groupe de télécommunications a finalement accepté, mardi 19 août, de fournir les explications demandées à la Commission européenne.

Dans un climat de tension entre le gouvernement espagnol, qui soutient ouvertement le projet de bouquet numérique Via Digital - dans lequel l'américain DirecTV va

faire son entrée aux côtés de la télévision publique RTVE et du groupe mexicain Televisa (*Le Monde* du 12 août) - contre la plate-forme numérique de Canal Plus et Prisa, plus proche de l'opposition socialiste, Telefonica va choisir son camp. La compagnie de télécommunications a annoncé cette semaine son intention de céder dans un premier temps 7,5 % qu'elle possède en direct dans Canal Satélite Digital, les autres 7,5 % étant détenus de façon indirecte.

La bataille entre les deux bouquets numériques espagnols, qui a pris des allures de règlement de comptes politique entre le premier ministre José María Aznar et le président d'*El País*, est encore renforcée par la question des droits de retransmission du football. Le holding Audiovisual Sport, qui a signé des contrats avec les principaux clubs de football, comme le Real Madrid ou l'Atletico, passera dans le giron de Telefonica, donc de Via Digital, à la suite du rachat d'Antena 3. Or, tout comme le cinéma, le sport, et notamment le football, constitue le sésame de la télévision numérique.

Nicole Vulser

DÉPÊCHES

■ **AUDIOVISUEL :** Olivier Zegnia-Rata devrait être nommé directeur du cabinet d'Hervé Bourges, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). A 29 ans, ce normalien, né à Lyon et d'origine vénitienne, qui a enseigné la littérature du XVI^e siècle à Cambridge est aussi un spécialiste de l'audiovisuel. En 1993, il est nommé consultant auprès de Jean-Pierre Elkabach, président de France Télévision, poste auquel il est resté après l'arrivée de Xavier Gouyou-Beauchamps.

■ **TELEVISION :** Jean-Pierre Cottet, directeur général chargé de l'antenne à France 2, a remodelé son organigramme. Sylvie Faiderbe, qui vient de TF 1, sera responsable des magazines, Daniel Patte est nommé délégué auprès de Jean-Pierre Cottet et de Jean Reveillon, directeur des sports, pour le suivi des émissions spéciales et du Tour de France. L'unité de programmes variétés-jeux-divertissements est confiée à Pascale Didelet, Nathalie Roger et Jean-François Peralta. Enfin, Christian Bony est nommé directeur artistique. « Cette réforme correspond à la fois à une nouvelle répartition des émissions et des budgets entre la partie magazines et la partie jeux-divertissements et au remplacement de collaborateurs qui sont partis », explique Jean-Pierre Cottet.

■ **PRESSE :** la société américaine CUC International vient de racheter Hebdo Mag International, éditeur d'une centaine de magazines dont, en France, *La Centrale des particuliers*. CUC International, spécialisée dans le marketing direct, le tourisme et les loisirs, a acquis Hebdo Mag International par le biais d'un échange d'actions de l'ordre de 440 millions de dollars (soit 2,7 milliards de francs).

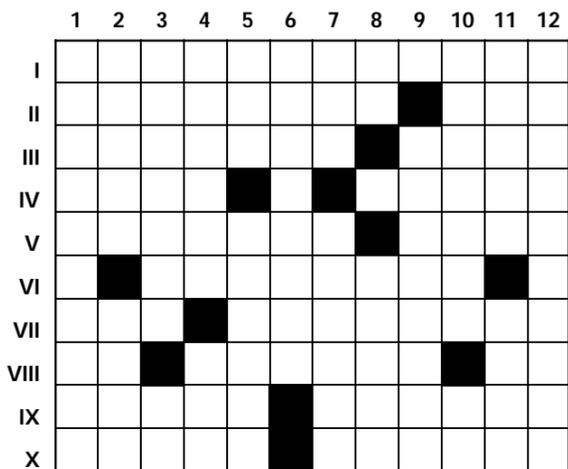
■ **Le groupe de presse australien John Fairfax Holdings Ltd.** vient d'annoncer que son bénéfice net 1996-1997 - clos au 30 juin - s'est établi à 73,9 millions de dollars australiens (environ 340 millions de francs), ce qui correspond à une baisse de 15,4 % par rapport à l'année précédente. Fairfax, éditeur du *Sydney Morning Herald*, de *The Age of Melbourne* et de *The Australian Financial Review*, a toutefois indiqué que son chiffre d'affaires a progressé de 2,8 %. - (AFP.)

■ **PUBLICITE :** le géant américain Interpublic Group (IPG) vient d'acquiescer une participation majoritaire dans la société de production Addis-Wechsler and Associates à l'origine des films « *Sexe, mensonges et vidéo* » et « *The Player* ». Le chiffre d'affaires d'IPG - holding des réseaux McCann Erickson, Ammirati Puris Lintas et The Lowe Group - a atteint 18 milliards de dollars (environ 110 milliards de francs) en 1996.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97179

■ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Machine à répétition. - II. Aura tendance à répéter. Lieu d'échanges. - III. Fait monter la tension. Petit, c'est déjà quelque chose. - IV. Multiplie par dizaines de milliers. Ses grilles se sont ouvertes sur Paris. - V. Exposés au marché. Regarda bien l'objectif. - VI. Annonçât la gangrène. - VII. Le dernier entré dans la bande. Mises en pièces. - VIII. Nouveau à date régulière. Travailla aux assises. Parti au pouvoir. - IX. Une mauvaise toile. Remplacée par l'apostrophe. - X.

Ses enfants sont vraiment cochons. Marque l'arrêt.

VERTICALEMENT

1. Aimerais bien trouver un trône ou seulement une moitié. - 2. Pour un chat retourné dans la nature. A horreur des ordres. - 3. Porteur d'effluves. A été remarqué. - 4. Le bouquet. Bâtisseur de pyramides. - 5. Dans les potins. Un dessin où l'on peut tout voir. - 6. Apporterai un point final. - 7. Divise la couronne. Elèvent la situation. - 8. Un symbole pour pascal. Se mange chez l'agneau, mais pas chez le

cheval. - 9. Se manifeste de nouveau. - 10. Vient de la péninsule des Balkans. En doute. - 11. Poisons pour l'organisme. Arme académique. - 12. Récupérer ce qui était sorti.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97178

HORIZONTALEMENT

I. Gros-porteurs. - II. Lo. Ouvert. Ei. - III. Ogres. CA. Apt. - IV. Uneu. Déparai. - V. Genre. Numéro. - VI. Légèreté. Nem. - VII. Osât. Ur. Féra. - VIII. It. Madison. - IX. Tune. Egal. Ni. - X. Eres. Sécante.

VERTICALEMENT

1. Glougloute. - 2. Rognées. Ur (ru). - 3. Rengaine. - 4. Sœuvres. - 5. Pus. Er. - 6. Ov. Éumes. - 7. Recentrage. - 8. Trapue. Dac. - 9. Et. Am. Fila. - 10. Arènes. - 11. Réparèrent. - 12. Sitiomanie.

BRIDGE

PROBLÈME N° 1750

UN RACCOURCISSEMENT INVISIBLE

Cette donne a été jouée, il y a quelques années, en partie libre. Pour bien raisonner, cachez les mains d'Est-Ouest.

♠ 4	♠ A
♥ A 10 7 3	♥ D 9 8 4
♦ 6	♦ 8 4 3 2
♣ D V 10 9 8 7 5	♣ A R 4 2
♠ 10 8 3 2	♠ R D V 9 7 6 5
♥ R V 5 2	♥ 6
♦ A D 5	♦ R V 10 9 7
♣ 6 3	♣ —

Ann. : S. don. Pers. vuln. Sud Ouest Nord Est 4 ♠ passe passe passe

Ouest ayant entamé le 6 de Trèfle pour le 7 de Trèfle et le Roi de Trèfle d'Est, comment Sud doit-il jouer pour gagner le contrat de QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Réponse

Il peut sembler normal d'utiliser la protection classique contre l'As de Pique sec en Est : après avoir coupé l'entame à Trèfle, on monte au mort par l'As de Cœur pour jouer atout, et on continue atout si le Valet de Pique fait la levée. Mais, si Est a pris le 4 de Pique avec l'As sec (cas de la donne réelle), Sud coupera le retour à Cœur, puis tirera Roi, Dame et Valet de Pique et jouera un gros Carreau. Ouest prendra et continuera Cœur. Sud coupera mais, catastrophe, il ne lui restera plus... qu'un atout (sur les sept qu'il avait) et les Carreaux ne seront pas encore affranchis !

Alors, fallait-il renoncer à se protéger contre l'As de Pique sec en Est ? Non, mais il valait mieux commencer par jouer le 9 de Carreau à la deuxième levée !

Si Ouest se méfie et met le Dame de Carreau, il contre-attaquera atout pour empêcher que l'As de Carreau ne soit coupé et Sud ne pourra plus être raccourci. Même si Ouest contre-attaque Cœur, le déclarant mettra l'As et jouera cette fois atout, et il lui restera assez de Piques pour battre atout, donner l'As de Carreau et reprendre la main...

Pour se protéger contre un raccourcissement, il faut, le plus tôt possible, que Sud affranchisse la deuxième couleur de son bicolore.

UNE SÉLECTION AMÉRICAINE

Lors d'une finale d'une sélection

en Amérique, Bob Hamman fut à la hauteur de sa réputation.

♠ V 9 8	♠ 10
♥ D 10 7 3	♥ A R V 8 5
♦ 10 6 5 4	♦ D V 8 7
♣ A 9	♣ D 6 2
♠ R D 5	♠ A 7 6 4 3 2
♥ 9 6 4	♥ 2
♦ A 9 2	♦ R 3
♣ V 10 8 4	♣ R 7 5 3

Ann. : N. don. N.-S. vuln. Ouest Nord Est Sud Ross Wolf Pavlicek Hamman - passe 1 ♥ 1 ♠ 1 SA 2 ♠ 3 ♦ 3 ♣ contre passe passe passe

Ouest ayant entamé le 4 de Cœur, Est prit avec le Valet et crut bon de contre-attaquer le 10 de Pique, une défense normale. Comment Hamman, en Sud, a-t-il gagné TROIS PIQUES contre toute défense ?

Note sur les enchères

La redemande de « 3 Carreaux », avec une ouverture minimale, paraît bien discutable et Ouest pouvait croire qu'il allait faire fortune en contrant « 3 Piques », mais ce n'était pas facile de faire chuter le contrat.

Philippe Brugnol

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 43: ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex



Président-directeur général : Dominique Alduy Vice-président : Gérard Moriz Directeur général : Stéphane Co

21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05

Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-21

PRINTED IN FRANCE

CINÉMA A côté de trois films à l'intérêt très relatif, *She's so Lovely*, de Nick Cassavetes, s'impose comme sortie de la semaine. Cette œuvre attachante, servie par une forte interpré-



tion, subit de bonnes influences, celle du père du réalisateur mais aussi celle de son acteur principal, le comédien-réalisateur Sean Penn. ● AU JAPON, un dessin animé écolo-

gique, *Mononoke Hime*, bat tous les records d'affluence en touchant une corde sensible pour les Nippons : la nostalgie d'une nature brutalisée et perdue.

Un film de peur et d'amour fou

She's so Lovely. Dans ce récit sentimental et paroxystique, à l'intersection de plusieurs histoires de famille, celles de Nick Cassavetes et de Sean Penn, ce dernier confirme qu'il est un acteur de premier ordre

Film français de Nick Cassavetes. Avec Robin Wright Penn, Sean Penn, John Travolta, Harry Dean Stanton. (1 h 40.)

Il y a deux manières de regarder le deuxième film de Nick Cassavetes. La première consiste à tout ignorer de ce qui précéda et entourra sa réalisation, pour ne se soucier que de ce qui se déroule sur l'écran. On assiste dès lors au récit d'une passion éperdue entre deux marginaux passablement givrés, Maureen et Eddie, récit qui

Une production française

Rien de plus américain que *She's so Lovely*, rattaché à deux générations de cinéastes et de vedettes des Etats-Unis. Pourtant, il s'agit d'une production française, sous la bannière de Hachette Première et en écho à une impulsion donnée à l'origine par Gérard Depardieu, qui avait parrainé en 1992 la sortie en France de cinq films de John Cassavetes.

Dans la foulée, le comédien français convainquit le producteur René Cleitman, patron de la filiale cinéma d'Hachette, de se lancer dans la production en Amérique en finançant le premier film mis en scène par le fils de John Cassavetes, Nick : dans *Décroche les étoiles* (1995), Depardieu partageait la tête d'affiche avec la mère du réalisateur, Gena Rowlands. Réalisé d'après un scénario du grand cinéaste mort en 1989, *She's so Lovely* est donc le deuxième épisode de cette collaboration entre le jeune réalisateur américain et la société de production française (parmi les producteurs du film figurent les noms de Gérard Depardieu, mais aussi des deux vedettes masculines, Sean Penn et John Travolta).

parvient à rendre attachant cet enchaînement de crises, d'élans, de coups, de soûleries et de baisers.

Exercice périlleux, mais mené à bien surtout grâce à la qualité de l'interprétation. Robin Wright est étonnante de tension, tenant la note juste d'un mal-vivre tour à tour dépressif et violent, sensuel et autodestructeur, qui la rend émouvante même lorsqu'elle insulte la terre entière, séduisante même à demi défigurée par les regards. Poussant à l'extrême son jeu volontiers survolté, Sean Penn atteint à une sorte de stylisation, qui transforme ses déclarations en *talking blues* ou en rap blanc, tandis qu'il s'enfoncé dans une sauvagerie qui le mène droit à l'asile. Fin de la première partie.

Dix ans plus tard, quand Eddie ressort, Maureen s'est remariée avec Nick (John Travolta), mâle solide et aisé avec lequel elle élève ses trois filles, dont celle dont elle était enceinte au moment de l'internement. Le jeu devient plus complexe, entre la femme, les deux hommes et la gamine, au cours d'un affrontement fondé sur le même parti-pris que l'acte I : l'amour fou, irrationnel et indestructible, entre Maureen et Eddie. Copain ivrogne, méditatif et ironique de celui-ci, Harry Dean Stanton s'acquitte avec maestria de son rôle de chœur antique, tandis que l'électricité s'accumule entre les protagonistes au cours d'une succession de face-à-face adroitement contruits.

Chaque pôle semble alors chargé d'une énergie particulière, leur mise en contact entraînant des décharges de plus en plus violentes. S'y révèle non seulement la folie sous-jacente du représentant de la « normalité » (Travolta), mais la similitude profonde entre ce qui la motive et ce qui aimait jadis le desperado Eddie : la peur, dont le mélange avec l'amour fait le carburant détonant du film.

L'autre manière de voir le film consiste à prendre en compte l'histoire au sein de laquelle il s'inscrit - une histoire de famille :



Sean Penn et son épouse Robin Wright.

Sean Penn, depuis le début

LE RÔLE D'EDDIE dans *She's so Lovely* lui a valu un prix d'interprétation à Cannes. Honneur mérité, et en même temps récompense mal taillée pour une personnalité des plus intrigantes du cinéma américain contemporain. Si le grand public a fait connaissance avec lui au moment de ses amours tumultueuses et très médiatisées avec Madonna, Sean Penn est aujourd'hui, à trente-sept ans, bien autre chose qu'une star pour potins mondains : un acteur de premier ordre, et un excellent cinéaste.

Après des débuts au théâtre, comme acteur et comme metteur en scène, il apparaît pour la première fois à l'écran dans la (piètre) comédie *Taps* (1981), qui voit aussi les débuts de Tom Cruise. Dans une modeste série B, *Bad Boys* (1983), il démontre les possibilités de son jeu extraverti mais habité d'un trouble séduisant. Après la comédie policière de Louis Malle, *Crackers* (1984), *Les Moissons du printemps*, de Richard Benjamin, (1984) et *Le Jeu du faucon*, de John Schlesinger (1985), il confirme amplement les espoirs qu'il a suscités, avec *Comme un chien enragé* (1985), de James Foley.

Si la plupart des réalisateurs exploitent l'aspect le plus superficiel de son jeu, ses plus mémorables interprétations seront pour Brian De Palma, dans *Outrages* (1988), et surtout *L'Impasse* (1993), où il est impressionnant dans le rôle de l'avocat d'Al Pacino, et aussi dans le méconnu *Les Anges de la nuit*, de Phil Joannou (1990). Mais ce n'est pas pour mieux se servir que Sean Penn est devenu réalisateur : il ne joue pas dans les deux films qu'il a mis en scène, *Indian Runner* et *Crossing Guard*, qui font découvrir un univers original, hanté par la culpabilité, et un style très personnel.

Penn avait connu John Cassavetes en travaillant avec lui à la préparation d'une pièce de théâtre (jamais montée). Le cinéaste lui avait offert le rôle d'Eddie, mais il était mort sans avoir pu mener à bien ce projet. Sean Penn avait alors envisagé de faire de *She's so Lovely* sa première mise en scène, il avait pris une option sur les droits mais n'avait pu, lui non plus, trouver de producteur pour un film qu'il voulait tourner en noir et blanc.

J.-M.F.

Jean-Michel Frodon

Le grand chantier du cinéma russe

MOSCOU

correspondance

Si 1996 fut, pour le cinéma russe, l'année de son centenaire, elle fut surtout « l'année de tous les dangers ». En effet, les six premiers mois consacraient l'attention des producteurs et des distributeurs, guettant le résultat des élections présidentielles de juin, qui renouvelèrent finalement le mandat de Boris Eltsine. Les six derniers virent s'emballer la production, ce qu'on n'avait pas vu depuis au moins cinq ans. En août 1996, la « loi relative au soutien de l'Etat à la cinématographie de la Fédération de Russie » vint redonner espoir aux cinéastes : avec un financement de l'Etat pouvant représenter jusqu'à 100 % du coût de production d'un film, et jusqu'à 70 % des frais de distribution, le cinéma russe s'appropriait à retrouver son système d'antan.

Les productions redémarrèrent,

Les films en tournage

Les films russes aux budgets importants se délocalisent : cet été, les studios Barrandov de Prague ont vu Nikita Mikhalkov tourner *Le Barbier de Sibérie* (budget : 150 millions de francs) et Glev Panfilov (qui n'avait plus tourné depuis *La Mère*, en 1990) achever les prises de vues des *Romanov, une famille couronnée* (budget : 120 millions de francs). Les moins fortunés ont compris que, pour continuer à travailler, il fallait faire des économies : Sergueï Livnev, réalisateur et grand ordonnateur du studio Gorki de Moscou - où l'incurie de la direction précédente avait failli entraîner une fermeture définitive, - a mis en chantier quinze projets presque simultanément, afin d'en amoindrir les coûts : aucun budget ne dépasse 1,2 million de francs.

Au total, une bonne trentaine de films sont actuellement en tournage, ce qui confirme donc la reprise de la production. Il faut néanmoins ne pas oublier que nombreux seront les projets « conservés ». En modernisant l'acception d'un mot que les censeurs soviétiques utilisaient pour des films interrompus en cours de fabrication, les « sponsors » et le Roskomkino attestent du changement : c'est désormais la politique qui est inféodée à l'économie, et non plus le contraire.

les scénarios trouvèrent à nouveau preneurs. Ce sont ces films que l'on voit sur les écrans cet été : du *Frère*, d'Alexei Balabanov (section « Un certain regard » de Cannes), à *L'Ami du défunt*, de Viatcheslav Krichtofovitch (Quinzaine des réalisateurs), en passant par *Trois Histoires* (en compétition à Berlin), et en attendant *Le Voleur*, de Pavel Tchoukhraï (en compétition à Venise). Il paraîtra même que le film-légende d'Alexei Guerman, *Khroustaliou, ma voiture !* (trois ans et demi de tournage) pourrait voir le jour avant Cannes 1998...

SALLES SANS MOYENS

Si la production russe relève aujourd'hui la tête, les films une fois terminés se trouvent toujours confrontés au problème crucial de l'accès aux salles. Car les quelque 2 000 cinémas répertoriés n'ont plus les moyens d'assurer une program-

mation permanente. En octobre 1996 s'est ouverte la première salle de cinéma digne de ce nom à Moscou, le Kinomir, financée par Eastman-Kodak, mais les films russes n'y ont pas accès, les propriétaires les estimant insuffisamment rentables. On ne saurait néanmoins ignorer le mini-phénomène qu'est devenue cette salle où sont projetées les grosses productions américaines, affichant un taux de remplissage de 60 à 70 % (1,2 million de dollars de revenus nets prévus à la fin du premier exercice), contre une moyenne de 3 à 4 % dans la capitale...

Le Kinomir, en tout cas, prouve qu'à Moscou une salle agréable, conviviale, sûre, techniquement irréprochable, bien située et pas trop chère, est rentable. C'est ce qu'ont compris bon nombre d'investisseurs russes, comme la holding Media-Most, qui, par l'intermédiaire de sa chaîne de télévision NTV, a acquis des locaux et des terrains bientôt transformés en salles de cinéma, ou comme Master Film Co., qui, alliée à des partenaires allemands et finlandais, va ouvrir en octobre le multiplexe Crystal Palace sur la célèbre perspective Nevski de Saint-Petersbourg (coût : 1 million de dollars).

La question de la privatisation des industries cinématographiques n'est pas encore résolue. Si les appareils de projection, dont la moyenne d'âge est de vingt ans, devaient être remplacés par ceux que continuent de fabriquer ces entreprises, les salles de cinéma accuseraient un retard technologique encore plus important, les condamnant à moyen terme. La chute de la fréquentation a d'autre part rendu inopérante toute sortie nationale. Les problèmes de solvabilité des sous-distributeurs, les coûts prohibitifs de doublage, de

transport des copies, d'entretien des salles, la quasi-impossibilité de voir remonter les recettes et, surtout, la désertification des salles ont transformé en profondeur le principe même de la sortie d'un film.

Celui-ci est le plus souvent projeté dans le cadre d'une programmation groupée, dont l'itinéraire géographique se fait au gré des ventes de droits dans les 89 républiques de la Russie et les 11 autres de la CEI. D'après les prévisions les plus optimistes, *Anna Karénine*, avec Sophie Marceau, ne devrait pas excéder 350 000 spectateurs ; *Les Pleins pouvoirs*, de Clint Eastwood, les 100 000 entrées, et même *Le Saint*, de Philip Noyce, tourné à Moscou à grand renfort de publicité, ne devrait réunir que 150 000 spectateurs. Les metteurs en scène russes, qui, du temps

de l'URSS, ne s'intéressaient déjà guère au public, font peu de cas des doléances des spectateurs, qui réclament plus de comédies et de films familiaux. Le spectateur est aujourd'hui exclu du processus cinématographique : les scénarios ne sont pas écrits pour lui, les films n'arrivent pas jusqu'à lui et, lorsqu'ils y arrivent, l'argent qu'il a dépensé ne retourne pas dans le système.

PUISSANCE DE LA TÉLÉVISION

Les échecs commerciaux n'affectent guère plus qu'avant la carrière d'un réalisateur. Pour qui tournent-ils aujourd'hui ? Pour un public qui ne voit pas leurs œuvres ? Pour être connus à l'étranger, alors même que, excepté en France, les sorties commerciales de films russes

Les chiffres de la crise

● **La production.** Vingt films produits en 1996 (cinquante et un en 1995), dont quinze avec le soutien de l'Etat. Officiellement, 86,6 milliards de roubles (1 000 roubles font environ 1 F) devaient être alloués à la production de longs-métrages de fiction, mais le Roskomkino, le ministère du cinéma, n'a reçu que 28 % du financement prévu. Le budget moyen d'un film est d'environ 3,5 milliards de roubles.

● **La fréquentation.** On estime que 49,4 millions de billets de cinéma ont été vendus en 1996, soit, pour une population de 148 millions d'habitants, un taux de fréquentation de 0,32 fois par an et par habitant (sept fois moins qu'en France).

● **La distribution.** En 1996, 164 visas d'exploitation ont été attribués (*idem* en 1995), dont 28 pour des films russes (47 en 1995), 85 pour des films américains (67) et 7 pour des films français (13). Les films des anciennes démocraties populaires et des républiques de l'ex-URSS sont quasi absents.

● **L'exploitation.** Il resterait 1 935 cinémas en activité, dont les neuf dixièmes sont en cessation de paiement ; 85 % des revenus des salles ne sont pas liés à l'activité cinématographique. Le prix moyen du billet est de 1 500 roubles (avec des pointes à 75 000 roubles au Kodak-Kinomir de Moscou). (Sources : *Double-D-Roskomkino*)

dans le monde sont rarissimes ? La télévision russe est donc devenue l'acteur essentiel de l'audiovisuel du pays. La Russie compte 1 024 compagnies de radiotélédiffusion, les tiers des sociétés mondiales. La montée en puissance de la première chaîne, ORT, très proche des positions du Kremlin, la multiplication des activités de la holding Media-Most, propriétaire des chaînes hertziennes NTV et satellitaire NTV+ et NTV International, et l'apparition d'une nouvelle chaîne, TV-Centre, instrument de pouvoir du maire de Moscou, Iouri Loujkov, font de la télévision l'idéologie de la nation.

Mais c'est elle, surtout, la première consommatrice de films de cinéma : 1 million d'heures de diffusion leur sont consacrées annuellement ! Il est intéressant de constater que les téléspectateurs russes d'aujourd'hui sont plus portés sur les films de la période soviétique, avec lesquels ils ont grandi, et sur les films étrangers que sur les nouvelles productions russes.

Il paraît clair aujourd'hui que, malgré l'adoption de la « loi relative au soutien de l'Etat à la cinématographie de la Fédération de Russie », le cinéma ne peut guère attendre de soutien d'un Etat exsangue. La fonction d'acteur législatif que l'Occident attribue à l'Etat doit plus que jamais, dans le domaine de l'audiovisuel en Russie, primer sur celle d'acteur économique. L'Etat doit instituer de nouvelles règles du jeu en instaurant des obligations d'investissement dans la production, en assouplissant les contraintes de la distribution de films nationaux et en favorisant fiscalement les constructeurs de nouvelles salles. Tout reste à faire.

Joël Chapron

LES AUTRES NOUVEAUX FILMS

COMLOTS

Film américain de Richard Donner. Avec Mel Gibson, Julia Roberts, Patrick Stewart. (Durée : 2 h 15.)

■ Un chauffeur de taxi new-yorkais, paranoïaque délirant mais inoffensif, entretient à longueur de journée ses passagers de fantastiques complots dont il aurait découvert l'existence. Il harcèle régulièrement une jeune femme procureur, dont il est amoureux et à qui il fait part de ses découvertes mystérieuses. La paranoïa, ressort classique du cinéma hollywoodien, est à la fois utilisée et interrogée par le film de Richard Donner, film d'action mais aussi de réflexion sur la signification d'une anxiété pathologique et sociale qui est le fonds commun d'un grand nombre de scénarios. *Complots* peut aussi être vu comme une version contemporaine de *Taxi Driver*. Mais aussi le film de Scorsese se conclut dans un pessimisme qui maintenait son personnage dans sa triste condition, autant celui de Donner est rassurant, dès lors que le personnage principal, ayant mis à jour un authentique complot dans lequel est impliquée la jeune femme, se transforme en héros. Le film se boucle dans les conventions d'un banal *thriller*, abandonnant en cours de route ses ambitions pour se faire le support de deux vedettes du moment. **Jean-François Rauger**

MARQUISE

Film français de Vera Belmont. Avec Sophie Marceau, Bernard Giraudeau, Lambert Wilson, Patrick Timsit, Thierry Lhermitte. (1 h 58.)

■ *Marquise*, histoire romancée d'une actrice révélée par Molière qui devient par la suite la muse du jeune Racine, est de bout en bout un film sans surprise. Sa mise en scène guidée et le point de vue omniscient qu'elle s'arroge, l'accumulation des clichés et la complaisance de la distribution (Sophie Marceau en marquise du Parc, Bernard Giraudeau en Molière, Lambert Wilson en Racine et Thierry Lhermitte en Louis XIV) ne sont au fond que les conséquences du parti pris de la réalisatrice, qu'elle revendique d'ailleurs dans le dossier de presse : « Avant tout, j'ai choisi de servir le texte et les acteurs, car la tentation est souvent grande, pour le metteur en scène, de vouloir se mettre en avant. » On ne saurait plus clairement abdiquer les devoirs et les risques qu'implique la situation d'auteur. C'est bien ce qui fait le plus défaut. **Jacques Mandelbaum**

LES AILES DE L'ENFER

Film américain de Simon West. Avec Nicolas Cage, John Cusack, John Malkovich, Steve Buscemi, Ving Rhames, Colm Meaney, Danny Trejo, Mykelti Williamson, Renoly, Rachel Ticotin. (1 h 55.)

■ S'inspirant des *Douze salopards*, *Les Ailes de l'enfer* réunit une série de malfaîtres pas commodes à bord d'un avion chargé de les transporter dans une prison de sécurité maximale. Un vrai *Who's Who* : Cyrus « le Virus » (John Malkovich), impérial stratège du crime; un assassin en série (Steve Buscemi), cousin de l'Hannibal Lecter du *Silence des agneaux*, un violeur récidiviste, un Black Panther déjanté (Ving Rhames). Dans le lot, il y a un ancien officier (Nicolas Cage) qui, après huit ans de taule pour homicide involontaire, profite de l'avion pour se faire ramener chez lui. Mais Cyrus et sa cohorte nous ont préparé une évasion en masse. A partir de là, plus la peine de réfléchir : de coups de poing en explosions, ce n'est plus un film, c'est du *zapping*. Le corps gonflé à la Rambo mais le cheveu long comme celui du Christ, Nicolas Cage envoie le bouchon plus loin encore que dans *Sailor et Lula*. D'ailleurs, tous les acteurs sont priés d'apporter leur spécialité maison – démence ophidienne pour Malkovich, calme batracien pour Buscemi – et de la pousser à l'excès. **Henri Béhar**

Un dessin animé écologique bat tous les records d'affluence au Japon

Avec « Mononoke Hime », Hayao Miyazaki frappe l'imaginaire collectif nippon

TOKYO
correspondance

Mononoke Hime (Princesse Mononoke, ou « Princesse Monstre »), le dernier-né des studios Ghibli, l'usine à rêves du réalisateur de dessins animés nippon Hayao Miyazaki, bat tous les records d'affluence au Japon. Sorti le 12 juillet, le film avait rapporté, le 10 août, 6,8 milliards de yens au box-office nippon (soit 350 millions de francs), et avait été vu par près de 5 millions de spectateurs. Soit autant que *Jurassic Park II* et près de cinq fois le résultat du *Bossu de Notre-Dame*. C'est pourtant Disney qui distribuera le film à l'étranger, hors Asie, en vertu d'un accord passé en 1996 entre le studio américain et le groupe Tokuma, géant nippon du multimédia et producteur des dessins animés de Miyazaki.

Depuis *Nausicaa ou la Vallée du vent*, en 1982, chaque film d'Hayao Miyazaki ou de son acolyte Isao Takahata, autre réalisateur des studios Ghibli, est inmanquablement un succès. Totoro et ses créatures en peluche, Porco Rosso, le cochon aviateur et Pompoko, le combat des rats-laveurs et des promoteurs immobiliers (réalisé par Takahata), ont emballé petits et grands. Pour *Mononoke Hime*, une superproduction de 2 milliards de yens de budget (100 millions de francs), Miyazaki a disposé de moyens accrus. Le film, d'une durée de deux heures treize minutes, représente un travail colossal : il n'y a qu'à voir le labeur minutieux des équipes des studios Ghibli, une centaine de jeunes dessinateurs et dessina-

trices, appliqués qui au coloriage d'un arrière-plan, qui au tracé d'un détail sur l'un des 130 000 dessins qui composent le film.

Si les studios Ghibli ont utilisé pour la première fois en quantité importante des images de synthèse, Hayao Miyazaki, qui conçoit le *story-board* et donne des instructions aux différents dessinateurs, a dû mettre la main à plus de 80 000 dessins. Le filmage des images à l'aide d'une caméra 35 mm, le montage et le mixage exigent pour les étapes finales un professionnalisme équivalent à celui que demande un long métrage.

FAROUCHE SAUVAGEONNE

Avec ses animaux géants, ses forêts vierges et leurs divinités les plus improbables, *Mononoke Hime* transporte le spectateur dans un univers merveilleux. On y retrouve le thème de prédilection de l'auteur, le combat de l'homme et de la nature. Située à l'ère Muramachi (XIV^e-XV^e siècle), une des périodes les plus troubles de l'histoire japonaise, le film a pour cadre un Japon féodal tiraillé entre croyances anciennes et progrès techniques.

Le jeune Ashitaka, héritier d'une tribu quasiment éteinte du nord du Japon, quitte son village pour se libérer du mauvais sort jeté par un Tatarigami, un dieu sanglier qu'il a blessé à mort. En chemin, il découvre une cité de marginaux, libérés de l'oppression des seigneurs par une guerre humaniste et égalitariste, Eboshi, experte en armes à feu.

Celle-ci n'a qu'une chose en tête, détruire la forêt et ses habi-

tants, quitte à en profaner les lieux les plus sacrés. Son entreprise se heurte à la résistance farouche de la faune et de Mononoke Hime, une sauvageonne élevée par des chiens-loups géants. Ashitaka, qui s'interposera entre les deux femmes, sera l'acteur d'autant de développements inattendus et proprement magiques. Miyazaki a voulu une histoire complexe, entre mythologie et féerie, sans bons ni méchants.

Hayao Miyazaki, aujourd'hui âgé de cinquante-six ans, qu'on se plaît à décrire comme un « réalisateur écologiste », est peut-être avant tout un peintre sans pareil de l'imaginaire collectif nippon et de ses innombrables esprits et divinités, petits ou grands, espiègles ou paisibles, monstrueux ou salvateurs. L'art du dessin animé tel que le pratique Miyazaki réussit à donner vie à ces superstitions populaires et à en exprimer la poésie.

Des lieux sauvages qu'il a su préserver dans sa retraite des Alpes japonaises, près de Nagano, où il s'est fait construire un magnifique chalet en bois au milieu des arbres, Hayao Miyazaki vous parlera aussi de la nature brutalisée du Japon moderne. Sans doute ses dessins animés touchent-ils une corde sensible au Japon. Ce monde offert au regard des Nippons, petits et grands, doit bien, en tout cas, s'accorder quelque part à leurs désirs : la nostalgie peut-être d'une frugalité perdue, d'un monde moins matérialiste, qui tournerait moins vite...

Brice Pedroletti

LES ENTRÉES À PARIS

■ Bel été pour les cinémas de Paris et de sa périphérie, chaque



semaine ayant enregistré un meilleur score que celui de la semaine correspondante de 1996. Le phénomène le plus spectaculaire est le triomphe de *Men in Black*, qui, après son démarrage record et une première semaine faramineuse en période de congés (1,731 million d'entrées en France), poursuit son éblouissante carrière : les *MIB* ont attiré, sur Paris-périphérie, 162 000 nouveaux amateurs, soit 40 % des entrées dans la capitale et sa banlieue, et un total de 500 000 entrées en quinze jours.

■ Deux autres titres auront été les grands bénéficiaires de la saison, quoique à des échelles différentes. Remportant un succès inhabituel pour un film d'horreur, *Scream* totalise 300 000 spectateurs en cinq semaines. Et *Les Virtuoses*, à 127 000 en huit semaines, aura été le film-culte de la saison, catégorie art et essai. En ce domaine, de nombreuses rétrospectives obtiennent de bons résultats.

■ Les nouveautés de la semaine ne contribuent guère à cette situation favorable. Les 15 000 entrées dans dix-neuf salles d'*Embrasse-moi Pasqualino*, les 11 000 entrées dans trente et une salles d'*Une femme très très amoureuse*, ou les 10 000 dans quinze salles du *Temps d'aimer* constituent autant d'échecs – à tout prendre, les 5 000 dans seulement cinq salles de *La Vie silencieuse de Maria Ucria* est un moins mauvais résultat. Et si les chiffres globaux sont bons, le déséquilibre entre productions françaises et productions américaines s'accroît fortement, même si ces dernières ont également connu des contre-performance (*Prince Valiant*, *Speed 2*, *Meurtre à la Maison Blanche*).

J.-M. F.

★ Chiffres : Le Film français.

GUIDE CULTUREL - CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

LES AILES DE L'ENFER (*)

Film américain de Simon West, avec Nicolas Cage, John Cusack, John Malkovich, Steve Buscemi, Nick Chinlund, Rachel Ticotin (1 h 50).

VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1^{er}; UGC Montparnasse, 6^e; UGC Odéon, dolby, 6^e; Gaumont Marignan, dolby, 8^e (+); UGC Normandie, dolby, 8^e; UGC Opéra, 9^e; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13^e (01-45-80-77-00 +); 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15^e (+); VF: Rex (le Grand Rex), dolby, 2^e (01-39-17-10-00); Bretagne, dolby, 6^e (01-39-17-10-00 +); Paramount Opéra, dolby, 9^e (01-47-42-56-31 +); Les Nation, dolby, 12^e (01-43-04-67 +); UGC Lyon Bastille, 12^e; UGC Gobelins, dolby, 13^e; Gaumont Alésia, dolby, 14^e (01-43-27-84-50 +); Gaumont Parnasse, dolby, 14^e (+); Gaumont Convention, dolby, 15^e (01-48-28-42-27 +); Pathé Wepler, dolby, 18^e (+); Le Gambetta, dolby, 20^e (01-46-36-10-96 +).

COMLOTS

Film américain de Richard Donner, avec Mel Gibson, Julia Roberts, Patrick Stewart, Cyk Cozart, Stephen Kahan, Terry Alexander (2 h 15).

VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1^{er}; Gaumont Opéra I, dolby, 2^e (01-43-12-91-40 +); 14-Juillet Odéon, dolby, 6^e (+); Gaumont Marignan, dolby, 8^e (+); UGC George-V, dolby, 8^e; La Bastille, dolby, 11^e (01-43-07-48-60); Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13^e (01-47-07-55-88 +); Gaumont Parnasse, dolby, 14^e (+); 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15^e (+); UGC Maillot, 17^e; Pathé Wepler, dolby, 18^e (+); 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19^e (+). VF: Rex, dolby, 2^e (01-39-17-10-00); UGC Montparnasse, dolby, 6^e; Saint-Lazare-Pasquier, 8^e (01-43-87-35-43 +); Paramount Opéra, dolby, 9^e (01-47-42-56-31 +); Les Nation, dolby, 12^e (01-43-43-04-67 +); UGC Lyon Bastille, dolby, 12^e; UGC Gobelins, dolby, 13^e; Gaumont Alésia, dolby, 14^e (01-43-27-84-50 +); Miramar, dolby, 14^e (01-39-17-10-00 +); UGC Convention, dolby, 15^e; Pathé Wepler, dolby, 18^e (+); Le Gambetta, dolby, 20^e (01-46-36-10-96 +).

MARQUISE

Film français de Vera Belmont, avec Sophie Marceau, Lambert Wilson, Bernard Giraudeau, Patrick Timsit, Thierry Lhermitte, Estelle Skornik (1 h 58).

UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1^{er}; Rex, dolby, 2^e (01-39-17-10-00); 14-Juillet

Hautefeuille, dolby, 6^e (+); UGC Danton, dolby, 6^e; Gaumont Ambassade, dolby, 8^e (01-43-59-19-08 +); Publicis Champs-Élysées, dolby, 8^e (01-47-20-76-23 +); Saint-Lazare-Pasquier, 8^e (01-43-87-35-43 +); Gaumont Opéra Français, dolby, 9^e (01-47-70-33-88 +); UGC Opéra, dolby, 9^e; Majestic Bastille, dolby, 11^e (01-47-00-02-48 +); Les Nation, dolby, 12^e (01-43-43-04-67 +); UGC Lyon Bastille, dolby, 12^e; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13^e (01-47-07-55-88 +); Gaumont Parnasse, dolby, 14^e (+); Gaumont Alésia, dolby, 14^e (01-43-27-84-50 +); Miramar, dolby, 14^e (01-39-17-10-00 +); 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15^e (+); Gaumont Convention, dolby, 15^e (01-48-28-42-27 +); Majestic Passy, dolby, 16^e (01-42-24-46-24 +); UGC Maillot, 17^e; Pathé Wepler, dolby, 18^e (+); 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19^e (+); Le Gambetta, dolby, 20^e (01-46-36-10-96 +).

SHE'S SO LOVELY

Film français de Nick Cassavetes, avec Sean Penn, Robin Wright Penn, John Travolta, Harry Dean Stanton, Debi Mazar, Gena Rowlands (1 h 40).

VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1^{er}; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2^e (01-47-70-33-88 +); 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3^e (+); Reflet Médicis II, 5^e (01-43-54-42-34); UGC Odéon, dolby, 6^e; La Pagode, dolby, 7^e (+); UGC Champs-Élysées, dolby, 8^e; Majestic Bastille, dolby, 11^e (01-47-00-02-48 +); Escurial, dolby, 13^e (01-47-07-28-04 +); Gaumont Parnasse, dolby, 14^e (+); Mistral, dolby, 14^e (01-39-17-10-00 +); 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15^e (+); Majestic Passy, dolby, 16^e (01-42-24-46-24 +); UGC Maillot, 17^e; Pathé Wepler, dolby, 18^e (+); 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19^e (+). VF: UGC Montparnasse, 6^e; UGC Opéra, dolby, 9^e; UGC Lyon Bastille, 12^e; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13^e (01-47-07-55-88 +); Gaumont Convention, dolby, 15^e (01-48-28-42-27 +).

EXCLUSIVITÉS

LES ANGES DÉCHUS

de Wong Kar-Wai, avec Leon Lai Ming, Takeshi Kaneshiro, Charlie Young, Michele Reis, Karen Mok. Hongkong (1 h 36).

VO : 14-Juillet Beaubourg, 3^e (+); Lucernaire, 6^e.

DAAYRA

d'Amol Palekar, avec Nimal Pandey, Sonali Kulkarni, Nina Kulkarni, Hyder Ali, Faiyyaz, Nandhu Madhav. Indien (1 h 47). VO : 14-Juillet Beaubourg, 3^e (+); 14-Juillet Hautefeuille, 6^e (+). **GOODBYE SOUTH, GOODBYE** de Hou Hsiao Hsien, avec Jack Kao, Hsu Kuei-Ying, Lim Giong, Anne Shizuka Inoh, Hsi Hsiang, Lien Pi-Tung. Taiwanais (1 h 52). VO : 14-Juillet Beaubourg, 3^e (+). **J'AI HORREUR DE L'AMOUR** de Laurence Ferreira Barbosa, avec Jeanne Balibar, Jean-Quentin Châtelain, Laurent Lucas, Bruno Lochet, Alexandra London, Eric Savino. Français (2 h 14).

14-Juillet Beaubourg, 3^e (+); 14-Juillet Parnasse, 6^e (+); Les Trois Luxembourg, 6^e (01-46-33-97-77 +); Le République, 11^e (01-48-05-51-33).

JAMES ET LA PÊCHE GÉANTE

de Henry Selick, dessin animé Américain (1 h 20). VF: Cinoches, 6^e (01-46-33-10-82); Le République, 11^e (01-48-05-51-33); Denfert, dolby, 14^e (01-43-21-41-01 +); Grand Pavois, 15^e (01-45-54-46-85 +); Saint-Lambert, dolby, 15^e (01-45-32-91-68).

LEVEL FIVE

de Chris Marker, avec Catherine Belkhdja, la participation de Nagisa Oshima, Kenji Tokitsu, Jun'ichi Ushiyama. Français (1 h 46). Accatone, 5^e (01-46-33-86-86).

MIB MEN IN BLACK

de Barry Sonnenfeld, avec Tommy Lee Jones, Will Smith, Linda Fiorentino, Vincent D'Onofrio, Rip Torn, Tony Shalhoub. Américain (1 h 38).

VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1^{er}; Gaumont Opéra I, dolby, 2^e (01-43-12-91-40 +); 14-Juillet Odéon, dolby, 6^e (+); Bretagne, 6^e (01-39-17-10-00 +); UGC Danton, dolby, 6^e; Gaumont Marignan, dolby, 8^e (+); UGC Normandie, dolby, 8^e; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9^e (01-48-24-88-88 +); La Bastille, dolby, 11^e (01-43-07-48-60); Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13^e (01-47-07-55-88 +); 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15^e (+); Gaumont Kinopanorama, dolby, 15^e (+); Majestic Passy, dolby, 16^e (01-42-24-46-24 +); UGC Maillot, 17^e; Pathé Wepler, dolby, 18^e (+); 14-Juillet-sur-Seine, 19^e (+). VF: Rex, dolby, 2^e (01-39-17-10-00); UGC Montparnasse, dolby, 6^e; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8^e (01-43-87-35-43 +); Paramount Opéra, dolby, 9^e (01-47-42-56-31 +); Les Nation, dolby, 12^e (01-43-43-04-67 +); UGC Lyon Bastille, 12^e; UGC Gobelins, 13^e; Gaumont Parnasse, dolby, 14^e (+); Gaumont Alésia, dolby, 14^e (01-43-27-84-50 +); UGC Convention, dolby, 15^e; Pathé Wepler, dolby, 18^e (+); Le Gambetta, THX, dolby, 20^e (01-46-36-10-96 +).

LA MÔME SINGE

de Xiao-Yen Wang, avec Fu Di, Fang Shu, Yang Guang, Yang Lin, Chang Hung-Mei, Wang Yang. Américain-chinois (1 h 35).

VO : 14-Juillet Beaubourg, 3^e (+); Denfert, dolby, 14^e (01-43-21-41-01 +).

REPRISE

de Hervé Le Roux, Français (3 h 12). Saint-André-des-Arts I, 6^e (01-43-26-48-18).

SCREAM (**)

de Wes Craven, avec Drew Barrymore, Courtney Cox, David Arquette, Neve Campbell, Matthew Lillard, Rose McGowan. Américain (1 h 50).

VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1^{er}; Gaumont Opéra I, dolby, 2^e (01-43-12-91-40 +); UGC Odéon, 6^e; Gaumont Ambassade, dolby, 8^e (01-43-59-19-08 +); UGC Normandie, dolby, 8^e; La Bastille, 11^e (01-43-07-48-60); UGC Gobelins, 13^e; Gaumont Parnasse, dolby, 14^e (+). VF: Rex, dolby, 2^e (01-39-17-10-00); UGC Montparnasse, 6^e; Paramount Opéra, dolby, 9^e (01-47-42-56-31 +); UGC Lyon Bastille, 12^e; UGC Gobelins, 13^e; Gaumont Alésia, dolby, 14^e (01-43-27-84-50 +); UGC Convention, 15^e; Pathé Wepler, dolby, 18^e (+); Le Gambetta, dolby, 20^e (01-46-36-10-96 +).

LES TEMPS DES MIRACLES

de Goran Paskaljevic, avec Predrag Miki Manojlovic, Dragan Maksimovic, Svetozar Cvetkovic, Mirjana Karanovic, Danilo Bata Stojkovic, Mirjana Jokovic. Yougoslave (1 h 38). VO : Espace Saint-Michel, 5^e (01-44-07-20-49).

LA VIE DE JÉSUS

de Bruno Dumont, avec David Douche, Marjorie Cottrelle, Kader Chaoutouf, Geneviève Cottrelle, Sébastien Delbaere, Sébastien Baillet. Français (1 h 36).

Epée de Bois, 5^e (01-43-37-57-47); Lucernaire, 6^e; Saint-André-des-Arts II, 6^e (01-43-26-80-25).

LE VILLAGE DE MES RÊVES

de Yoichi Higashi, avec Keigo Matsuyama, Shogo Matsuyama, Mieko Harada, Kyozo Nagatsuka, Haseki Komatsu, Kaneko Iwasaki. Japonais (1 h 52). VO : Lucernaire, 6^e.

LES VIRTUOSES

de Mark Herman, avec Pete Postlethwaithe, Tara Fitzgerald, Ewan McGregor, Stephen Tompkinson, Jim Carter, Philip Jackson. Britannique (1 h 47).

VO : Gaumont les Halles, dolby, 1^{er} (01-40-39-99-40 +); Le Balzac, dolby, 8^e (01-45-61-10-60); Gaumont Opéra Français, dolby, 9^e (01-47-70-33-88 +); Escurial, dolby, 13^e (01-47-07-28-04 +); Gaumont Alésia, dolby, 14^e (01-43-27-84-50 +); 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15^e (+); Bienvenue Montparnasse, dolby, 15^e (01-39-17-10-00 +); 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19^e (+).

VOYAGE AU DÉBUT DU MONDE

de Manoel de Oliveira, avec Marcello Mastroianni, Jean-Yves Gautier, Leonor Silveira, Diogo Doria, Isabel de Castro, Isabel Ruth. Franco-portugais (1 h 33).

VO : Le République, 11^e (01-48-05-51-33).

WHEN WE WERE KINGS

de Leon Gast, avec Mohammed Ali, George Foreman, Don King, James Brown, B. B. King, Norman Mailer. Américain (1 h 28).

VO : Studio Galande, 5^e (01-43-26-94-08 +); Sept Parassiens, dolby, 14^e (01-43-20-32-20).

(*) Film interdit aux moins de douze ans

(**) Film interdit aux moins de seize ans

(+) Réserve au 01-40-30-20-10

LA SÉLECTION DU « MONDE »

LES ANGES DÉCHUS

(hongkongais, 1 h 36)

de Wong Kar-wai

DAAYRA

(indien, 1 h 47)

d'Amol Palekar

GOODBYE SOUTH, GOODBYE

(taïwanais, 1 h 52)

de Hou Hsiao-hsien

J'AI HORREUR DE L'AMOUR

(français, 2 h 14)

de Laurence Ferreira Barbosa

JAMES ET LA PÊCHE GÉANTE

(dessin animé américain, 1 h 20)

de Henry Selick

LEVEL FIVE

(français, 1 h 46)

de Chris Marker

MIB, MEN IN BLACK

(américain, 1 h 38)

de Barry Sonnenfeld

A Salzburg, une « Flûte enchantée » émouvante et drolatique

La mise en scène effervescente d'Achim Freyer ne trahit pas le chef-d'œuvre de Mozart

En représentant *La Flûte enchantée* sur une piste de cirque, installant le public sur des bancs semi-circulaires, le metteur en scène Achim

Freyer a le génie de renouer avec les origines d'un opéra qui fut représenté, en 1791, dans le théâtre populaire de Schikaneder. Cette produc-

tion effervescente a bénéficié lors de son unique représentation au festival de Salzburg, le 18 août, d'une distribution remarquable.

LA FLÛTE ENCHANTÉE, opéra allemand en deux actes de Wolfgang Amadeus Mozart, sur un livret d'Emmanuel Schikaneder. Avec René Pape (Sarastro), Michael Schade (Tamino), Hermann Prey (l'Orateur), Nathalie Dessay (la Reine de la nuit), Sylvia McNair (Pamina), Melanie Diener, Norine Burgess et Hélène Perraguin (les Trois Dames), Olga Schalawa (Papagena), Mathias Goerne (Papageno), Robert Wörle (Monostatos), le Chœur de l'Opéra d'Etat de Vienne, l'Orchestre philharmonique de Vienne, Christoph von Dohnanyi (direction). Achim Freyer (mise en scène, décors et costumes). Kurt Rüdiger Wogatzke (lumière). Klaus Peter Kehr (drumaturgie). Felsenreitschule, le 18 août, 19 heures.

SALZBOURG

de notre envoyé spécial

Ce n'est jamais sans appréhension que l'on s'en va assister à une représentation de *La Flûte enchantée*. Tant de metteurs en scène ont enterré cette féerie sous une avalanche de symboles maçonniques, l'ont alourdi sous une pompe extravagante... Le programme général du festival reproduit d'ailleurs une photo de la production 1967 donnée dans le grand Festpielhaus : le chœur au complet, en grande tenue du plus pur style égyptien de bazar, y chante sous un immense soleil en feronnerie d'art dorée à la feuille... *La Flûte enchantée*, opéra maçonnique ? Sans aucun doute, en sorte qu'il est inutile de le souligner.

Cette année, l'opéra de Mozart se donne dans la Felsenreitschule. Le public, assis à la dure à l'abri d'un auvent de bois, y fait face à une scène à ciel ouvert, creusée à même la montagne contre laquelle est construit le long édifice abritant le festival. Achim Freyer en a fait un cirque. Là même où était installée l'école équestre qui a donné son

nom au lieu, il a installé une piste, deux groupes de bancs arrondis s'y font face, la souligne. Les murs sont tendus de toile noirâtre, des piliers et des filins lumineux soutiennent la voûte du chapiteau - le « ciel ».

Coup de génie, vraiment, d'un metteur en scène qui revient aux origines d'un opéra qui fut créé à Vienne, en septembre 1791, dans le Théâtre libre « Auf der Weiden », une sorte de Magic Circus de l'époque, animé par Schikaneder, orfèvre en féerie à grand spectacle. Aurait-on assommé le public de l'époque, que la *Flûte* n'y aurait pas été représentée cent fois en quatorze mois !

Et comme l'on est au cirque, ses personnages sont là - Papageno est Auguste, Tamino le clown blanc, Pamina une écuyère - et leurs gags, leurs facéties se nimbent parfois d'une émotion contagieuse. L'arrivée de Papageno sur un tricycle multicolore surchargé par un empilement démesuré de cages, en équilibre aussi instable que des assiettes au bout d'un bâton, donne le signal de départ d'une représentation d'une grâce jamais démentie.

Le seul reproche que l'on pourrait faire à cette production effervescente est un relatif manque de construction dramatique des rôles. Mais dans la scène 17 de l'acte II, où

Pamina chante son air de sublime détresse tournée vers Tamino, qui se tient de l'autre côté de la scène, Papageno, planté entre les deux, fait face à un public aussi chamboulé que lui.

Ce feu d'artifice ne connaît aucun temps mort, chaque apparition, chaque trucage laisse bouche bée... et provoque les rires d'un loupé dans l'assistance. La Reine de la nuit est déguisée en vilaine sorcière aux doigts et aux ongles démesurément longs, elle s'élève vers la voûte du cirque tout en chantant. Tamino apparaît comme par enchantement derrière une tenture tendue par deux des enfants, tandis que le troisième jette un peu de poudre magique par dessus. Sarastro arrive avec ses fidèles.

DISTRIBUTION IDÉALE

Leurs tuniques se soulèvent et les voici transformés en derviches tourneurs. Les sbires de Monostatos ressemblent à des étrangleurs ottomans. Les trois dames sont habillées de robes multicolores, affublées de seins démesurés que la lumière noire fait « gueuler » plus encore et tentent le diable avec une pervsité coquine. Des bêtes fantastiques apparaissent, silhouettes noires d'éléphant aux défenses rouges, méchant loup à longue

Matthias Goerne au sommet

Le jeune baryton Matthias Goerne, qui est Papageno à Salzburg, a commencé ses études musicales à Leipzig, en 1985. Il a ensuite travaillé avec Dietrich Fischer Dieskau et Elisabeth Schwarzkopf. Après l'avoir engagé à participer à la série *Die Entartete Musik*, qui nous a fait découvrir les œuvres des compositeurs bâillonnés par le régime nazi, le producteur Michael Haas vient de lui faire enregistrer vingt-deux lieder de Schubert sur des textes de Goethe en compagnie d'Andreas Haefliger - un « vrai » pianiste, de surcroît fils du ténor Ernst Haefliger. Miraculeuse est la fusion à laquelle ces deux artistes parviennent entre le mot et la musique, dans un choix de lieder dominés par le sentiment amoureux, l'exaltation craintive de la nature. De *An den Mond* à *Erlkönig*, des chants du harpiste à Ganymède, ce récital de Matthias Goerne plane sur des sommets peu fréquentés.

★ 1 CD Decca 452 917-2. Textes de présentation et des Lieder en français.

Alain Lompech

A Rio-de-Janeiro, les trésors de Pedro II, empereur et photographe

RIO-DE-JANEIRO

(correspondance)

Eduardo Portela, le directeur de la Bibliothèque nationale de Rio-de-Janeiro, estime à plus de 25 000 le nombre des photographies, prises dans le monde entier, toutes avant 1889, enfouies parmi les livres ou rangées dans des caisses, que l'empereur du Brésil Pedro II avait accumulées. La bibliothèque, avec l'aide de l'Unesco, en a seulement commencé l'inventaire. Il faudra de nombreuses années pour que les experts brésiliens achèvent leur travail autour d'une collection remarquable qui devrait attirer les historiens du dix-neuvième siècle. Les équipes de Joaquim Marçal, directeur de l'iconographie et artisan du projet depuis dix ans, en ont restauré 6 000 et catalogué 3 000, ce qui permet de se faire une idée des trésors que renferme la collection et de la personnalité de celui qui l'a constituée.

Le chapelain de la frégate *L'Orientale* aimait vivre avec son temps. Il avait lu le discours d'Arago annonçant, en août 1839, l'invention de la photographie et s'était procuré plusieurs appareils avant d'embarquer pour un long

voyage autour du monde. Quand son navire fit escale à Rio-de-Janeiro, en janvier 1840, il réalisa plusieurs daguerréotypes de la ville et s'arrangea pour faire une démonstration au jeune empereur du Brésil, Pedro II, qui devait assumer le pouvoir quelques mois plus tard. L'adolescent lui acheta une chambre obscure. Ce souverain fut probablement le premier Sud-Américain à prendre ce qu'on n'appelait pas encore des photographies. Et à collectionner celles des autres.

Au cours d'un très long règne, l'empereur cultiva son *hobby* avec la passion qu'il portait à toutes les nouveautés scientifiques de son siècle. Dès les années 1840, et surtout à partir de 1850 quand les techniques au collodion se répandirent, de nombreux étrangers vinrent au Brésil pour y prendre et y vendre des photographies. Certains s'y installèrent définitivement, d'autres rentrèrent chez eux, où ils devinrent célèbres, comme les Américains Augustus Morand et Charles Fredricks.

L'empereur aidait ces pionniers par des subventions, par des achats et simplement par des

visites largement divulguées.

En 1851, Pedro II attribue le titre de « photographe officiel de la cour » à la maison Buvelot et Prat, de Rio, deux ans avant que la reine Victoria ne fasse de même pour Antoine Claudet. Cette bienveillance porte ses fruits : en 1857, onze studios sont répertoriés au Brésil, sans compter les photographes itinérants. L'empereur continue ses propres recherches, achète en Europe des instruments et fait donner des leçons de photographie à sa fille Isabelle - la grand-mère de la comtesse de Paris.

DU MONDE ENTIER

Pedro II achète surtout des épreuves. Ses correspondants lui en envoient, les ambassades enregistrent ses commandes pressantes, il s'en procure lui-même dans le monde entier. On le voit à Paris, naturellement, mais aussi à Stockholm, Odessa, San-Francisco ou Louqsor. Partout les photographes locaux reçoivent sa visite ; certains deviendront photographes officiels, comme Liebert à Paris, Friedrich à Prague et Pesce à Naples. Ils lui vendent des albums qui vont s'entasser sur les étagères du palais, à côté des livres précieux et des herbiers inestimables.

En 1889, les militaires renversent Pedro et l'exilent en France. Que vont devenir les collections de celui que Victor Hugo appelait le petit-fils de Marc Aurèle ? Les vendre aux républicains ? Jamais ! L'exilé donne ses collections d'histoire naturelle, et ses livres finiront par échoir à la Bibliothèque nationale de Rio-de-Janeiro. Quant aux photographies, qui n'intéressent guère à l'époque, on ne les retrouvera que peu à peu, dans les années 80.

Pedro II, passionné de technique, avait donné à sa collection un tour utilitaire, cherchant à recenser les premiers pas de la photographie en tant qu'instrument scientifique, comme avec les représentations de la Lune par Draper, le livre d'Ernest

Mouchez sur *La Photographie astronomique* ou celui d'Ultzmann sur les dépôts urinaires au microscope. A côté d'innombrables images de chemins de fer, ponts et excavations, on découvre aussi des œuvres d'auteurs de stature internationale : les vues d'Egypte de Frith (1858) et de Mariette (1878), les *Malheurs de Paris* (1871) de Braquehais ou de Liebert. Et des portraits d'esclaves africains, d'Indiens des deux Amériques, de Chinois et, semble-t-il, de paysans malgaches.

Jean Soublin

IMMOBILIER		AGENCE	
ventes		LOCATIONS	
APPARTEMENTS	14^e arrondt	OFFRES VIDES	MODÉLISME
3^e arrondt	ALESIA Voie privée s/ verdure, 2 chbres, séj, terrasse, originalité, calme, 1 540 000 F 01-45-42-49-26	Paris, bd de Strasbourg 7 400 F cc, 90 m2 01-53-06-13-02	TRAIN ELECTRIQUE Part. v. sup. Réso 8 X 3 HO. TYP.2R VAP. SNCF 150 000 F Tel. : 02-40-78-01-25.
COMME UNE MAISON 159 m ² + 70 m ² cour privative Parfait état - 3 750 000 F AGENCE DU MUSÉE 01-42-78-08-02	province	7^e SÉGU 3-4 P 110 m ² , 2 ^e asc. s/jard. 11 500 h. ch. ● 16 ^e Ranelagh superbe p-de-t, 4-5 p., 120 m ² balcon, 12 500 h. ch. ● 8 ^e Georges-V, lux. 4-5 p + serv. dernier étage 19 000 h. ch. ● 16 ^e H.-Martin, 7 p., 220 m ² , gd stand. 22 000 h. ch. VALMONT 01-42-66-36-53	VACANCES TOURISME Sept., deux derniers week-ends, week-end de 3 jours, déc. champignons, rand. péd. Haut-Doubs 3 h Paris, TGV, mais. d'hôtes, ferme du XVII ^e , cft, chbres, s. de bains, w.-c., cuis., et pain maison. Rens. : 03-81-38-12-51
8^e arrondt	NIMES 80 m ² , vue sur golf, cuis. et salle de bains équipées, chauf. gaz, terrasse, gar. Parf. état. Expo sud, vue. Prix : 820 000 F Tél. : 04-66-64-12-82-HR	PROPRIÉTÉS	DEMANDES VIDES
MADELEINE 97 M² 1 690 000 F 3-4 p., 2 ^e asc. 01-42-66-36-53.	PROPRIÉTÉ PROVENÇALE	Marseille Part. vd	JEUNE FEMME cherche studio ou studette indépendante à louer à Paris ou très proche banlieue. Agences, sabsténir. Tél. : 01-40-50-96-78 HB
11^e arrondt	53, AV. PARMENTIER Visites mercredi et jeudi de 11 à 13 h et de 14 à 19 h. SEFIMEG 01-48-06-22-96	12 ha. Site d'exception vallon colline et pins. Calme. Bâtisse rustique, 130 m ² + studio indép., grd gar. 1,5 MF. Tél. : 04-91-45-35-38	VENISE 100 m San Marco, loue appt sem., 4/6 pers., ref. neuf, cft, calme, vue, draps fournis + nett. départ. 5 990 F cc. Tél. : 01-42-59-80-78.

les Inrockuptibles

Oasis
l'interview
mais aussi

Western de Manuel Poirier
Jacques Derrida rencontre
Ornette Coleman

Alan McGee,
le Cantona du showbiz

Le Festival de Locarno

Lilith Fair,
du rock sans hormones

les Inrockuptibles
En kiosque, 20 F.

MERCREDI 20 AOÛT

TF 1

20.45
INTERVILLES 97
 Divertissement présenté par Jean-Pierre Foucault, Thierry Roland, Nathalie Simon, Olivier Chibado. Soissons recontre Saint-Quentin (155 min). 12114778

23.20

LES YEUX D'HÉLÈNE
 Feuilletton [8/9] de Jean Sagols, avec Mireille Darc (95 min). 9023049
Hélène qui vit seule sur son île est apeurée par des appels téléphoniques anonymes.
0.55 Mimie au Splendid. Enregistré en 1994 (90 min). 4912136

2.25 et **3.00**, **4.05**, **4.45** **TF 1 nuit**. **2.35** Cas de divorce. Série. Rambeaux contre Rambeaux. **3.10** Le Vignoble des maudits. Téléfilm [2/3] de Sandro Bolchi, avec Mario Adorf, Léa Massari (55 min). 8348599 **4.15** et **5.10** Histoires naturelles. Documentaire. **5.00** Musique. Concert (10 min).

TV 5

20.00 Fort Boyard. (France 2 du 16/8/97).
21.45 Les Suisses du bout du monde. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Histoires d'outre-mer.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 L'Almanach d'Henri et Marinette. Regarder avec les Cucco.
21.25 Des hommes dans la tourmente. [15/32]. Hitler versus Hindenburg.
21.55 Histoires oubliées de l'aviation. [3/6].
22.45 Vie et mort de l'America.
23.35 Lip 73.
0.40 Viva la plata (55 min).

France 2

20.50
PASSÉ SOUS SILENCE
 Téléfilm d'Igal Niddam, avec Marie-Sophie L. Berthier (105 min). 638643
Une femme, convoquée à un jury d'assises, reconnaît en la personne d'une meurtrière sa meilleure amie de collège.

22.35

L'ESPRIT MEURTRIER
 Téléfilm O de Mimi Leder, avec Melissa Gilbert (85 min). 578372
La propriétaire d'un sanatorium est bouleversée car son mari envisage de vendre l'établissement.
0.05 Journal, Météo.
0.25 Tatort.
1.45 Delvaux, portrait définitif. Documentaire. **2.55** Source de vie. Magazine (rediff.). **3.40** Le Jour du Seigneur (rediff.). **4.10** Ile aux ours. Concerto pour piano et canard. **4.25 24 heures d'infos**. **4.35** Météo. **4.40** Les Cavaliers de l'aube. Série. [3/5] (55 min).

France 3

20.50
LA NUIT DES HURLEMENTS
 Téléfilm O de Walter Klenhard, avec Ally Sheedy (90 min). 576914
Une force surnaturelle, oubliée depuis des années, ressurgit avec une extrême puissance dans une maison californienne.

22.20

AU-DELÀ DE L'ÉCRAN
 La télé du bizarre. Invitée : Sandrine Alexi (45 min). 5609846
23.05 Journal, Météo.
23.40 Un siècle d'écrivains. Magazine. Jack London (45 min). 6711136
Jack London faisait de sa vie la matière de ses livres.
0.25 ► Un siècle de tango. Documentaire (55 min). 3734957
1.20 Les Brûlures de l'Histoire. Magazine.

Arte

20.45
► LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : SINASOS
 Histoires d'un village déplacé. Documentaire (1997, 65 min). 658846
Le 2 octobre 1924, un million et demi de Grecs doivent quitter la Turquie et quatre cent mille Turcs sont expulsés de Grèce. Témoignages des derniers survivants de cette tragédie.

21.50

MUSICA : MANUEL DE FALLA
 Sa vie et sa musique, documentaire de Larry Weinstein (1991, 80 min). 6744933
23.10 Flamenco avec Nina Corti. *La star du flamenco danse* Cancion, Polo, El Pano Moruno et Danse espagnole.
23.20 Profil : A la rencontre de l'art contemporain. Catherine David et la Documenta X, documentaire. 7979730
0.20 La Lucarne : Live. [3/3] Après la chasse, de Lasse Naukarinen (1990, 55 min). 7749334
1.15 Le Phare. Téléfilm [3/3] (rediff., 55 min). 3200773
2.10 Tracks (rediff., 30 min). 1371624

M 6

20.45
COUP DE CHANCE
 Téléfilm de Pierre Aknine, avec Roland Giraud, Marcel Leboeuf (95 min). 828643
Décédé, le patron d'une compagnie d'assurances revient sur terre pour redonner le goût de vivre à l'un de ses employés au bord du suicide.

22.20

LE MEURTRIER DE L'ILLINOIS
 Téléfilm [2/2] O d'Eric Till, avec Brian Dennehy (105 min). 1434469
Suite et fin de ce téléfilm basé sur l'histoire vraie du tueur en série John Wayne Gacy.
0.05 Secrets de femme. Série □.
0.40 Sexy Zap. Magazine □ (30 min). 6681266
2.10 Fréquentstar. Magazine. Invité : Julien Clerc (rediff.). **3.05** Mister Biz, best of. Magazine. Performances en direct (rediff.). **3.55** Movida opus 6. Documentaire. **4.50** Sous le signe de l'eau. Documentaire (25 min).

Canal +

21.00
FAUX FRÈRES, VRAIS JUMEaux
 Film d'Andrew Davis (1995, 110 min). 9322020
Performance d'Andy Garcia, dans un double rôle.
22.45 Flash d'information.
22.50 La vie comme elle est... Court métrage.

23.05

CASCADEURS DU FEU
 Documentaire de Philip Gurin (45 min). 758310
23.50 La Mouche ■ ■ ■ Film de D. Cronenberg (1986, v.o., 89 min). 2494643
1.20 Forza Roma Film de Bruno Garbuglia et Roberto Ivan Orano (1995, 95 min). 48190976
2.55 La vie est un long fleuve tranquille ■ ■ ■ Film d'Etienne Chatiliez (1987, ♀, 90 min). 5985711

Radio

France-Culture
20.50 Du Jazz pour tout bagage.
21.10 Mémoire du siècle.
22.10 Les Chemins de la connaissance (rediff.).
22.40 Nocturne.
0.05 Du jour au lendemain. Jean Echenoz (Un an). **0.50** Coda. **1.00** Les Nuits de France-Culture (rediff.).
France-Musique
19.36 Festival de Beaune. Concert donné le 1^{er} août, par l'Orchestre Europa Galante, dir. Fabio Biondi.
21.45 Concert. Donné le 28 avril, dans les salons Boffrand, au Sénat, par le Quatuor Kocian.
0.00 Comment l'entendez-vous ? (rediff.). **2.00** Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées. Roméo et Juliette (1867), de Gounod, par l'Orchestre de la Radio de Munich, dir. Leonard Slatkin, Plácido Domingo (Roméo), Ruth Ann Swenson (Juliette).
23.20 Les Soirées... (suite). **0.00** Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Fort Boyard. (France 2 du 16/8/97).
21.45 Les Suisses du bout du monde. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Histoires d'outre-mer.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 L'Almanach d'Henri et Marinette. Regarder avec les Cucco.
21.25 Des hommes dans la tourmente. [15/32]. Hitler versus Hindenburg.
21.55 Histoires oubliées de l'aviation. [3/6].
22.45 Vie et mort de l'America.
23.35 Lip 73.
0.40 Viva la plata (55 min).

Histoire

20.00 Il était une fois le monde : Chine, la fièvre capitaliste.
21.00 Envoyé spécial, les années 90.
22.00 Le Pain noir : L'Adieu à l'enfance. Feuilletton [6/16].
23.00 Le Magazine de l'histoire (60 min).

Paris Première

20.15 et **23.35** Courts particuliers.
21.00 Paris modes. Magazine.
21.50 Les Documents du JTS.
22.25 Vedette en coulisses : Claude François. Un été frénétique.

Festival

20.30 Maigret. Stan le tueur.
21.55 Tatort. Le Piège.
23.20 Le Club Festival.

France Supervision

20.55 Off, le magazine des festivals. Magazine.
22.00 Concerto pour orgue de Haendel. Concert interprété par l'Orchestre de Chambre de Lodz, dir. Zdzislaw Szostak (25 min). 10775285
22.25 Symphonie concertante de Haydn. Concert interprété par l'Orchestre de Chambre de Lodz, dir. Zdzislaw Szostak (25 min). 51979933

Ciné Cinéfil

20.30 The Babe Ruth Story ■ Film de Roy Del Ruth (1948, N., v.o., 110 min). 6858020
22.20 Music in My Heart ■ Film de Joseph Santley (1940, N., v.o., 70 min). 93312198

Ciné Cinémas

20.30 Deux drôles d'oiseaux Film de Randa Haines (1993, 120 min). 6387730
22.30 Je vous aime ■ ■ Film de Claude Berri (1980, 105 min). 95921198

Série Club

20.45 Caraïbes offshore. Leçons mortelles.
21.30 et **1.30** Le comte Yoster, a bien l'honneur.
22.30 Alfred Hitchcock présente. La loi du plus fort.
23.00 L'Age de cristal. Ombres dans la nuit.
23.45 Le Saint. Le fugitif.

Voyage

20.30 Suivez le guide.
22.30 Au-delà des frontières. Le nord de l'Australie.
23.00 Chez Marcel. Magazine.

Canal Jimmy

20.25 Star Trek : la nouvelle génération. Hôtel Royal.
21.15 Vélo. Magazine.
21.50 Seinfeld. L'océanologue.
22.10 Une fille à scandales. L'amour puissance 2 (v.o.).
22.35 Spin City. Quand le maire s'invite (v.o.).
23.00 Game On. Ligote-moi (v.o.).

Disney Channel

20.35 Sports. Magazine.
21.35 Sport Académie.
22.05 Animaux de toutes les Russies.
22.30 Histoires de compositeurs

Téva

20.55 ► Femmes dans le monde.
22.00 Teva psycho. Magazine.
23.00 Clair de lune.

Eurosport

13.30 et **19.30**, **22.00** Natation. En direct. Championnats d'Europe. Plongeon synchronisé. Finales dames (3 m) et messieurs (10 m) (135 min). 1462198
 16.15 Finale A et B (75 min). 9030730
20.00 Snooker. Championnats du monde de trick shot à Dagenham (Grande-Bretagne).
22.30 Football. Coupe du monde 1998.

Muzzik

21.10 Pulcinella. Ballet de R. Alston.
21.50 Les Printemps du Sacre. De Brigitte Hernandez et Jacques Malaterre.
22.55 That's Jazz. Concert enregistré au Festival de jazz de Montreux en 1995 (60 min). 506582469
23.55 Stolzman joue Mozart et Brahms. Concert (35 min). 501105515

Chaînes d'information

CNN
 Information en continu, avec, en soirée : **20.00** et **23.00** World Business Today. **20.30** et **21.00**, **1.00** World News. **21.30** World Report. **22.00** World News Europe. **22.30** Insight. **23.30** World Sport. **0.00** World View. **1.30** Moneyline. **2.15** American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : **19.15**, **19.45**, **20.15**, **20.45**, **21.45**, **22.45** Economica. **19.20**, **20.20**, **21.20**, **22.20** Analysis. **19.39**, **20.09**, **20.39**, **21.09**, **21.39**, **22.09**, **22.39**, **23.09** Europa. **19.50**, **20.50**, **21.50**, **22.50** Sport. **23.15**, **0.15**, **1.15** No Comment. **23.45** 90° Est. **0.45** Visa. **1.45** Odeon.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : **19.16** et **23.16** Ruth Elkrief. **20.13** et **20.45** Le 18-21. **20.30** et **22.30** Le Grand Journal. **21.10** et **22.12** Le Journal du Monde. **21.17** et **22.19**, **22.44** Journal de l'Economie. **21.26** Cinéma. **21.42** Talk culturel. **0.15** Le Débat.

LES CODES

DU CSA
 □ Accord parental souhaitable.
 Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
 □ Printemps du Sacre.
 Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 16 ans.

TF 1

16.30 21, Jump Street. Série. Invalide mais pas incapable.
17.25 Extrême limite. Série. L'ogre.
17.55 Les Années fac. Série. Club de fans.
18.25 Ali Baba. Jeu.
19.00 Mokshû Patamû. Jeu.
19.50 et **20.40** Météo.
20.00 Journal, Tiercé.

20.45

LES CORDIER, JUGE ET FLIC
 Bébé en cavale. Série de Pierre Joassin, avec Pierre Mondy (105 min). 493044
Emprisonnée pour parricide, une jeune femme s'évade avec son bébé. Elle a décidé de se venger de ceux qui l'ont fait condamner.

22.30

2000 AVENUE DE L'OcéAN
 Téléfilm [1/2] O de Joel Schumacher, avec Lisa Hartman (120 min). 34565
Une avocate vient s'installer dans une maison au 2000 Malibu Road pour oublier une tragédie intime...
0.30 et **2.15**, **4.30**, **5.15** Histoires naturelles. Documentaire (55 min). 7257551
1.25 et **2.05**, **3.10**, **4.20** **TF 1 nuit**. **1.40** Cas de divorce. Série. Lenôtre contre Lenôtre. **3.20** Le Vignoble des maudits. Téléfilm [3/3] de Sandro Bolchi, avec Mario Adorf (60 min). 9618803
5.00 Musique. Concert (15 min).

France 2

15.30 J'aime pas qu'on m'aime. Téléfilm de Stéphane Kurc (90 min). 84711
17.00 Matt Houston. Série.
17.50 Kung Fu, la légende continue. Série.
18.40 et **3.50** Les Z'amours.
19.20 Qui est qui ? Jeu.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal.

20.55

DES TRAINS PAS COMME LES AUTRES
 Documentaire. [8/9] D'Addis Abeba à Djibouti (95 min). 3186518
22.30 Expression directe. Magazine. UNSA

22.40

VUE SUR LA MER
 Divertissement. Invités : Axe Brazil, GFS Incorporated, Yves Pujol, Henri Bagnol, Luigi (75 min). 1749402
23.55 Journal, Météo.
0.10 Tatort. Série. Chère Claudia (90 min). 2353342
Une jeune femme qui fait de l'espionnage industriel est surprise par un collègue qui décide de la faire chanter.
1.45 Les Inconnus du Mont-Blanc. Documentaire. **2.35** Vue sur la mer (rediff.). **4.25 24 heures d'infos**. **4.35** Météo. **4.40** Les Cavaliers de l'aube. Série. [4/5] (55 min).

France 3

14.40 Le Portrait. Téléfilm d'Arthur Penn (100 min). 2899773
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.02 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.30 Tout le sport.

20.50

ANGÉLIQUE ET LE SULTAN
 Film de Bernard Borderie, avec Michèle Mercier (1968, 95 min). 113957
Angélique devient la fleur du harem du sultan du Maroc. Même la médiocrité s'épuise : la série s'est arrêtée là.
22.25 Journal, Météo.

23.00

COMMENT ÇA VA ?
 Magazine présenté par Jean Lanzi. Danger : Haute tension artérielle ; Faut-il avoir peur des méningites ? ; Jean-Michel, infirmier à domicile (50 min). 47228

23.50 ► Les Grands rendez-vous du siècle. L'histoire du mandat [1/2] (60 min). 2235518
0.50 Espace francophone. Raghunath Manet, quand Pondichéry danse (25 min) 8198735.

1.15 Les Brûlures de l'Histoire. Magazine. Les collabos. Invité : Jean-Pierre Azéma.

La Cinquième

18.25 Le Monde des animaux. Dans les forêts d'Europe : l'aristocrate des forêts françaises.

Arte

19.00 D'un pôle à l'autre. [10/18] Lac Awasa - Moyale - Nairobi - Masaï-Mara (30 min). 3686
19.30 ► 7 1/2. Toulon, vitrine du Front national.
20.00 Paysages : Bierre-lès-Semur.
20.25 Documenta. Reportage.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : DE QUOI J'ME MÊLE ! AVENTURES DE VACANCES
 Soirée présentée par Daniel Leconte.
20.45 Vacances de riches à Ibiza. Documentaire (1997, 30 min). 705537
21.15 et **22.00**, **22.55**, **23.45** Débat.
21.20 L'Europe en camping. Documentaire (1997, 40 min). 5617860
22.10 Été turc. Documentaire (1997, 45 min). 7094112
23.00 Première croisière. Documentaire (1997, 45 min). 16860
23.55 L'Oiseau noir (The Black Bird) ■ ■ ■ Film muet de Tod Browning, avec Lon Chaney (1926, N., 75 min). 7652082
1.10 Le Congrès des pingouins. Documentaire (rediff., 95 min). 3887377

M 6

18.00 Highlander. Série [1/2]. Final.
19.00 Raven. Série. Retrouvailles.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. Série. Une petite fille sur le campus.
20.30 La Météo des plages.
20.35 Hot forme. L'eau.

20.45

TRANCHES DE VIE
 Film de François Leterrier, avec Michel Boujenah, Jean-Pierre Cassel, Laura Antonelli (1984, 105 min). 781711
Des sketches sur la médiocrité, la bêtise, l'obsession du sexe, d'après la BD de Lauzier.

22.30

LES CONTES DE LA CRYPTÉ
 Série Δ (100 min). 1581995
Un amour éternel. Afin de se faire aimer d'une femme, un prétendant lui fait boire un philtre d'amour. **Le canyon de la mort.** En faire son deuil.
0.10 La Maison de tous les cauchemars. Série. O L'aigle des Carpates.
2.35 La Falaie du diable. Documentaire. **3.15** Coulisses. Magazine. L'Affaire Louis Trio (rediff.). **3.40** Jazz 6. Magazine (rediff.). **4.35** Culture pub. Magazine. La télé fait lire (rediff., 15 min).

Canal +

16.40 R.E.M. Road Movie. Concert (60 min). 8131082
17.40 Le Dessin animé. ► En clair jusqu'à 20.30
18.30 Les Muppets. Avec Heather Locklear.
19.00 Les Conquérants du feu. Série.
19.45 Flash d'information.
19.57 Le Zapping.
20.00 10 années formidables.

20.15

FOOTBALL Strasbourg - Nantes. En direct. 4^e journée du Championnat de France D1. **20.30** Coup d'envoi. A la mi-temps, le Journal du Foot (135 min). 5477889

22.30 Flash d'information.
22.35 La vie comme elle est...

22.45

NEUF MOIS AUSSI
 Film de Chris Columbus, avec Hugh Grant, Julianne Moore (1995, v.o., 99 min). 9431808
Un psychopathe de San Francisco, heureux depuis cinq ans avec sa compagne, est chamboulé lorsqu'elle lui annonce qu'elle est enceinte. Les affres d'une future paternité...
0.25 Sexe, musique et vidéo. Documentaire (65 min). 5396629
1.30 Oh ! Que mambo Film de John Berry (1958, N., 84 min). 7795174

Radio

France-Culture
20.02 La Malle des Indes. La rollermania.
20.50 Du Jazz pour tout bagage. L'odorat [4/5].
21.10 Mémoire du siècle. Georges Mattelon, maître tisseur.
22.10 Les Chemins de la connaissance (rediff.).
22.40 Nocturne. Marie Jaell, musicienne visionnaire (1846-1925) [4/5].
0.05 Du jour au lendemain. Florence Delay (La Séduction brève). **0.50** Coda. **1.00** Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

19.36 Concert. Donné le 22 février, au Queen Elizabeth Hall, à Londres, par l'Orchestre Philharmonia, dir. Esa-Pekka Salonen.
20.30 Concert. Donné en direct du Palais des Congrès, Opéra à Vichy, par l'Orchestre français des Jeunes, dir. Marek Janowski.
0.00 Comment l'entendez-vous ? (rediff.). Mozart en 1782 par Jean-Loup Dabadie. **2.00** Les Nuits de France-Musique.

L'OCDE critique sévèrement les blocages de l'économie allemande

Pour l'Organisation, la croissance restera « déséquilibrée, avec un haut niveau de chômage »

AU MOMENT où le chancelier Kohl s'apprête à affronter une rentrée difficile, l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) dresse un tableau peu élogieux de l'économie allemande, dans son étude annuelle parue mardi 19 août. « L'Allemagne se trouve confrontée à des problèmes particulièrement complexes, les difficultés structurelles liées au système de sécurité sociale, à la fiscalité et au marché du travail venant se conjuguer à une reprise économique encore lente et à l'approche de l'Union économique et monétaire », estiment les experts de l'organisation. Ils anticipent, certes, une croissance plus soutenue en 1997 qu'en 1996, de 2,25 %, contre 1,4 % seulement en 1996. Un taux proche, donc, de la prévision officielle du ministre de l'économie (Le Monde du 19 août).

Mais l'OCDE s'inquiète ouvertement de la faiblesse de la demande intérieure, dans un contexte de déprime du marché du travail. Le taux de chômage ne devrait commencer à reculer qu'au second semestre de l'année, passant, au total, de 11,1 % en 1997 à 10,9 % environ en 1998 (soit 4,2 millions de personnes environ). « La crois-

sance restera donc déséquilibrée, avec une dépendance excessive à l'égard des exportations », affirme l'OCDE. Pour preuve, si les investissements allemands à l'étranger demeurent soutenus, ceux des étrangers en Allemagne chutent fortement. Un affaiblissement prononcé de la conjoncture à l'étranger, une remise en cause du projet d'union économique et monétaire (UEM), pourraient ainsi avoir des conséquences imprévisibles.

L'Allemagne se voit reprocher, depuis plusieurs années déjà, les rigidités de ses marchés des biens et de l'emploi. Dans ce pays où, à force de salaires et de cotisations

sociales coûteux, de négociations collectives rigides, les coûts du travail sont les plus élevés du monde, l'OCDE note tout de même que la productivité du travail a nettement augmenté, notamment parce que « les salaires paraissent désormais évoluer de façon plus flexible et plus prospective ». Il faudrait cependant, insiste-t-elle, que « des clauses de sortie puissent être mises en œuvre par accord au niveau de l'entreprise, sans avoir à consulter les parties à la convention collective ».

Comme les autres pays industriels, dont les populations vieillissent et qui ont choisi de conserver des systèmes de protection

sociale généreux, l'Allemagne est confrontée à un net alourdissement de ses dépenses de santé. Une tendance accentuée, depuis le début des années 1990, par la prise en charge des populations de l'ex-RDA. L'OCDE est convaincue que des économies substantielles, à qualité de soins égaux, sont réalisables dans le secteur médical et hospitalier. Une plus grande concurrence entre les différentes caisses d'assurance-maladie permettrait aussi d'abaisser les coûts.

Dans un langage inhabituellement direct, l'OCDE affirme que « dans le débat politique, on s'en est tenu à l'aspect statistique de la répartition des revenus, au lieu de rechercher une réponse dynamique face à une économie en pleine mutation au niveau mondial et au niveau européen, et d'instaurer des conditions propices à une croissance de l'emploi, l'impératif majeur ». Un verdict bien sévère pour un pays où, dans un an à peine, l'équipe dirigeante devra affronter des élections générales, et sans lequel le projet d'union monétaire européenne semble bien peu concevable.

Françoise Lazare

Les 3 % ne sont pas acquis

Le déficit budgétaire allemand atteindrait, selon l'OCDE, 3,25 % du PIB en 1997, en l'absence de mesures nouvelles. Si Bonn décide de respecter coûte que coûte la limite de 3 %, il reste à savoir « s'il sera possible, ou même souhaitable, de durcir la politique budgétaire dans le courant de l'année en cas de détérioration des perspectives de croissance et d'emploi, et donc d'aggravation du dérapage budgétaire ». Dans le cadre d'un assainissement budgétaire à moyen terme, l'OCDE conseille de diminuer la surtaxe de solidarité en faveur de l'ex-RDA et de trouver un accord avec le Parlement sur la suppression de l'impôt sur le capital des entreprises, défendant ainsi le projet de réforme fiscale du chancelier Kohl.

Vers une baisse du chômage et des impôts aux Pays-Bas

LA HAYE

de notre correspondant

Les grands indicateurs au vert, le chômage en baisse, des projets de réduction de l'impôt sur le revenu : les Pays-Bas ont matière à envisager le proche avenir avec une relative confiance.

Selon une étude menée par le Bureau central de planification (CPB) et servant de base aux discussions budgétaires, 1998 devrait enregistrer une croissance quasi record de l'emploi. 134 000 emplois, sur une base de 12 heures hebdomadaires minimum, seront créés l'an prochain contre 123 000 cette année. A plein temps, ces chiffres atteignent respectivement 117 000 et 109 000. Du coup, le nombre de demandeurs d'emploi va baisser, de 455 000 à 400 000, tandis que le nombre d'individus touchant une indemnité chômage passera de 760 000 à 720 000.

Ces pronostics sont une aubaine pour le gou-

vernement, à quelques mois des élections prévues en mai 1998. A son arrivée au pouvoir, la coalition de centre-gauche s'engageait à stimuler la création de 350 000 emplois. Si les prévisions du CPB se réalisent, le gouvernement de Wim Kok aura accompagné la création de 491 000 emplois - toutes formes confondues. La Haye aura été aidée par une conjoncture positive (une croissance annuelle moyenne du PIB de 3 %) et par une politique de modération salariale et de réduction des dépenses budgétaires engagée depuis 1982. Mais le gouvernement a su profiter de sa chance en allégeant les charges et en réduisant le plus possible le déficit budgétaire.

Pour les finances publiques, le constat est également encourageant. Le déficit, qui doit être de 2 % en 1997, pourrait descendre à 1,75 % l'an prochain. La dette passera de 72 à 69,25 %

du PIB. La croissance sera de 3,25 % cette année, et de 3,75 % en 1998, principalement tirée par la hausse des exportations (8,75 % en 1998), la croissance des dépenses des particuliers atteignant 2,25 %.

Le gouvernement Kok projette en outre une profonde réforme fiscale, dont les grandes lignes passent par la réduction de l'impôt sur le revenu, l'augmentation des taxes indirectes et la fiscalisation des primes sociales. Enfin, s'il souhaite réduire l'impôt sur les grandes fortunes, le gouvernement s'achemine vers l'imposition des revenus du capital « non productif » ainsi que des privilèges du type « stock-options » offerts aux grands patrons d'entreprises. Wim Kok a prévenu récemment : « L'argent, ça se gagne en travaillant. »

Alain Franco

Des réacteurs nucléaires « pour la paix » en Corée du Nord

LE PRÉSIDENT des Etats-Unis, Bill Clinton, a salué le lancement, mardi 19 août, de la construction de deux réacteurs nucléaires en Corée du Nord, qui a donné lieu à une cérémonie à laquelle deux cents personnalités étrangères étaient conviées. « La construction de ces réacteurs contribuera significativement à la cause de la paix dans la péninsule coréenne », a souligné Bill Clinton dans une déclaration lue pendant la cérémonie.

Le projet doit être réalisé par un consortium, le Kedo, fondé en 1995 et associant les Etats-Unis, la

Corée du Sud et le Japon. Il est le fruit de l'accord conclu en 1994 entre Washington et Pyongyang. Le Kedo doit construire deux réacteurs à eau légère de 1 000 mégawatts, en échange du gel par la Corée du Nord de son programme de production d'armement nucléaire présumé, grâce à un réacteur au graphite produisant du plutonium. Le chantier devrait coûter près de 5 milliards de dollars. Il emploiera 7 000 personnes, dont un grand nombre de Sud-Coréens. Il pourrait durer dix ans.

Une explosion symbolique a

marqué, mardi, l'aboutissement de plusieurs années de laborieuses négociations et le début des travaux de terrassement sur le site de Kuhmo, dans une région montagneuse isolée de la côte est de Corée du Nord, à 250 kilomètres de Pyongyang.

La Corée du Nord a « complètement appliqué ses engagements » vis-à-vis de Washington quant au gel de son programme nucléaire, a affirmé Kim Byong-gi, le porte-parole de la partie nord-coréenne auprès du Kedo. Dans une conférence de presse, il a appelé Washington « à lever ses sanctions à

l'égard de la République de Corée (du Nord) et à améliorer ses relations (avec ce pays) ».

Cette cérémonie constitue un « témoignage d'endurance » après la conclusion de l'accord de 1994 entre Washington et Pyongyang, a affirmé pour sa part l'Américain Stephen Bosworth, directeur exécutif du Kedo. « Le fondement de la relation entre le Kedo et la République de Corée du Nord est que chaque partie y voit quelque chose pour elle-même », a estimé M. Bosworth. Il a souligné qu'il n'avait « pas été facile » d'arriver à ce résultat. - (AFP)

Dans « le Monde diplomatique » d'août

Le Monde diplomatique d'août aborde quatre grands thèmes : la mondialisation (avec des articles du sous-commandant Marcos, Denis Duclos, Samir Amin et K. S. Karol) ; les nouvelles technologies (avec des articles de Paul Virilio, Herbert Schiller, Joël de Rosnay, Bernard Cassen et une nouvelle de Didier Daeninckx) ; les manipulations (avec des articles de Uri Avnery, Pierine Piras, Juan Goytisolo, Sami Naïr et Eduardo Galeano) ; les mythologies du sport (avec des articles de Marc Augé et Manuel Vasquez Montalban).

Également au sommaire : Autopsie d'un été chaud à Chicago ; Magnitogorsk, prisonnière de l'acier ; Faut-il supprimer les polices en Afrique ? ; Un village néo-zélandais à l'heure du machin...

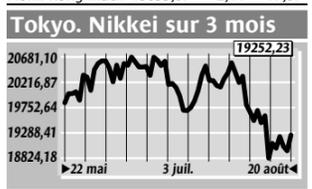
★ En vente chez votre marchand de journaux. 22 francs.

BOURSE TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 20 août, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	19252,23	+1,54	-0,56
Hong Kong index	15855,67	+2,44	+17,87



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 20/08	Var. en % 19/08	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2968,36	+1,10	+28,18
Londres FT 100	4953,10	+0,79	+20,26
Zurich	-100
Milan MIB 30	21831	+1,38	+39,08
Francfort Dax 30	-100
Bruxelles	14476	+1,29	+36,94
Suisse SBS	-100
Madrid Ibx 35	-100
Amsterdam CBS	-100

Tirage du Monde daté mercredi 20 août : 456 446 exemplaires

1 3

Jean Paul II est reçu jeudi par le président de la République

LE PAPE doit arriver jeudi 21 août à Paris, pour la première fois depuis 1980. Son avion doit atterrir à Orly à 10 h 30 et il sera accueilli par le président de la République, Jacques Chirac. A sa descente d'hélicoptère sur l'esplanade des Invalides, la « papamobile » le conduira jusqu'à l'Élysée. Avant d'être accueilli par les Journées mondiales de la jeunesse au Champ de Mars, jeudi de 16 h 15 à 18 heures, Jean Paul II consacra symboliquement la première étape de son programme parisien au thème de l'exclusion : il se rendra à 12 h 45 au Trocadéro, sur le parvis des droits de l'homme, pour un hommage au Père Joseph Wrezinski, fondateur d'Aide à toute détresse qui, au même endroit, avait lancé, en 1987, un appel au « refus de la misère ». Le père Wrezinski était décédé un an plus tard.

Jean Paul II a fait précéder sa visite en France (après celles de 1980, de 1983 à Lourdes, de 1986 dans la région lyonnaise, de 1988 à La Réunion et en Alsace-Lorraine, de 1996 à Tours et Reims) par un geste exceptionnel. Il a accordé un entretien au quotidien La Croix en date du 20 août, recueilli par Bruno Frappat, directeur de la rédaction,

et Michel Kubler, rédacteur en chef religieux. C'est la première fois que le pape accorde un entretien à un journal français. Ses interviews à la presse écrite (en 1980 à l'Osservatore Romano et à Tygodnik Powszechny, l'hebdomadaire polonais, et un entretien avec une personnalité polonaise, Jas Gawronski, publié par un pool de journaux européens) sont extrêmement rares.

Dans ce texte, le pape formule ses espoirs pour la réussite des JMJ. Refusant toute démagogie « jéunite », il espère des adultes « un témoignage de vie belle et droite ». « Si les jeunes n'étaient pas témoins de l'espérance, seraient-ils jeunes ? », demande-t-il. A propos de la sécularisation de la société française, il estime que, même minoritaires, les chrétiens sont appelés à un « discernement critique » quant aux choix sociaux qui mettent l'homme en cause. Et il exprime son inquiétude à propos des agissements de « certains groupements », expression qui désigne les sectes. Enfin, au sujet des conflits qui ont opposé, en France surtout, les familles chrétiennes, il appelle à une « purification de la mémoire ».

H. T.

PRÉFECTURE DE LA CHARENTE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Bureau des affaires juridiques et de la documentation

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE

MISE A 2 x 2 VOIES DE LA R.N. 10 ENTRE ANGOULÊME ET SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC

Par arrêté interpréfectoral des préfets de la Charente, de la Charente Maritime et de la région Aquitaine, préfecture de la Gironde, a été prescrite l'ouverture d'une enquête publique préalable à :

— la déclaration d'utilité publique des travaux de mise à 2 x 2 voies de la R.N. 10 entre Angoulême et Saint-André-de-Cubzac.

Ces travaux concernent les territoires des communes de :

LA COURONNE - ROULET-SAINT-ESTÈPHE - JURIGNAC - NONAVILLE - LADIVILLE - VIGNOLLES - SAINT-MÉDARD-DE-BARBEZIEUX - BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE - REIGNAC - LE TATRE - TOUVERAC - BAIGNES-SAINTE-RADEGONDE - BORS-DE-BAIGNES - CHANTILLAC - CONDÉON.

— la modification des catégories d'usagers autorisés sur la R.N. 10 entre Angoulême (PR 56,0 en Charente) et Saint-André-de-Cubzac (PR 19.045 en Gironde). Cette modification concerne :

pour le département de la Gironde : LARUSCADE - SAINT-MARIENS - CAVIGNAC - CÉZAC - CUBNEZAIS - MARSAS - GAURIAGUET - PEUJARD - AUBIE-ET-ESPESAS - VIRSAC - SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC,

pour le département de la Charente Maritime : CHEVANCEAUX - SAINT-PALAIS-DE-NÉGRIGNAC - POUILLAC - MONTLIEU-LA-GARDE - BÉDÉNAC.

pour le département de la Charente : LA COURONNE - ROULET-SAINT-ESTÈPHE - JURIGNAC - NONAVILLE - LADIVILLE - VIGNOLLES - SAINT-MÉDARD-DE-BARBEZIEUX - BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE - REIGNAC - LE TATRE - TOUVERAC - BAIGNES-SAINTE-RADEGONDE - BORS-DE-BAIGNES - CHANTILLAC - CONDÉON.

— la mise en compatibilité des plans d'occupation des sols (POS) des communes de LA COURONNE, ROULET-SAINT-ESTÈPHE et BAIGNES-SAINTE-RADEGONDE situés dans le département de la Charente avec les travaux.

Les dossiers d'enquête sont déposés, du 8 septembre au 24 octobre 1997 inclus, dans les mairies susvisées, où ils peuvent être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

Les observations peuvent être consignées sur les registres ouverts à cet effet ou être adressées par écrit avant la clôture de l'enquête à M. Paul GUENEAU, président de la commission d'enquête à la préfecture de la Charente. - Secrétariat Général - Bureau des affaires juridiques et de la documentation.

Cette commission, désignée par le tribunal administratif de Poitiers, est composée de :

M.M. Paul GUENEAU, René GIUDICE, Guy BOUTIN et Henri PINEAU

La commission d'enquête ou un membre de celle-ci siège à la mairie des communes suivantes :

pour le département de la Charente :

le 8 septembre à BAIGNES de 14h à 17h
le 8 septembre à TOUVERAC de 10h à 13h
le 8 septembre à JURIGNAC de 15h à 18h
le 8 septembre à SAINT-MÉDARD-DE-BARBEZIEUX de 9h30 à 12h30
le 8 septembre à LA COURONNE de 9h à 12h
le 8 septembre à ROULET-SAINT-ESTÈPHE de 14h à 17h
le 29 septembre à TOUVERAC de 10h à 13h
le 2 octobre à ROULET-SAINT-ESTÈPHE de 15h à 18h
le 8 octobre à JURIGNAC de 14h à 17h
le 23 octobre à JURIGNAC de 15h à 18h
le 24 octobre à TOUVERAC de 10h à 13h
le 24 octobre à BAIGNES de 14h à 17h
le 24 octobre à VIGNOLLES de 9h à 12h
le 24 octobre à LA COURONNE de 9h à 12h
le 24 octobre à ROULET-SAINT-ESTÈPHE de 14h à 17h

pour le département de la Gironde :

le 6 octobre à SAINT-SAVIN de 15h à 18h
le 14 octobre à SAINT-SAVIN de 14h à 17h
le 14 octobre à SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC de 9h à 12h
le 23 octobre à SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC de 8h30 à 11h30

pour le département de la Charente-Maritime :

le 6 octobre à MONTLIEU-LA-GARDE de 9h à 12h
le 24 octobre à MONTLIEU-LA-GARDE de 14h à 17h

A l'issue de l'enquête, la copie du rapport de la commission d'enquête sera déposée à la préfecture de la Charente, à la préfecture de la Charente Maritime, à la préfecture de région Aquitaine, préfecture de la Gironde, aux sous-préfectures de Cognac, de Jonzac, de Bordeaux, de Blaye et dans toutes les mairies susvisées. Toute personne intéressée pourra en demander communication en s'adressant au Préfet de la Charente - Secrétariat Général - Bureau des affaires juridiques et de la documentation - 16017 ANGOULÊME CEDEX.

ANGOULÊME, le 8 Août 1997,
Pour le Préfet, le Secrétaire Général
Philippe PAOLANTONI